

# RAPPORT DE GESTION

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 OCTOBRE 2010

## SOMMAIRE DES RÉSULTATS FINANCIERS

### SURVOL DE L'EXERCICE 2010

Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2010, la Banque a déclaré un bénéfice net de 122,9 millions \$, soit un résultat dilué par action de 4,63 \$, comparativement à 113,1 millions \$, ou un résultat dilué par action de 4,23 \$, pour l'exercice terminé le 31 octobre 2009. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires s'élevait à 11,5% en 2010, comparativement à 11,4% en 2009.

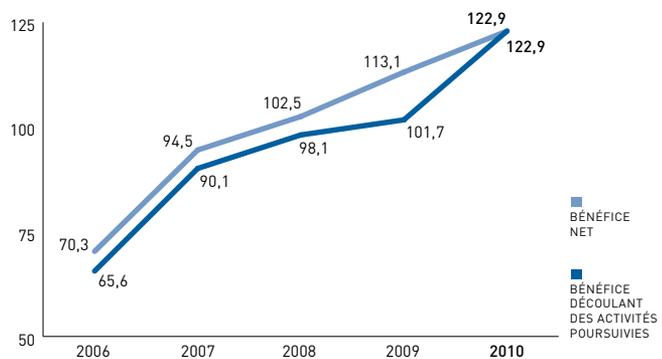
Le bénéfice net pour l'exercice 2009 incluait un bénéfice découlant des activités abandonnées de 11,5 millions \$, ou un résultat dilué par action de 0,48 \$, provenant de la cession d'activités de gestion d'actifs au cours de l'exercice 2005. Pour l'exercice 2009, le bénéfice découlant des activités poursuivies s'élevait à 101,7 millions \$, ou 3,75 \$ dilué par action, et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires s'établissait à 10,1%.

L'augmentation de 21% du bénéfice découlant des activités poursuivies, comparativement à l'exercice précédent, reflète la solide croissance des prêts hypothécaires et des prêts commerciaux, de même que la contribution substantielle de chacun des secteurs d'activité.

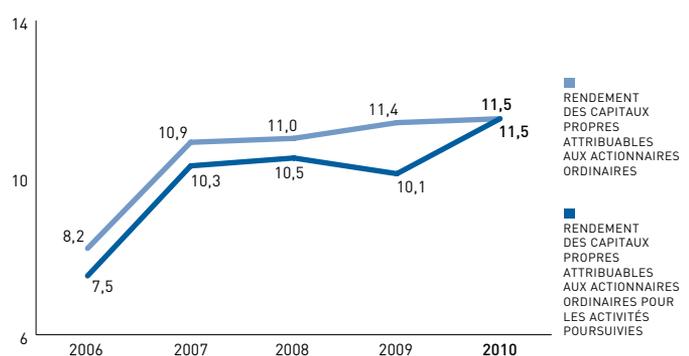
Pour le quatrième exercice consécutif, la Banque a enregistré des résultats records, et ce, en dépit des conditions très particulières de l'économie mondiale et d'une concurrence féroce dans la plupart des secteurs de détail. En outre, au cours de l'exercice 2010, la Banque a compensé la perte de revenus découlant des activités abandonnées, la diminution significative des revenus tirés des activités de titrisation et l'augmentation des pertes sur prêts. La solide base opérationnelle développée au cours des dernières années, l'élan de croissance soutenu dans toutes les activités et l'engagement des employés ont été à l'avant-plan de la réussite de la Banque en 2010.

Grâce à de forts niveaux de liquidités et de capital, la Banque a maintenu une solide situation financière tout au long de l'année et se trouve en position avantageuse pour l'exercice 2011.

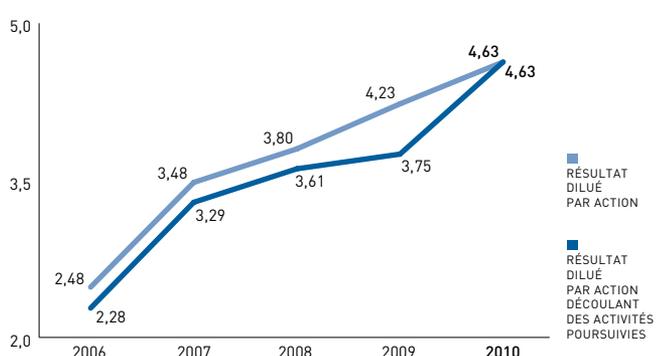
**BÉNÉFICE NET**  
(en millions de dollars)



**RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES**  
(en pourcentage)



**RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION**  
(en dollars)



## PRIORITÉS CORPORATIVES POUR 2011

Les trois principales priorités de la Banque demeureront encore au premier plan de son développement stratégique pour l'exercice 2011. Pour la Banque, ces priorités encadrent tout le processus de prise de décisions opérationnelles.

1

### AUGMENTER NOTRE RENTABILITÉ

- Assurer la croissance soutenue de chacun des secteurs d'activité, en se concentrant sur les marchés dans lesquels nous avons de solides avantages concurrentiels
- Poursuivre la mise en place de stratégies pour développer notre culture de ventes, tout en maintenant l'excellence sur le plan de la qualité des services aux clients, la pierre angulaire de notre réputation

2

### AMÉLIORER NOTRE EFFICACITÉ

- Continuer l'optimisation de nos processus clés
- Assurer l'excellence sur le plan de l'exécution

3

### DÉVELOPPER NOTRE CAPITAL HUMAIN

- Renforcer nos stratégies de recrutement et de gestion des talents afin de supporter une croissance soutenue
- Soutenir les initiatives des secteurs d'activités afin d'augmenter la performance des employés

## REVUE DES ACTIVITÉS SECTORIELLES EN 2010 ET DES PRIORITÉS POUR 2011

Cette section fournit un aperçu des opérations de la Banque, selon sa structure organisationnelle. Les services aux particuliers, aux entreprises, aux intermédiaires financiers et aux clients institutionnels sont offerts par l'entremise des secteurs d'activité suivants :

- **PARTICULIERS ET PME-QUÉBEC**
- **IMMOBILIER ET COMMERCIAL**
- **B2B TRUST**
- **VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE ET MARCHÉS DES CAPITAUX**
- **AUTRES**

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2009, certaines activités liées aux marchés des capitaux, présentées auparavant dans le secteur Autres, sont présentées avec les activités de Valeurs mobilières Banque Laurentienne dans le

nouveau secteur d'activité Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux. De plus, les opérations de change étranger et les services internationaux, également présentés auparavant dans le secteur Autres, sont maintenant présentés dans le secteur Immobilier et Commercial. Les secteurs Particuliers et PME-Québec et B2B Trust n'ont pas été affectés par cette réorganisation. Les données comparatives ont été reclassées selon la présentation retenue pour la période écoulée.

La solide contribution de chacun des secteurs d'activité, découlant d'un niveau d'activité plus élevé globalement, ainsi que de fortes augmentations de volumes et de meilleures marges d'intérêt, a joué un rôle déterminant dans la bonne performance globale de la Banque au cours de l'exercice 2010.

TABLEAU 3  
CONTRIBUTIONS AU BÉNÉFICE

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en milliers de dollars, sauf les montants en pourcentage)

	PARTICULIERS ET PME-QUÉBEC	IMMOBILIER ET COMMERCIAL	B2B TRUST	VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE ET MARCHÉS DES CAPITAUX	AUTRES	TOTAL
<b>2010</b>						
Bénéfice découlant des activités poursuivies	47 013 \$	49 089 \$	46 394 \$	9 988 \$	{29 543}\$	122 941 \$
Croissance 2010/2009	19 %	43 %	45 %	{17}%	s.o.	21 %
<b>2009</b>						
Bénéfice découlant des activités poursuivies	39 623 \$	34 421 \$	32 092 \$	11 976 \$	{16 448}\$	101 664 \$
Croissance 2009/2008	{3}%	13 %	{8}%	255 %	s.o.	4 %

# SECTEURS D'ACTIVITÉ

POUR LES EXERCICES TERMINÉS LES 31 OCTOBRE  
(EN MILLIERS DE DOLLARS, SAUF LES MONTANTS EN POURCENTAGE)

## PARTICULIERS ET PME-QUÉBEC

CROISSANCE DU BÉNÉFICE  
DÉCOULANT DES ACTIVITÉS  
POURSUIVIES DE

# 19%

IMMOBILIER ET COMMERCIAL  
CROISSANCE DU BÉNÉFICE NET DE

# 43%

B2B TRUST  
CROISSANCE SOUTENUE  
DES REVENUS, DE  
24,3 MILLIONS \$, OU

# 24%

VALEURS MOBILIÈRES  
BANQUE LAURENTIENNE  
ET MARCHÉS DES CAPITAUX

SOLIDE PERFORMANCE DE  
LA DIVISION INSTITUTIONNEL  
- REVENU FIXE

AUTRES  
AMÉLIORATION  
DES MARGES NETTES  
D'INTÉRÊT

## PARTICULIERS ET PME-QUÉBEC

### FAITS SAILLANTS 2010

- Croissance du bénéfice découlant des activités poursuivies de 19 %
- Croissance du portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels de 10 %
- Croissance du portefeuille de prêts commerciaux de 9 %
- Augmentation des dépôts moyens de 9 %
- Augmentation des revenus de 27,6 millions, ou 6 %

### VUE D'ENSEMBLE

Le secteur Particuliers et PME-Québec offre des produits et services bancaires tant aux particuliers qu'aux petites et moyennes entreprises au Québec par l'entremise de son réseau de 157 succursales, 23 centres d'affaires commerciales et 413 guichets automatiques. Ce secteur opère le troisième plus vaste réseau de succursales de détail au Québec.

### PRINCIPALES RÉALISATIONS

- Diversification des sources de revenus
- Déploiement d'un outil de gestion de la relation client (GRC), dans les succursales
- Expansion des équipes de banquiers mobiles et augmentation de la présence de planificateurs financiers dans les succursales
- Développement de la stratégie de niche grâce à l'élargissement des équipes de spécialistes au service du marché des PME québécoises

### PRIORITÉS POUR 2011

- Maximiser les bénéfices du système de gestion de la relation client pour les clients et pour la Banque
- Augmenter la part du portefeuille de chaque client
- Poursuivre le développement des trois canaux de distribution, soit les succursales, le réseau mobile et les services virtuels
- Poursuivre le développement d'équipes de spécialistes au service du marché des PME québécoises
- Améliorer l'efficacité opérationnelle par la simplification des procédures de bout en bout

Le secteur Particuliers et PME-Québec a connu un excellent exercice. Le bénéfice découlant des activités poursuivies a augmenté de 19 % et s'élevait à 47,0 millions \$ pour l'exercice 2010, comparativement à 39,6 millions \$ pour l'exercice 2009. Pour l'exercice 2009, le bénéfice net s'élevait à 51,1 millions \$, incluant un bénéfice de 11,5 millions \$ découlant des activités abandonnées relié à la cession d'activités de gestion d'actifs au cours de l'exercice 2005.

Les revenus ont augmenté de 27,6 millions \$, soit 6 %, passant de 425,9 millions \$ pour l'exercice 2009 à 453,5 millions \$ pour l'exercice 2010, grâce à une forte croissance des volumes de prêts et de dépôts générée par diverses initiatives axées sur le développement et par des conditions de marché favorables, et grâce à l'augmentation des revenus de pénalités imposées sur le remboursement anticipé de prêts hypothécaires. Les revenus d'assurance crédit, les revenus tirés de fonds communs de placement et les revenus tirés des services de cartes de crédit ont tous augmenté, d'un exercice à l'autre. Les frais autres que d'intérêt ont également augmenté de 19,1 millions \$, soit 6 %, passant de 333,5 millions \$ pour 2009 à 352,6 millions \$ pour 2010, en raison essentiellement de l'augmentation des salaires. Les pertes sur prêts ont légèrement diminué et s'établissaient à 40,9 millions \$ pour 2010, comparativement à 41,9 millions \$ pour 2009, grâce à la diminution des pertes dans le portefeuille de financement aux points de vente, contrebalancée en partie par une augmentation des pertes dans le portefeuille des petites entreprises. Dans le domaine du crédit à la consommation, les conditions du marché ont continué de s'améliorer tout au long des dix-huit derniers mois et demeurent saines alors que s'amorce l'exercice 2011.

TABLEAU 4  
CONTRIBUTION DU SECTEUR

	2010	2009	2008
Revenu net d'intérêt	323 740 \$	305 959 \$	299 336 \$
Autres revenus	129 774	119 965	115 894
Revenu total	453 514	425 924	415 230
Provision pour pertes sur prêts	40 919	41 887	33 583
Frais autres que d'intérêt	352 621	333 475	326 871
Bénéfice découlant des activités poursuivies avant impôts sur les bénéfices	59 974	50 562	54 776
Impôts sur les bénéfices	12 961	10 939	13 785
Bénéfice découlant des activités poursuivies	47 013	39 623	40 991
Bénéfice découlant des activités abandonnées, net des impôts sur les bénéfices	-	11 469	4 423
Bénéfice net	47 013 \$	51 092 \$	45 414 \$
Ratio d'efficacité	77,8 %	78,3 %	78,7 %
Prêts moyens	11 688 722 \$	10 836 421 \$	9 899 648 \$
Dépôts moyens	8 580 912 \$	7 881 703 \$	7 460 949 \$

## IMMOBILIER ET COMMERCIAL

### FAITS SAILLANTS 2010

- Croissance du bénéfice net de 43 %
- Augmentation des prêts moyens de 19 %
- Augmentation des revenus de 25,8 millions, ou 28 %
- Bonne qualité de crédit, malgré une augmentation des pertes sur prêts

### VUE D'ENSEMBLE

Le secteur Immobilier et Commercial est composé de deux secteurs d'opérations. Le premier consiste au financement immobilier, lequel se spécialise dans le financement de condominiums, d'immeubles à bureaux, de centres commerciaux et de développements résidentiels. Le second consiste au financement commercial, lequel se spécialise dans le financement d'entreprises de tailles moyennes au Québec et en Ontario. Le secteur offre également des services internationaux pour soutenir les petites et moyennes entreprises dans leurs activités à l'étranger.

### PRINCIPALES RÉALISATIONS

- Atteinte de nouveaux records sur les plans de l'activité et de la rentabilité
- Ouverture d'un bureau de syndication immobilière à Toronto afin de soutenir la croissance et faciliter la diversification du portefeuille
- Investissement dans le capital humain – augmentation de 15 % de l'effectif

### PRIORITÉS POUR 2011

- Augmenter le bilan de manière rentable et dans le respect de paramètres de risque acceptables
- Développer la base des dépôts afin de soutenir la croissance des prêts et minimiser les coûts de financement
- Investir dans le capital humain dans les domaines du développement des affaires et du personnel administratif
- Construire sur la base des succès actuels dans le domaine des prêts commerciaux et développer de nouvelles niches de marché
- Investir dans les technologies de l'information afin de soutenir de bons ratios d'efficacité

La contribution du secteur Immobilier et Commercial au bénéfice net a augmenté de 14,7 millions \$, soit 43 %, et s'élevait à 49,1 millions \$ pour l'exercice 2010, comparativement à 34,4 millions \$ pour l'exercice 2009.

Le revenu total a augmenté de 25,8 millions \$, soit 28 %, passant de 93,5 millions \$ pour l'exercice 2009 à 119,3 millions \$ pour l'exercice 2010, grâce à une solide croissance des prêts et aux récentes initiatives destinées à assurer la croissance des volumes de dépôts, et également à des stratégies judicieuses en matière de tarification. Les pertes sur prêts ont augmenté et s'établissaient à 24,1 millions \$ pour l'exercice 2010, comparativement à 9,8 millions \$ pour l'exercice 2009. Cette augmentation reflète essentiellement les pertes liées à certains comptes commerciaux et immobiliers qui ont subi l'impact du ralentissement de l'économie, ainsi que l'augmentation des volumes de prêts. Néanmoins, globalement, la qualité de crédit s'est améliorée vers la fin de l'exercice 2010, comme en témoigne la baisse des prêts douteux nets. Les frais autres que d'intérêt ont diminué de 8,8 millions \$, soit 26 %, passant de 33,6 millions \$ pour 2009 à 24,8 millions \$ pour 2010, principalement en raison du fait que les résultats pour 2009 incluaient des frais liés à des questions d'ordre opérationnel spécifiques, récupérées en grande partie au début de l'exercice 2010.

TABLEAU 5  
CONTRIBUTION DU SECTEUR

	2010	2009	2008
Revenu net d'intérêt	84 475 \$	67 598 \$	56 947 \$
Autres revenus	34 852	25 915	20 406
Revenu total	119 327	93 513	77 353
Provision pour pertes sur prêts	24 124	9 817	5 374
Frais autres que d'intérêt	24 801	33 589	26 441
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	70 402	50 107	45 538
Impôts sur les bénéfices	21 313	15 686	15 057
Bénéfice net	49 089 \$	34 421 \$	30 481 \$
Ratio d'efficacité	20,8 %	35,9 %	34,2 %
Prêts moyens	2 651 586 \$	2 234 249 \$	1 984 054 \$
Dépôts moyens	485 012 \$	298 245 \$	179 645 \$

## B2B TRUST

### FAITS SAILLANTS 2010

- Croissance du bénéfice net de 45 %
- Croissance soutenue des revenus, de 24,3 millions \$, ou 24 %
- Croissance des prêts hypothécaires résidentiels, de 0,6 milliard \$, ou 37 %
- Excellente qualité de crédit, malgré le récent ralentissement économique

### VUE D'ENSEMBLE

Le secteur B2B Trust occupe une position de meneur dans le marché des intermédiaires financiers. Il offre des produits financiers aux particuliers par l'entremise d'un réseau de plus de 15 000 conseillers financiers indépendants. Les produits offerts incluent les prêts à l'investissement, les prêts hypothécaires, les comptes d'investissement à intérêt élevé et les régimes autogérés.

### PRINCIPALES RÉALISATIONS

- Intensification des efforts en matière d'offre d'hypothèques de haute qualité par l'intermédiaire de courtiers afin d'augmenter la part de marché et diversifier le portefeuille géographiquement
- Développement accru des canaux de distribution grâce au développement de relations avec les agents généraux (MGA) et à l'ajout d'émetteurs de fonds communs de placement clés au sein du programme d'alliances de distribution
- Rehaussement soutenu de l'outil de demande de prêts en ligne EASE afin de permettre aux conseillers de gagner du temps
- Amélioration du processus de demande de prêts et perfectionnement de l'équipe des services à la clientèle afin d'assurer l'excellence des opérations

### PRIORITÉS POUR 2011

- Maximiser les efforts de développement des affaires en renforçant les infrastructures, en alignant les territoires de manière plus efficace afin d'assurer une distribution appropriée des conseillers et en augmentant le nombre d'outils de vente
- Poursuivre la quête de l'excellence opérationnelle et rehausser la capacité en reconfigurant les processus opérationnels clés
- Poursuivre l'amélioration de l'offre de produits et d'outils axés sur les conseillers afin d'augmenter le nombre de produits vendus par ces derniers

La contribution de B2B Trust au bénéfice net a augmenté de 14,3 millions \$, ou 45 %, et s'élevait à 46,4 millions \$ pour l'exercice 2010, comparativement à 32,1 millions \$ pour l'exercice 2009.

Le revenu total a augmenté de 24,3 millions \$, passant de 100,3 millions \$ pour 2009 à 124,6 millions \$ pour 2010. Le revenu net d'intérêt a augmenté de 23,5 millions \$ d'un exercice à l'autre, grâce aux retombées conjuguées de l'augmentation des volumes de prêts et de dépôts ainsi qu'à l'agilité de B2B Trust à surmonter les obstacles découlant de l'environnement de marché en évolution et de la concurrence. En outre, au cours du premier semestre 2009, les marges d'intérêt avaient été sous pression, en raison des tarifs promotionnels de lancement du Compte d'investissement à intérêt élevé.

La provision pour pertes sur prêts liée aux divers portefeuilles de prêts de B2B Trust a diminué et s'établissait à 3,0 millions \$ pour l'exercice 2010, comparativement à 4,3 millions \$ pour l'exercice 2009, ce qui reflète la qualité de ses portefeuilles de prêts et de ses pratiques de souscription. Au rythme de la croissance des activités d'affaires et du rehaussement des niveaux de services, les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 5,4 millions \$, passant de 49,0 millions \$ pour 2009 à 54,4 millions \$ pour 2010, compte tenu de l'augmentation du nombre d'employés.

Les prêts ont augmenté de 735,4 millions \$ au cours des douze derniers mois, principalement dans le domaine des prêts hypothécaires. Les dépôts s'élevaient à 9,2 milliards \$ au 31 octobre 2010, soit une augmentation de 43,2 millions \$ depuis le début de l'exercice 2010. B2B Trust demeure une source clé de financement pour la Banque.

TABLEAU 6  
CONTRIBUTION DU SECTEUR

	2010	2009	2008
Revenu net d'intérêt	114 194 \$	90 696 \$	87 297 \$
Autres revenus	10 419	9 560	10 548
Revenu total	124 613	100 256	97 845
Provision pour pertes sur prêts	2 957	4 296	1 543
Frais autres que d'intérêt	54 449	48 995	43 681
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	67 207	46 965	52 621
Impôts sur les bénéfices	20 813	14 873	17 748
Bénéfice net	46 394 \$	32 092 \$	34 873 \$
Ratio d'efficacité	43,7 %	48,9 %	44,6 %
Prêts moyens	4 973 835 \$	4 255 268 \$	3 845 035 \$
Dépôts moyens	9 232 384 \$	7 892 823 \$	6 058 935 \$

## VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE ET MARCHÉS DES CAPITAUX

### FAITS SAILLANTS 2010

- Forte augmentation des revenus des divisions Services de courtage aux particuliers et Institutionnel – Actions
- Solide performance de la division Institutionnel – Revenu fixe

### VUE D'ENSEMBLE

Le secteur Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux offre des services de courtage de plein exercice aux clientèles de détail et institutionnelle et s'occupe d'opérations de la Banque sur les marchés des capitaux. Sa division Institutionnel – Revenu fixe maintient une présence particulièrement importante au niveau du financement gouvernemental et corporatif, de même que sur les marchés secondaires.

### PRINCIPALES RÉALISATIONS

- Expansion de la présence de la division Institutionnel – Revenu fixe au Canada
- Développement continu des opérations des divisions Institutionnel – Actions et Services de courtage aux particuliers
- Embauche de personnes triées sur le volet pour rehausser la position du secteur et assurer une croissance soutenue
- Réalisation de synergies liées à la combinaison de Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux

### PRIORITÉS POUR 2011

- Élargir et approfondir l'empreinte de la division Institutionnel – Revenu fixe
- Développer davantage la présence de la division Institutionnel – Actions
- Continuer à se démarquer comme maison de courtage de valeurs détenue par une banque, dans le créneau des entreprises à petite capitalisation et à capitaliser sur les synergies résultantes
- Maximiser le rendement du capital investi dans les divisions et dans le capital humain

La contribution de Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux au bénéfice net s'établissait à 10,0 millions \$ pour l'exercice 2010, comparativement à 12,0 millions \$ pour l'exercice 2009. Les meilleures performances des divisions Services de courtage aux particuliers et Institutionnel – Actions ont été contrebalancées par la diminution des revenus de la division Institutionnel – Revenu fixe et des opérations de la Banque sur les marchés des capitaux. Les frais autres que d'intérêt ont augmenté, principalement dans les activités de courtage, en raison essentiellement de l'augmentation des coûts de la rémunération variable et de l'augmentation des salaires, liée à l'embauche de nouveaux employés pour soutenir la croissance des affaires.

## AUTRES

### FAITS SAILLANTS 2010

- Croissance significative des revenus des activités de trésorerie et de marchés financiers
- Amélioration des marges nettes d'intérêt
- Diminution de 28,4 millions \$ des revenus de titrisation, à 6,0 millions \$

### VUE D'ENSEMBLE

Le secteur Autres regroupe les activités des différents secteurs de soutien de la Banque dont, principalement, Trésorerie, Crédit, Finances, Gestion des risques, Technologies, Opérations, Affaires corporatives et Ressources humaines. Les revenus et les dépenses de ces secteurs sont, règle générale, réaffectées aux autres secteurs d'activité. Toutefois, certaines activités de trésorerie, telles que les opérations de titrisation, et d'autres activités corporatives sont comptabilisées dans le secteur Autres.

### PRINCIPALES RÉALISATIONS

- Implantation d'un processus de gestion dynamique des liquidités pour optimiser cette fonction
- Obtention d'un rehaussement de la cote de crédit de la Banque attribuée par Standard and Poor's, la première banque en Amérique du Nord à être ainsi rehaussée depuis la crise financière
- Retour dans le marché du financement institutionnel avec des émissions, dirigées par VMBL, d'une valeur totale de 350 millions \$
- Implantation de processus reconfigurés afin d'améliorer l'efficacité
- Déploiement du programme de formation en gestion « Leaders en action » auprès de tous les gestionnaires du siège social
- Maintien de la qualité de crédit à des niveaux solides

### PRIORITÉS POUR 2011

- Assurer la conversion aux IFRS le 1<sup>er</sup> novembre 2011
- Optimiser l'adéquation des fonds propres et la gestion des liquidités selon les nouvelles normes internationales de Bâle III
- Renforcer les processus de gestion des risques
- Continuer d'investir dans des projets axés sur l'efficacité organisationnelle
- Rehausser l'engagement des employés grâce à des pratiques efficaces de gestion des ressources humaines et des communications mobilisatrices

Le secteur Autres a déclaré une contribution négative au bénéfice net de 29,5 millions \$ pour l'exercice 2010, comparativement à une contribution négative de 16,4 millions \$ pour l'exercice 2009.

Le revenu net d'intérêt s'est amélioré, alors que la contribution aux résultats des activités de gestion de l'actif et du passif s'est avérée plus positive. Les revenus tirés des opérations de titrisation ont toutefois subi une forte baisse en raison de la baisse des volumes de prêts hypothécaires titrisés. En outre, les écarts de taux d'intérêt sur les prêts titrisés se sont resserrés en 2010, comparativement à 2009, et l'évaluation à la valeur du marché des contrats de swaps de titrisation a affecté les résultats au cours de l'exercice 2010.

TABLEAU 7  
CONTRIBUTION DU SECTEUR

	2010	2009	2008
Revenu total	61 115 \$	61 573 \$	37 338 \$
Frais autres que d'intérêt	46 938	43 473	32 150
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	14 177	18 100	5 188
Impôts sur les bénéfices	4 189	6 124	1 818
Bénéfice net	9 988 \$	11 976 \$	3 370 \$
Ratio d'efficacité	76,8 %	70,6 %	86,1 %
Actifs de courtage de clients	2 274 998 \$	1 969 917 \$	1 643 088 \$

TABLEAU 8  
CONTRIBUTION DU SECTEUR

	2010	2009	2008
Revenu net d'intérêt	(28 429)\$	(42 830)\$	(40 793)\$
Autres revenus	7 306	28 066	43 508
Revenu total	(21 123)	(14 764)	2 715
Provision pour pertes sur prêts	–	–	8 000
Frais autres que d'intérêt	25 427	12 458	16 848
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	(46 550)	(27 222)	(22 133)
Récupération d'impôts sur les bénéfices	(17 007)	(10 774)	(10 526)
Perte nette	(29 543)\$	(16 448)\$	(11 607)\$

BÉNÉFICE NET

# 122,9 millions \$

## FAITS SAILLANTS 2010

- BÉNÉFICE NET RECORD DE 122,9 MILLIONS \$, EN HAUSSE DE 9 %
- BÉNÉFICE DÉCOULANT DES ACTIVITÉS POURSUIVIES EN HAUSSE DE 21 %
- REVENU TOTAL DE 737,4 MILLIONS \$, EN HAUSSE DE 11 %
- RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES DE 11,5 %
- SOLIDE CROISSANCE DES PRÊTS, DE 12 %

TABLEAU 1  
RÉSULTATS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en milliers de dollars, sauf les montants par action et les pourcentages)

	2010	2009	2008	VARIATION 10/09
Revenu net d'intérêt	496 421 \$	423 777 \$	405 263 \$	17 %
Autres revenus	241 025	242 725	225 218	(1)
Revenu total	737 446	666 502	630 481	11
Provision pour pertes sur prêts	68 000	56 000	48 500	21
Frais autres que d'intérêt	504 236	471 990	445 991	7
Bénéfice découlant des activités poursuivies avant impôts sur les bénéfices	165 210	138 512	135 990	19
Impôts sur les bénéfices	42 269	36 848	37 882	15
Bénéfice découlant des activités poursuivies	122 941	101 664	98 108	21
Bénéfice découlant des activités abandonnées, net des impôts sur les bénéfices	-	11 469	4 423	(100)
Bénéfice net	122 941 \$	113 133 \$	102 531 \$	9 %
Dividendes sur actions privilégiées, y compris les impôts afférents	12 122 \$	12 116 \$	11 818 \$	- %
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	110 819 \$	101 017 \$	90 713 \$	10 %
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en milliers)				
de base	23 921	23 858	23 837	
dilué	23 937	23 876	23 880	
Résultat par action découlant des activités poursuivies				
de base	4,63 \$	3,75 \$	3,62 \$	23 %
dilué	4,63 \$	3,75 \$	3,61 \$	23 %
Résultat par action				
de base	4,63 \$	4,23 \$	3,81 \$	9 %
dilué	4,63 \$	4,23 \$	3,80 \$	9 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	11,5 %	11,4 %	11,0 %	
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour les activités poursuivies	11,5 %	10,1 %	10,5 %	

## PERFORMANCE FINANCIÈRE 2010

La Banque a réalisé ou même dépassé tous ses objectifs publiés pour l'exercice 2010, tel que l'indique le tableau ci-dessous. Fermelement engagée à améliorer son efficacité et sa rentabilité, la Banque a grandement amélioré sa performance. En outre, la Banque a préservé sa solidité financière en exerçant une gestion rigoureuse des risques et du capital.

TABLEAU 2  
INDICATEURS DE PERFORMANCE

	RÉSULTATS 2009	OBJECTIFS 2010	RÉSULTATS 2010
Croissance des revenus	6 %	5 % à 10 %	11 %
Ratio d'efficacité	70,8 %	70 % à 67 %	68,4 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	11,4 %	10,0 % à 12,0 %	11,5 %
Résultat dilué par action	4,23 \$	4,00 \$ à 4,70 \$	4,63 \$
Ratio BRI de première catégorie	11,0 %	minimum de 9,5 %	10,9 %

## PERSPECTIVES ET OBJECTIFS POUR 2011

### PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES :

#### UNE REPRISE INÉGALE ET FRAGILE

La « Grande Récession » a pris fin officiellement aux États-Unis au mois de juin 2009, du moins selon le *National Bureau of Economic Research*. Au Canada, fort probablement, la récession s'est terminée à peu près en même temps. Normalement, une reprise vigoureuse serait maintenant en cours. Cependant, tel n'est pas le cas. Le moins que l'on puisse dire est qu'en Amérique du Nord, la reprise économique était en perte de vitesse à peine un an après avoir débuté. Pour les États-Unis, toujours le principal partenaire commercial du Canada, les risques de rechuter en récession sont même relativement élevés.

La Banque considère qu'une rechute en récession et en déflation aux États-Unis, bien que possible, est tout de même très peu probable, en grande partie parce que la Réserve fédérale ne le « permettrait » pas, c'est-à-dire que des vagues successives d'allègements quantitatifs seraient lancées. Cependant, la croissance économique ne devrait pas dépasser 2% à 2,5% en 2011 et en 2012, ce qui est nettement insuffisant pour faire diminuer le chômage de façon marquée. Pour le Canada, ce que cela implique directement, c'est que la demande intérieure américaine va demeurer très faible pour au moins deux ans. L'économie canadienne amorçe donc une période de transition sous des conditions externes encore difficiles.

En ce qui concerne la demande intérieure, la Banque constate qu'en 2009 et 2010, les ménages ont bien répondu à l'appel des politiques expansionnistes, ranimant ainsi rapidement l'activité économique. Les taux d'intérêt extrêmement bas ont incité les Canadiens à utiliser le crédit davantage que le revenu pour financer leurs dépenses, contribuant à la hausse marquée de leur endettement en proportion du revenu disponible. Il n'est donc pas surprenant que le crédit à la consommation, en proportion des dépenses de consommation, se soit accru durant la récession, ce qui est inhabituel.

À l'avenir, la contribution des ménages à la reprise économique est appelée à diminuer, étant donné que leur niveau d'endettement est élevé, que les taux d'intérêt ne seront plus maintenus à des niveaux aussi bas et que la valeur des actifs n'augmentera pas aussi rapidement qu'en 2010. De plus, la faiblesse relative de la demande intérieure américaine limitera la croissance des exportations. Ailleurs dans le monde, particulièrement en Asie, la croissance économique devrait

demeurer plus forte, exerçant ainsi une pression à la hausse sur le prix des matières premières et, indirectement, sur le dollar canadien. Finalement, le risque d'instabilité financière internationale est toujours élevé en raison des craintes autour de la dette publique dans les pays périphériques de la zone euro, des déséquilibres des comptes courants des grands blocs commerciaux (USD-EUR-JPY-CNY) et de la politique monétaire peu traditionnelle menée aux États-Unis et au Japon.

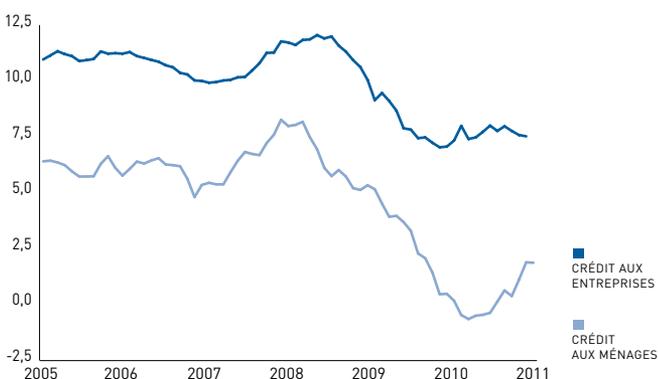
Malgré un apport moindre des ménages et des gouvernements en 2011 et malgré le risque d'instabilité financière, la Banque ne croit pas que l'économie canadienne risque de rechuter en récession. D'autres facteurs sont appelés à s'améliorer, contribuant dans une plus grande mesure à soutenir l'expansion. En particulier, les entreprises canadiennes, surtout celles qui exportent à l'extérieur de l'Amérique du Nord, bien rentables dans leur ensemble, sont en bonne position pour relancer l'investissement privé et, donc, soutenir la création d'emplois.

Tout compte fait, la croissance économique (PIB réel) au Canada devrait s'établir à 2,5% en 2011 et en 2012, ce qui devrait mener à une très légère baisse du taux de chômage (de 8% pour le quatrième trimestre 2010 à 7,8% en 2011 et 7,6% en 2012); et au Québec (de 7,9% à 7,8% et 7,7%, respectivement). De juin à septembre 2010, la Banque du Canada a augmenté son taux directeur trois fois par tranche de 25 points de base pour l'établir à 1,00%. Une pause d'au moins six à neuf mois est maintenant prévue, étant donné le refroidissement des perspectives économiques, surtout aux États-Unis. La situation aux États-Unis est à ce point problématique qu'au mois de novembre 2010, la Réserve fédérale a amorcé un nouveau programme d'assouplissement quantitatif (QE2) pour prévenir une spirale déflationniste. D'une façon générale, les taux d'intérêt à court et à moyen terme devraient demeurer encore très bas pendant pratiquement toute l'année 2011. Ce n'est qu'en 2012 que l'on devrait commencer à revoir des taux d'intérêt plus normaux, et ce, en admettant que le QE2 donne les résultats escomptés.

Au Québec, comme au Canada, l'année 2011 s'annonce plus complexe. La reprise économique est appelée à ralentir entre autres dû à des hausses de taxes et tarifs annoncées aux niveaux provincial et municipal.

### CROISSANCE DU CRÉDIT AU CANADA

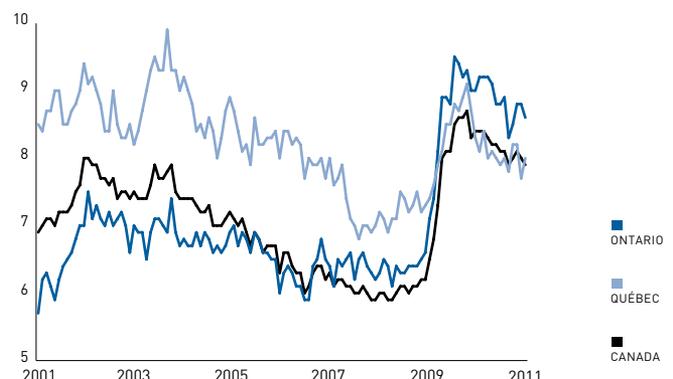
(Changement annuel en pourcentage)



Source : Banque du Canada / Haver Analytics

### Taux de chômage

(en pourcentage)



Source : Statistique Canada / Haver Analytics

**ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE POUR 2011**

Comme il a été décrit ci-dessus, les perspectives économiques constituent toujours une importante source d'incertitude. Toutefois, les objectifs pour 2011 identifiés ci-dessous reflètent

clairement la confiance que la direction entretient envers l'économie canadienne et sa conviction que la Banque a les moyens et les capacités de tirer parti des opportunités qu'offre le marché.

**TABLEAU 9**  
**OBJECTIFS FINANCIERS 2011**

	OBJECTIFS 2011 <sup>(1)</sup>
Croissance des revenus	> 5%
Ratio d'efficacité	70% à 67%
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	11,0% à 13,0%
Résultat dilué par action	4,80 \$ à 5,40 \$

(1) Ces objectifs pour l'exercice 2011 devraient être lus conjointement avec les paragraphes ci-dessous.

**Hypothèses clés à la base des objectifs de la Banque**

Les hypothèses suivantes représentent les éléments les plus importants qui ont été pris en considération dans l'élaboration des priorités stratégiques et des objectifs financiers de la Banque. D'autres facteurs, tels que ceux qui sont identifiés dans les sections « Mise en garde concernant les énoncés prévisionnels » et « Cadre de gestion intégrée des risques » du présent Rapport de gestion pourraient également faire en sorte que les résultats futurs divergent sensiblement des objectifs définis.

Les objectifs pour l'exercice 2011 supposent que l'économie canadienne entre dans une période de transition lente, de la récession à la reprise, toujours aux prises avec les défis posés par les bas taux d'intérêt et la concurrence accrue qui se tra-

duisent par des pressions soutenues sur la tarification et les marges d'intérêt. Quoi qu'il en soit, la Banque prévoit que la croissance des prêts se poursuivra à un rythme soutenu en 2011. Les objectifs pour 2011 tiennent compte également de l'augmentation des dépenses nécessaires pour répondre à l'accroissement des exigences réglementaires, de l'augmentation des salaires et avantages sociaux liée au recrutement continu de ressources afin de soutenir la croissance et la qualité des services, ainsi que l'augmentation des coûts des régimes de retraite. La Banque prévoit cependant maintenir un solide rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires en continuant d'exercer des contrôles de coûts efficaces tout en s'assurant de poursuivre le développement de ses moteurs de croissance clé.

**ANALYSE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS**

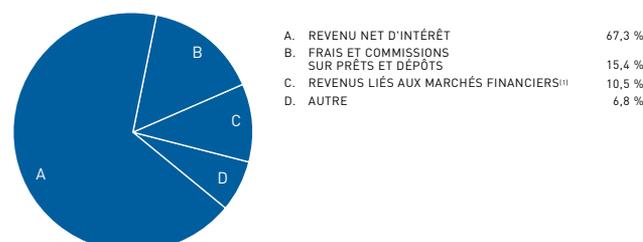
Le bénéfice net s'élevait à 122,9 millions \$ pour l'exercice 2010, comparativement à 113,1 millions \$ pour l'exercice précédent. Le bénéfice net pour 2009 incluait un bénéfice de 11,5 millions \$ découlant des activités abandonnées et relié à la cession d'activités de gestion d'actifs au cours de l'exercice 2005. Le bénéfice découlant des activités poursuivies s'élevait à 101,7 millions \$ pour 2009.

**Activités abandonnées –  
vente de BLC-Edmond de Rothschild Gestion d'actifs inc.**

Au cours de l'exercice 2005, la Banque a cédé sa participation dans la coentreprise BLC-Edmond de Rothschild gestion d'actifs inc. à Industrielle Alliance, Assurances et services financiers inc. Conformément aux termes de la transaction, une partie du produit de la vente était assujettie à des clauses de récupération sur la base des ventes annuelles nettes de fonds communs de placement. La vente s'est donc traduite par la comptabilisation d'un gain reporté de 26,2 millions \$. Au cours de l'exercice 2009, la Banque a constaté un bénéfice de 11,5 millions \$, net des impôts sur les bénéfices, compte tenu du fait que les seuils de ventes avaient été atteints. La note 28 afférente aux états financiers consolidés annuels fournit des renseignements additionnels relativement à cette transaction.

**REVENU TOTAL**

Le revenu total a augmenté de 11% et s'établissait à 737,4 millions \$ pour l'exercice terminé le 31 octobre 2010, comparativement à 666,5 millions \$ pour l'exercice terminé le 31 octobre 2009. Le revenu net d'intérêt a aussi augmenté, de 17%, et s'élevait à 496,4 millions \$; les autres revenus sont demeurés relativement inchangés et s'établissaient à 241,0 millions \$, tel qu'il est présenté ci-dessous.

**COMPOSITION DU REVENU TOTAL**  
(en pourcentage)

(1) Incluant les revenus tirés des activités de courtage, les revenus de trésorerie et de marchés financiers et les revenus de titrisation.

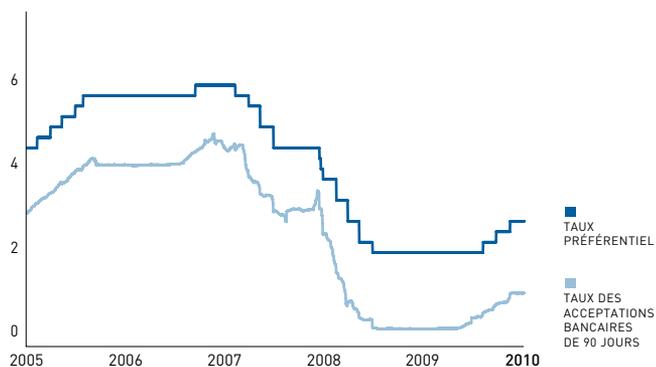
### REVENU NET D'INTÉRÊT

Le revenu net d'intérêt a augmenté de 72,6 millions \$ et s'établissait à 496,4 millions \$ pour l'exercice 2010, comparativement à 423,8 millions \$ pour l'exercice 2009. Cette augmentation, d'un exercice à l'autre, est attribuable principalement à la forte croissance des volumes de prêts et de dépôts moyens, de 2,0 milliards \$ et 1,9 milliard \$, respectivement.

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution des taux d'intérêt depuis 2005.

### TAUX PRÉFÉRENTIEL DE LA BANQUE LAURENTIENNE ET TAUX DES ACCEPTATIONS BANCAIRES

Aux 31 octobre (en pourcentage)



De plus, les marges nettes d'intérêt ont gagné 8 points de base et s'établissent à 2,15 % pour l'exercice 2010, un résultat attribuable principalement au tarif promotionnel de lancement du Compte d'investissement à intérêt élevé de B2B Trust, ainsi qu'à une conjoncture de baisse globale des taux d'intérêt au cours de la première partie de 2009. Le tableau 10 offre un sommaire du revenu net d'intérêt.

La Banque utilise des instruments financiers dérivés pour gérer le risque de taux d'intérêt associé à certains de ses portefeuilles de prêts et de dépôts. Au cours de l'exercice 2010, les swaps de taux d'intérêt ont généré des revenus de 116,3 millions \$ et effectivement compensé la diminution des revenus d'intérêt qui proviennent des portefeuilles de prêts à taux variable, une diminution attribuable à une conjoncture de faibles taux d'intérêt. Selon les fluctuations des taux d'intérêt et selon la composition des portefeuilles en termes d'échéances et de types de produits, le rendement réel des portefeuilles peut varier de manière substantielle. La Banque utilise des modèles pour quantifier l'impact potentiel de divers scénarios de taux sur les revenus futurs et sur les capitaux propres, tel qu'il est expliqué à la section « Activités de gestion de l'actif et du passif » à la page 51 du présent Rapport de gestion.

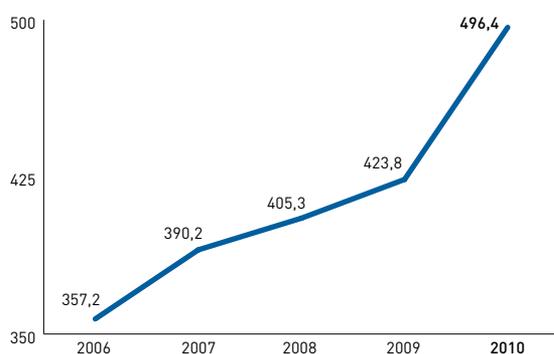
TABLEAU 10  
ÉVOLUTION DU REVENU NET D'INTÉRÊT

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en milliers de dollars, sauf les montants en pourcentage)

	2010				2009			
	VOLUME MOYEN EN %	VOLUME MOYEN	INTÉRÊT	TAUX MOYEN	VOLUME MOYEN EN %	VOLUME MOYEN	INTÉRÊT	TAUX MOYEN
<b>Actif</b>								
Liquidités et valeurs mobilières	20,5 %	4 736 468 \$	73 273 \$	1,55 %	20,5 %	4 192 907 \$	75 276 \$	1,80 %
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	2,6	598 983	3 240	0,54	3,4	701 662	4 014	0,57
Prêts								
Personnels	24,5	5 653 441	266 030	4,71	27,7	5 667 866	279 730	4,94
Hypothécaires résidentiels	34,8	8 030 720	340 581	4,24	31,9	6 531 433	310 479	4,75
Hypothécaires commerciaux	6,1	1 419 800	74 283	5,23	5,1	1 054 518	55 139	5,23
Commerciaux et autres	7,7	1 785 067	73 543	4,12	7,9	1 609 180	70 176	4,36
Actif au titre d'instruments financiers dérivés	-	-	116 273	-	-	-	137 275	-
Autres actifs	3,8	868 939	-	-	3,5	726 275	-	-
<b>Total - actif</b>	<b>100,0 %</b>	<b>23 093 418 \$</b>	<b>947 223 \$</b>	<b>4,10 %</b>	<b>100,0 %</b>	<b>20 483 841 \$</b>	<b>932 089 \$</b>	<b>4,55 %</b>
<b>Passif et capitaux propres</b>								
Dépôts à vue et sur préavis		7 056 613 \$	48 417 \$	0,69 %		4 752 585 \$	35 219 \$	0,74 %
Dépôts à terme		11 940 790	391 636	3,28		12 318 315	458 593	3,72
Engagements afférents à des valeurs vendues à découvert ou en vertu de conventions de rachat		1 991 117	3 011	0,15		1 489 522	6 765	0,45
Acceptations		198 337	-	-		155 100	-	-
Autres passifs		558 827	-	-		494 758	-	-
Débitures subordonnées		150 000	7 738	5,16		150 000	7 735	5,16
Capitaux propres		1 197 734	-	-		1 123 561	-	-
<b>Total - passif et capitaux propres</b>		<b>23 093 418 \$</b>	<b>450 802 \$</b>	<b>1,95 %</b>		<b>20 483 841 \$</b>	<b>508 312 \$</b>	<b>2,48 %</b>
<b>Revenu net d'intérêt</b>			<b>496 421 \$</b>	<b>2,15 %</b>			<b>423 777 \$</b>	<b>2,07 %</b>

**REVENU NET D'INTÉRÊT**

(en millions de dollars)

**AUTRES REVENUS**

Les autres revenus s'élevaient à 241,0 millions \$ pour l'exercice 2010, comparativement à 242,7 millions \$ pour l'exercice 2009. Cette diminution est attribuable essentiellement à la baisse des revenus tirés des opérations de titrisation alors que les autres sources de revenus se sont améliorées en général, tel qu'il est expliqué ci-dessous.

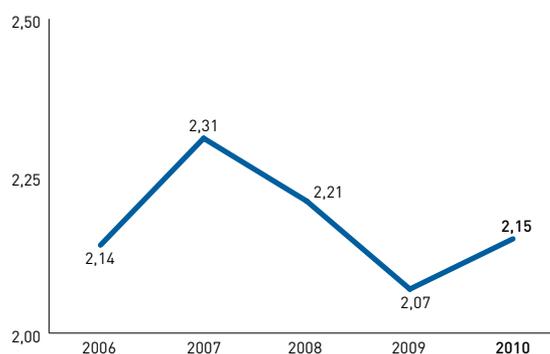
Les frais et commissions perçus sur les prêts et sur les dépôts ont augmenté de 12% et s'établissaient à 113,7 millions \$ pour l'exercice 2010, alors qu'ils étaient de 101,4 millions \$ pour l'exercice 2009, en raison principalement de l'augmentation des commissions sur les prêts qui découle de l'augmentation des activités.

Les revenus tirés des opérations de courtage ont augmenté légèrement et s'élevaient à 52,9 millions \$ pour 2010, alors qu'ils étaient de 51,8 millions \$ pour 2009. Cette augmentation a été alimentée par la performance, aussi solide que soutenue, de la division Institutionnel - Revenu fixe de Valeurs mobilières Banque Laurentienne et par une meilleure performance des opérations de détail.

Les revenus tirés des activités de trésorerie et de marchés financiers ont augmenté de 7,6 millions \$ et s'élevaient à 18,0 millions \$ pour l'exercice 2010. Étant donné l'amélioration des conditions de marché en 2010, les revenus ont généralement augmenté. Pour l'exercice 2009, les revenus tirés des activités de trésorerie et de marchés financiers avaient été particulièrement affectés par des pertes nettes sur valeurs mobilières d'un montant de 9,0 millions \$. Des renseignements additionnels sur le portefeuille de valeurs mobilières de la Banque sont fournis à la note 4 afférente aux états financiers consolidés annuels.

**MARGE NETTE D'INTÉRÊT**

(en pourcentage de l'actif moyen)



Les revenus d'assurance crédit sont générés principalement par les programmes d'assurance pour les prêts déboursés par la Banque. Ces revenus ont augmenté de 11% et s'établissaient à 17,8 millions \$ pour l'exercice 2010, un résultat attribuable principalement à la forte croissance des portefeuilles de prêts hypothécaires.

Les revenus tirés des fonds communs de placement ont augmenté de 2,6 millions \$ et s'établissaient à 15,0 millions \$ pour l'exercice 2010. Cette augmentation découle de la croissance soutenue des ventes et des retombées positives sur les commissions de maintien du redressement des valeurs de marché des fonds communs de placement administrés.

Les revenus tirés des régimes enregistrés autogérés se sont légèrement améliorés et s'élevaient à 8,7 millions \$ pour l'exercice 2010, comparativement à 8,0 millions \$ pour l'exercice 2009, en raison principalement de l'amélioration des valeurs de marché. La section « Arrangements hors bilan » à la page 39 du présent Rapport de gestion offre de l'information additionnelle à ce sujet.

Les revenus de titrisation ont fortement diminué et s'établissaient à 6,0 millions \$ pour l'exercice 2010, alors qu'ils s'élevaient à 34,4 millions \$ pour l'exercice 2009. Au cours de l'exercice 2010, la Banque s'est tournée moins souvent vers la titrisation pour financer la croissance des prêts. Néanmoins, la titrisation de 823,0 millions \$ de prêts hypothécaires résidentiels a généré des gains à la vente de 13,5 millions \$. En 2009, la Banque avait titrisé 1,0 milliard \$ de prêts hypothécaires résidentiels et généré des gains à la vente de 37,4 millions \$. Cette diminution des gains reflète principalement le resserrement des écarts de taux sur les prêts hypothécaires vendus. Les revenus de titrisation ont également été affectés négativement par la réévaluation à la valeur du marché des contrats de swaps de titrisation, contrebalancée partiellement par les revenus de gestion, tel que le décrit de manière plus approfondie à la note 6 afférente aux états financiers consolidés annuels.

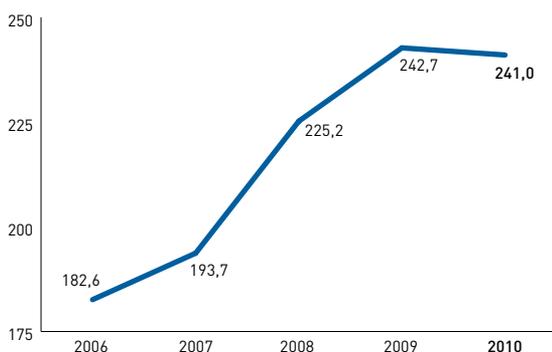
**TABLEAU 11  
AUTRES REVENUS**

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en milliers de dollars, sauf les montants en pourcentage)

	2010	2009	2008	VARIATION 10/09
Frais et commissions sur prêts et dépôts				
Frais bancaires sur les dépôts	54 172 \$	53 377 \$	52 314 \$	1 %
Commissions sur prêts	38 985	30 028	22 976	30
Commissions sur cartes de crédit	20 543	18 040	16 623	14
Sous-total – frais et commissions sur prêts et dépôts	113 700	101 445	91 913	12
Autres				
Revenus tirés des activités de courtage	52 934	51 788	28 707	2
Revenus de trésorerie et de marchés financiers	18 035	10 472	24 474	72
Revenus d'assurance crédit	17 785	15 994	13 717	11
Revenus tirés de la vente de fonds communs de placement	15 012	12 429	14 170	21
Revenus de régimes enregistrés autogérés	8 680	7 960	8 736	9
Revenus de titrisation	5 996	34 441	35 865	(83)
Revenus de fiduciaires	1 020	1 038	1 152	(2)
Autres	7 863	7 158	6 484	10
Sous-total – autres	127 325	141 280	133 305	(10)
Total – autres revenus	241 025 \$	242 725 \$	225 218 \$	(1)%

**AUTRES REVENUS**

(en millions de dollars)

**PROVISION POUR PERTES SUR PRÊTS**

La provision pour pertes sur prêts s'établissait à 68,0 millions \$ pour l'exercice 2010, comparativement à 56,0 millions \$ pour l'exercice 2009. Cette augmentation reflète principalement les pertes liées à certains comptes commerciaux et immobiliers qui ont subi l'impact de l'environnement économique nord-américain plutôt amorphe, de même que l'effet de volumes de prêts plus élevés. Néanmoins, la qualité de crédit, dans l'ensemble, s'est améliorée au cours de la dernière partie de l'exercice 2010. La performance des portefeuilles de détail a été bonne au cours de l'exercice, alors que les emprunteurs tiraient parti de l'amélioration des conditions dans le marché du travail au Canada et de faibles taux d'intérêt. Le tableau ci-dessous présente la provision pour pertes sur prêts de 2008 à 2010.

**TABLEAU 12  
PROVISION POUR PERTES SUR PRÊTS**

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en milliers de dollars, sauf les montants en pourcentage)

	2010	2009	2008
Prêts personnels	31 460 \$	37 112 \$	29 541 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	3 486	1 527	582
Prêts hypothécaires commerciaux	8 729	980	510
Prêts commerciaux et autres	24 325	16 381	9 867
Sous-total	68 000	56 000	40 500
Augmentation des provisions générales	-	-	8 000
Total – provision pour pertes sur prêts	68 000 \$	56 000 \$	48 500 \$
En % du portefeuille moyen de prêts et acceptations	0,40 %	0,38 %	0,35 %

**FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊT**

Les frais autres que d'intérêt s'établissaient à 504,2 millions \$ pour l'exercice 2010, comparativement à 472,0 millions \$ pour l'exercice 2009. Les salaires et avantages sociaux ont augmenté de 26,3 millions \$, ou 11 %, par rapport à l'exercice 2009. Cette augmentation est attribuable principalement à l'augmentation des salaires et aux coûts reliés à la croissance des affaires et aux initiatives sur le plan de la qualité des services aux clients, de même qu'à l'augmentation des coûts des régimes de retraite et de la taxe compensatoire.

Les coûts relatifs aux locaux et aux technologies ont augmenté et s'établissaient à 132,5 millions \$ pour l'exercice 2010, comparativement à 120,1 millions \$ pour l'exercice 2009. Cette augmentation découle principalement de la hausse de la dotation

aux amortissements liée aux projets de développement technologique, et de l'augmentation générale des coûts relatifs aux technologies destinées à soutenir la croissance des activités.

Les autres dépenses s'établissaient à 95,7 millions \$ pour l'exercice 2010, comparativement à 102,3 millions \$ pour l'exercice 2009. Pour 2009, les autres dépenses incluaient les retombées d'une provision de 5,5 millions \$ reliée à deux questions d'ordre opérationnel spécifiques, partiellement recouvrée en 2010. En excluant cet élément, les autres dépenses étaient demeurées relativement stables, alors que les baisses de taxes sur le capital étaient contrebalancées par des augmentations des dépenses en publicité et des coûts de développement des affaires. Le tableau 13 illustre l'évolution des frais autres que d'intérêt de 2008 à 2010.

**TABLEAU 13**  
**FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊT**

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en milliers de dollars, sauf les montants en pourcentage)

	2010	2009	2008	VARIATION 10 / 09
Salaires et avantages sociaux				
Salaires	181 040 \$	166 256 \$	155 691 \$	
Avantages sociaux	55 795	46 629	50 127	
Rémunérations liées à la performance	39 129	36 773	30 462	
Sous-total – salaires et avantages sociaux	275 964	249 658	236 280	11 %
Frais d'occupation de locaux et technologie				
Équipements et services informatiques	52 108	45 859	45 243	
Loyers et impôts fonciers	37 731	35 333	34 475	
Amortissement	35 987	32 380	29 872	
Entretien et réparation	5 271	4 745	5 491	
Services publics	1 355	1 361	1 277	
Autres	88	376	2 834	
Sous-total – frais d'occupation de locaux et technologie	132 540	120 054	119 192	10 %
Autres				
Publicité et développement des affaires	22 089	21 057	18 041	
Honoraires et commissions	21 700	21 395	21 078	
Communications et frais de déplacement	19 037	18 068	18 907	
Taxes et assurances	16 518	20 720	17 571	
Articles de bureau et publications	5 962	5 905	6 333	
Recrutement et formation	4 591	3 563	3 717	
Autres	5 835	11 570	4 872	
Sous-total – autres	95 732	102 278	90 519	(6) %
Total – frais autres que d'intérêt	504 236 \$	471 990 \$	445 991 \$	7 %
En % du revenu total (ratio d'efficacité)	68,4 %	70,8 %	70,7 %	

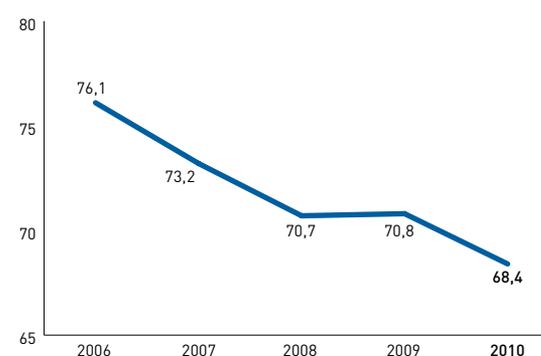
**RATIO D'EFFICACITÉ**

Le ratio d'efficacité (soit les frais autres que d'intérêt en pourcentage du revenu total) s'est grandement amélioré et s'établissait à 68,4 % pour l'exercice 2010, comparativement à 70,8 % pour l'exercice 2009, alors qu'il était stimulé par la forte croissance des revenus. Cette amélioration s'est traduite en un levier d'opération (soit l'augmentation en pourcentage des revenus moins l'augmentation en pourcentage des frais autres que d'intérêt) positif de 3,8 %.

Le graphique ci-contre trace la performance de la Banque à cet égard au cours des cinq derniers exercices.

**RATIO D'EFFICACITÉ**

(frais autres que d'intérêt en pourcentage du revenu total)



## IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Pour l'exercice 2010, les impôts sur les bénéfices s'élevaient à 42,3 millions \$ et le taux d'imposition effectif s'établissait à 25,6 %, comparativement à 36,8 millions \$ et 26,6 %, respec-

tivement, pour l'exercice 2009. La note 17 afférente aux états financiers consolidés annuels fournit de plus amples renseignements au sujet des impôts sur les bénéfices.

**TABLEAU 14**  
**RAPPROCHEMENT ENTRE LA CHARGE D'IMPÔTS DÉCOULANT DES ACTIVITÉS POURSUIVIES ET LE MONTANT DES IMPÔTS EN DOLLARS, EN APPLIQUANT LE TAUX PRÉVU PAR LA LOI**

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en milliers de dollars, sauf les montants en pourcentage)

	2010		2009	
Impôts sur les bénéfices aux taux prévus par la loi	50 027 \$	30,3 %	43 312 \$	31,3 %
Variation résultant de ce qui suit :				
Bénéfices liés à des opérations étrangères d'assurance crédit	(4 891)	(3,0)	(4 471)	(3,2)
Dividendes et gains exonérés d'impôt	(1 919)	(1,2)	(1 626)	(1,2)
	43 217	26,1	37 215	26,9
Résolution de divers risques fiscaux	(1 010)	(0,6)	(2 418)	(1,7)
Changements des taux d'imposition	587	0,4	-	-
Autres	(525)	(0,3)	2 051	1,4
Impôts sur les bénéfices découlant des activités poursuivies, présentés à l'état des résultats consolidé et taux effectif	42 269 \$	25,6 %	36 848 \$	26,6 %

## OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Banque consent des prêts à ses administrateurs et dirigeants ainsi qu'à leurs sociétés apparentées. Les prêts consentis aux administrateurs sont assortis aux conditions du marché pour des risques similaires et évalués à la valeur d'échange. Les prêts consentis aux dirigeants comprennent principalement des prêts hypothécaires résidentiels aux taux affichés moins 2 %, ainsi que des prêts personnels et des marges de crédit personnelles à des taux correspondant à ceux du marché moins un escompte variant selon la nature et le montant du prêt. Les prêts consentis aux sociétés apparentées sont octroyés à des conditions similaires à celles offertes à des parties non liées. Les intérêts gagnés sur ces prêts sont comptabilisés sous la rubrique Revenu d'intérêt à l'état consolidé des résultats. Dans le cours normal des affaires, la Banque fournit également des services bancaires habituels à certains administrateurs et dirigeants, dont notamment des comptes bancaires (dépôts) à des conditions similaires à celles offertes à des parties non liées. Enfin, la Banque offre à ses employés une subvention pour les frais annuels de carte de crédit. La note 19 afférente aux états financiers consolidés annuels fournit de plus amples renseignements au sujet des opérations entre apparentés.

## SURVOL DE L'EXERCICE 2009

Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2009, la Banque a déclaré un bénéfice net de 113,1 millions \$, ou un résultat dilué par action de 4,23 \$, comparativement à 102,5 millions \$, ou un résultat dilué par action de 3,80 \$ pour l'exercice 2008. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires s'élevait à 11,4 % pour 2009, comparativement à 11,0 % pour 2008.

Le bénéfice net pour l'exercice 2009 incluait un bénéfice de 11,5 millions \$, ou 0,48 \$ dilué par action, découlant des activités abandonnées et relié à la cession d'activités de gestion d'actifs au cours de l'exercice 2005. Pour l'exercice 2008, le bénéfice net incluait un bénéfice de 4,4 millions \$, ou 0,19 \$ dilué par action, découlant des activités abandonnées. Le bénéfice découlant des activités poursuivies s'élevait à 101,6 millions \$, ou 3,75 \$ dilué par action, pour 2009, comparativement à 98,1 millions \$, ou 3,61 \$ dilué par action, pour 2008.

La Banque a réalisé une solide performance au cours de l'exercice 2009. La croissance record des portefeuilles de prêts, tant personnels que commerciaux, et de dépôts a contribué à une importante augmentation des revenus, alors que le contrôle rigoureux des coûts contribuait à l'amélioration de l'efficacité. Cependant, l'augmentation des pertes sur prêts, attribuable aux piètres conditions économiques qui ont prévalu au cours de cette période, ainsi que des pertes sur valeurs mobilières, ont toutefois atténué les résultats de la Banque.

## ANALYSE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

### ANALYSE SOMMAIRE DES RÉSULTATS POUR LE QUATRIÈME TRIMESTRE 2010

Pour le quatrième trimestre terminé le 31 octobre 2010, le bénéfice net s'élevait à 32,5 millions \$, comparativement à 38,2 millions \$ pour le quatrième trimestre 2009. Le bénéfice

net pour le quatrième trimestre 2009 incluait un bénéfice découlant des activités abandonnées de 11,5 millions \$ relié à la cession d'activités de gestion d'actifs au cours de l'exercice 2005. Pour le quatrième trimestre 2009, le bénéfice découlant des activités poursuivies s'élevait à 26,8 millions \$.

### Revenu total

Le revenu total a augmenté de 6 % et s'élevait à 190,1 millions \$ pour le quatrième trimestre 2010, comparativement à 178,5 millions \$ pour le quatrième trimestre 2009. Le revenu net d'intérêt a également augmenté et s'élevait à 128,2 millions \$ pour le quatrième trimestre 2010, comparativement à 118,2 millions \$ pour le quatrième trimestre 2009, un résultat attribuable principalement à la forte croissance des volumes de prêts et de dépôts d'un exercice à l'autre. Les marges d'intérêt ont légèrement diminué au cours du quatrième trimestre 2010, comparativement au quatrième trimestre 2009, alors qu'elles demeuraient soumises aux pressions suscitées par une concurrence soutenue dans le marché de détail, par une courbe de rendement moins prononcée et par le maintien de faibles taux d'intérêt.

Les autres revenus ont augmenté et s'élevaient à 61,9 millions \$ pour le quatrième trimestre 2010, comparativement à 60,3 millions \$ pour le quatrième trimestre 2009. La croissance générale des activités de détail a contribué à l'augmentation des frais et des commissions sur les prêts et sur les dépôts, de même qu'à l'augmentation des revenus tirés des opérations d'assurance crédit. De plus, les revenus tirés des opérations de trésorerie et de marchés financiers ont augmenté de plus de 5,0 millions \$ pour le quatrième trimestre 2010, comparativement au quatrième trimestre 2009. Les résultats de 2009 avaient été désavantagés par des pertes nettes de 3,5 millions \$ liées à des valeurs mobilières. Les revenus de titrisation ont diminué de 5,0 millions \$ par rapport au quatrième trimestre 2009, en raison de la baisse des gains liée à la réduction du niveau de titrisation de prêts hypothécaires et au resserrement des écarts de taux sur les prêts hypothécaires vendus. Les revenus tirés des activités de courtage ont diminué de 2,0 millions \$ pour le quatrième trimestre 2010, comparativement au quatrième trimestre 2009. Pour le quatrième trimestre 2009, les résultats de ces opérations avaient bénéficié de la reprise des activités dans le marché des actions ainsi que de la performance particulièrement remarquable de la division Institutionnel - Revenu fixe de Valeurs mobilières Banque Laurentienne. Les revenus tirés des activités de courtage se sont établis néanmoins à 14,9 millions \$ pour le quatrième trimestre 2010, un résultat satisfaisant.

### Provision pour pertes sur prêts

La provision pour pertes sur prêts s'établissait à 16,0 millions \$ pour le quatrième trimestre 2010, soit au même niveau que pour le quatrième trimestre 2009, alors que la diminution des pertes sur prêts dans les portefeuilles de détail a été contrebalancée par une augmentation des pertes sur prêts dans les portefeuilles commerciaux. Compte tenu de la condition actuelle, plutôt amorphe, de l'économie nord-américaine, ce niveau de pertes sur prêts est à l'image de la qualité de crédit générale des portefeuilles de prêts de la Banque.

### Frais autres que d'intérêt

Les frais autres que d'intérêt s'élevaient à 132,5 millions \$ pour le quatrième trimestre 2010, comparativement à 128,1 millions \$ pour le quatrième trimestre 2009. Les salaires et avantages sociaux ont augmenté de 6,1 millions \$, en raison principalement des augmentations de salaires, de la taxe compensatoire

et des coûts des régimes de retraite. Au cours des douze derniers mois, les effectifs ont augmenté de plus de 100 personnes afin, principalement, de soutenir la croissance et les initiatives sur le plan de la qualité des services. Les coûts relatifs aux locaux et aux technologies ont augmenté, passant de 31,9 millions \$ pour le quatrième trimestre 2009 à 35,2 millions \$ pour le quatrième trimestre 2010. Cette augmentation découle principalement de la hausse de la dotation aux amortissements liée à la mise en service récente de projets de développement de technologies de l'information, des coûts relatifs aux technologies destinées à soutenir la croissance des activités et des coûts de location. Les autres dépenses ont diminué, passant de 30,2 millions \$ pour le quatrième trimestre 2009 à 25,2 millions \$ pour le quatrième trimestre 2010. Pour 2009, les autres dépenses incluaient l'incidence d'une provision de 5,5 millions \$ reliée à deux questions d'ordre opérationnel spécifiques. En excluant cet élément, les autres dépenses sont demeurées relativement stables, et ce, grâce à des mesures soutenues de contrôle des coûts.

Le ratio d'efficacité s'est amélioré et s'établissait à 69,7 % pour le quatrième trimestre 2010, comparativement à 71,8 % pour le quatrième trimestre 2009, ce qui reflète un levier d'opération positif de 3,1 %.

### Impôts sur les bénéfices

Pour le trimestre terminé le 31 octobre 2010, la charge d'impôts sur les bénéfices s'élevait à 9,1 millions \$ et le taux d'imposition effectif s'établissait à 21,8 %. Ce taux d'imposition, inférieur au taux prévu par la loi, découle principalement des retombées positives des investissements de la Banque dans des valeurs mobilières canadiennes qui génèrent des revenus de dividendes non imposables, ainsi que de l'imposition réduite des revenus tirés des opérations d'assurance crédit. Les résultats pour le quatrième trimestre incluent également des ajustements positifs de 2,2 millions \$ des impôts futurs. Pour le trimestre terminé le 31 octobre 2009, la charge d'impôts sur les bénéfices liés aux activités poursuivies s'élevait à 7,6 millions \$ et le taux d'imposition effectif s'établissait à 22,1 %.

### ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Les activités d'intermédiation de la Banque représentent une source régulière de revenus, provenant d'importants volumes de prêts et de dépôts peu susceptibles de subir de fortes fluctuations à court terme. Par contre, les activités de trésorerie et certaines activités liées aux marchés financiers, telles que les opérations de titrisation et les activités de négociation, peuvent entraîner beaucoup de volatilité. De plus, de fortes variations des taux d'intérêt du marché ou du marché des actions peuvent également influencer sur les résultats d'opération. D'autres transactions, des événements particuliers et des changements réglementaires peuvent également influencer sur les résultats de la Banque. Compte tenu du fait qu'habituellement, le deuxième trimestre ne compte que 89 jours, comparativement à 92 jours pour les autres trimestres, le revenu net d'intérêt du deuxième trimestre est, en règle générale, moins élevé. Le tableau 15 présente un sommaire des résultats trimestriels pour les exercices 2010 et 2009.

**TABLEAU 15**  
**RÉSULTATS TRIMESTRIELS**

Pour les trimestres terminés les (en milliers de dollars, sauf les montants par action et les pourcentages)

	2010				2009			
	31 oct.	31 juil.	30 avril	31 janv.	31 oct.	31 juil.	30 avril	31 janv.
Revenu net d'intérêt	128 202 \$	129 870 \$	117 633 \$	120 716 \$	118 235 \$	112 766 \$	94 073 \$	98 703 \$
Autres revenus	61 872	58 940	60 480	59 733	60 305	63 891	60 695	57 834
Revenu total	190 074	188 810	178 113	180 449	178 540	176 657	154 768	156 537
Provision pour pertes sur prêts	16 000	20 000	16 000	16 000	16 000	16 000	12 000	12 000
Frais autres que d'intérêt	132 484	127 820	123 549	120 383	128 143	119 081	114 034	110 732
Bénéfice découlant des activités poursuivies avant impôts sur les bénéfices	41 590	40 990	38 564	44 066	34 397	41 576	28 734	33 805
Impôts sur les bénéfices	9 076	10 926	10 215	12 052	7 618	12 893	7 579	8 758
Bénéfice découlant des activités poursuivies	32 514	30 064	28 349	32 014	26 779	28 683	21 155	25 047
Bénéfice découlant des activités abandonnées, net des impôts sur les bénéfices	-	-	-	-	11 469	-	-	-
Bénéfice net	32 514 \$	30 064 \$	28 349 \$	32 014 \$	38 248 \$	28 683 \$	21 155 \$	25 047 \$
Résultat par action découlant des activités poursuivies								
de base	1,24 \$	1,13 \$	1,06 \$	1,21 \$	0,99 \$	1,08 \$	0,76 \$	0,92 \$
dilué	1,24 \$	1,13 \$	1,06 \$	1,21 \$	0,99 \$	1,08 \$	0,76 \$	0,91 \$
Résultat par action								
de base	1,24 \$	1,13 \$	1,06 \$	1,21 \$	1,47 \$	1,08 \$	0,76 \$	0,92 \$
dilué	1,24 \$	1,13 \$	1,06 \$	1,21 \$	1,47 \$	1,08 \$	0,76 \$	0,91 \$
Revenu net d'intérêt (en pourcentage de l'actif moyen)	2,15 %	2,22 %	2,10 %	2,13 %	2,19 %	2,15 %	1,92 %	2,00 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	11,8 %	11,0 %	10,9 %	12,3 %	15,3 %	11,6 %	8,5 %	10,0 %
<b>Bénéfice (perte) net(te) sectoriel(le)</b>								
Particuliers et PME-Québec	9 746 \$	14 633 \$	10 082 \$	12 552 \$	21 482 \$	9 674 \$	9 756 \$	10 180 \$
Immobilier et Commercial	12 319	10 427	13 655	12 688	7 611	11 170	7 600	8 040
B2B Trust	12 156	11 818	11 359	11 061	7 468	8 665	7 833	8 126
Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux	3 468	2 100	2 586	1 834	2 730	3 379	3 344	2 523
Autres	(5 175)	(8 914)	(9 333)	(6 121)	(1 043)	(4 205)	(7 378)	(3 822)
Bénéfice net	32 514 \$	30 064 \$	28 349 \$	32 014 \$	38 248 \$	28 683 \$	21 155 \$	25 047 \$

Au cours des huit derniers trimestres, le bénéfice découlant des activités poursuivies a généralement suivi une courbe ascendante, propulsé principalement par la croissance soutenue des portefeuilles de prêts et de dépôts, ainsi que par l'élan de croissance soutenue que la Banque a stimulé dans toutes ses activités. Le bénéfice découlant des activités abandonnées, soit 11,5 millions \$ pour le quatrième trimestre 2009, a également influé grandement sur le bénéfice net. Enfin, certains facteurs spécifiques, décrits ci-dessous, ont affecté le bénéfice pour les exercices 2010 et 2009.

## 2010

- Pour les troisième et quatrième trimestres 2010, l'augmentation du revenu net d'intérêt est attribuable principalement à la croissance soutenue des volumes de prêts et de dépôts.
- Pour le troisième trimestre 2010, les pertes sur prêts ont augmenté et s'établissaient à 20,0 millions \$. Cette augmentation est reliée principalement à une perte de 5,0 millions \$ découlant d'un seul prêt commercial, alors que la qualité de crédit de la plupart des portefeuilles de détail s'était améliorée.

- Pour le quatrième trimestre 2010, les résultats du secteur Particuliers et PME-Québec ont été particulièrement affectés par la diminution du revenu net d'intérêt. Comparativement au troisième trimestre, la diminution du revenu net d'intérêt s'explique également par des pénalités imposées sur les remboursements anticipés plus élevés que la moyenne au troisième trimestre, en raison d'un niveau plus élevé de remboursements anticipés.

## 2009

- Au cours du premier semestre 2009, le revenu net d'intérêt a diminué, et ce, malgré l'augmentation des prêts et des dépôts, alors que la marge nette d'intérêt subissait l'impact des conditions de marché et du tarif promotionnel lié au lancement du CIIE de B2B Trust. Les marges se sont redressées au cours de la deuxième partie de 2009, ce qui a contribué au rétablissement de la rentabilité.
- Au cours des troisième et quatrième trimestres 2009, les pertes sur prêts ont augmenté, à 16,0 millions \$ par trimestre, en raison de la détérioration globale de la conjoncture économique.

## ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au cours des trois dernières années, l'élan de croissance que la Banque a stimulé dans toutes ses activités a renforcé son bilan de manière significative. De plus, l'amélioration de la rentabilité s'est traduite par un renforcement de la situation du capital, ce qui offre à la Banque une meilleure flexibilité pour poursuivre ses initiatives de développement et répondre aux nouvelles exigences en matière de capital réglementaire.

Au 31 octobre 2010, la Banque a publié un actif total de 23,8 milliards \$, comparativement à 22,2 milliards \$ au 31 octobre 2009, comme l'indique le tableau 16. L'actif administré s'établissait à 15,0 milliards \$, comparativement à 14,3 milliards \$ à la fin de l'exercice 2009. Ces changements sont expliqués dans les sections suivantes du présent Rapport de gestion.

**TABEAU 16**  
**ACTIF AU BILAN**

Aux 31 octobre (en milliers de dollars, sauf les montants en pourcentage)

	2010	2009	2008	VARIATION 10 / 09
Encaisse, dépôts auprès d'autres banques et valeurs mobilières	4 424 903 \$	4 732 799 \$	3 638 873 \$	(7)%
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	803 874	536 064	661 391	50
Prêts				
Personnels	5 630 788	5 655 055	5 694 574	-
Hypothécaires résidentiels	8 582 548	7 219 830	6 182 871	19
Hypothécaires commerciaux	1 638 861	1 285 012	932 688	28
Commerciaux et autres	1 691 190	1 555 956	1 454 799	9
	17 543 387	15 715 853	14 264 932	12
Provisions cumulatives pour pertes sur prêts	(138 143)	(114 546)	(112 434)	21
Total des prêts	17 405 244	15 601 307	14 152 498	12
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	165 450	216 817	110 342	(24)
Autres actifs	1 000 532	1 077 793	1 016 368	(7)
Actif au bilan	23 800 003 \$	22 164 780 \$	19 579 472 \$	7 %
Encaisse, dépôts auprès d'autres banques, valeurs mobilières et valeurs acquises en vertu de conventions de revente en % de l'actif au bilan	22,0 %	23,8 %	22,0 %	
Total des prêts et acceptations en % de l'actif au bilan	73,8 %	71,4 %	72,8 %	

### LIQUIDITÉS

Les liquidités de la Banque se composent de l'encaisse, des dépôts auprès d'autres banques, des valeurs mobilières et des valeurs acquises en vertu de conventions de revente. Au 31 octobre 2010, ces actifs s'élevaient à 5,2 milliards \$, un montant relativement inchangé par rapport au 31 octobre 2009 alors qu'ils s'élevaient à 5,3 milliards \$. Aujourd'hui toutefois, les liquidités constituent 22 % de l'actif total, comparativement à 24 % au début de l'exercice, la Banque réduisant graduellement son niveau de liquidités afin de financer les déboursements de prêts. Ceci a contribué à l'amélioration des marges nettes d'intérêt d'un exercice à l'autre. Néanmoins, la Banque a fait preuve de prudence en maintenant un niveau relativement élevé de liquidités à plus faible rendement au cours de l'exercice, niveau alimenté par la croissance de sa base de dépôts.

Au 31 octobre 2010, la Banque détenait des titres dont le montant s'élevait à 4,3 milliards \$, y compris un portefeuille de titres disponibles à la vente dont la valeur totale s'établissait à 1,1 milliard \$. Les gains non réalisés nets, inclus dans le cumul des autres éléments du résultat étendu, ont augmenté de 6,5 millions \$ et s'élevaient à 11,4 millions \$ au 31 octobre 2010.

Des renseignements additionnels sur le risque d'illiquidité et de financement sont fournis en page 53 du présent Rapport de gestion.

### PORTEFEUILLE DE PRÊTS

Le portefeuille de prêts et acceptations bancaires a augmenté de 1,8 milliard \$ et s'établissait à 17,7 milliards \$ au 31 octobre 2010, comparativement à 15,9 milliards \$ au 31 octobre 2009. La capacité de la Banque à répondre aux besoins de ses clients, conjuguée à de faibles taux d'intérêt, à des conditions économiques plus positives et à des marchés immobiliers généralement plus favorables au Canada, a contribué à maintenir l'élan de croissance de ce portefeuille et a généré un taux de croissance de 11 % pour un deuxième exercice de suite.

Le portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels a augmenté de 1,4 milliard \$ et s'élevait à 8,6 milliards \$ à la fin de l'exercice 2010. En tenant compte des prêts titrisés, tel qu'il est indiqué dans le tableau de la page suivante, les prêts hypothécaires résidentiels totaux s'élevaient à 11,3 milliards \$ au 31 octobre 2010.

Les prêts hypothécaires commerciaux et les prêts commerciaux, y compris les acceptations bancaires, ont augmenté conjointement de 437,7 millions \$, alors que la Banque continuait à tirer profit des opportunités de croissance offertes par le marché canadien. Les prêts personnels ont légèrement diminué, de 24,3 millions \$ en 2010, alors que la croissance des prêts à l'investissement et des marges de crédit hypothécaire n'ont pas pleinement contrebalancé la réduction des volumes liée à la rationalisation des activités de financement aux points de vente.

**TABEAU 17**  
**PORTEFEUILLE DE PRÊTS HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENTIELS**

Aux 31 octobre (en milliers de dollars)

	2010	2009	VARIATION 10 / 09
Prêts hypothécaires résidentiels inscrits au bilan	8 582 548 \$	7 219 830 \$	1 362 718 \$
Prêts hypothécaires résidentiels titrisés (hors bilan)	2 715 535	2 702 762	12 773
Total des prêts hypothécaires résidentiels, incluant les prêts titrisés	11 298 083 \$	9 922 592 \$	1 375 491 \$

### Prêts douteux

Les prêts douteux bruts ont augmenté, passant de 137,5 millions \$ pour l'exercice 2009 à 188,1 millions \$ pour l'exercice 2010. Les prêts douteux nets s'établissaient à 50,0 millions \$ au 31 octobre 2010, comparativement à 22,9 millions \$ au 31 octobre 2009. L'augmentation des prêts douteux depuis le 31 octobre 2009 est attribuable essentiellement à certains prêts commerciaux et prêts hypothécaires commerciaux, ainsi qu'à la croissance des prêts. Inversement, et malgré les défis que pose le marché du crédit en raison de la timidité de la reprise économique, la qualité de crédit des portefeuilles de détail s'est améliorée. La note 5 afférente aux états financiers consolidés annuels offre de plus amples renseignements à ce sujet.

Des renseignements additionnels sur les pratiques de la Banque en matière de gestion des risques, ainsi que des renseignements détaillés sur les portefeuilles de prêts, apparaissent dans la section « Cadre de gestion intégrée des risques ».

### AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

Les autres éléments d'actif, excluant les engagements de clients en contrepartie d'acceptations, ont diminué pour se fixer à 1,0 milliard \$ au 31 octobre 2010, comparativement à 1,1 milliard \$ au 31 octobre 2009. Cette diminution est attribuable principalement aux changements dans la juste valeur des instruments financiers dérivés qui servent principalement de couverture à l'égard de l'exposition de la Banque aux risques de marché.

### DÉPÔTS

Le portefeuille de dépôts a augmenté de 1,4 milliard \$ et s'élevait à 19,7 milliards \$ au 31 octobre 2010, comparativement à 18,3 milliards \$ au 31 octobre 2009. Les dépôts de particuliers s'élevaient à 15,4 milliards \$, ce qui représente 78% du total des dépôts au 31 octobre 2010 et une augmentation de 286,1 millions \$ par rapport au 31 octobre 2009. La croissance des dépôts de particuliers a été limitée au cours de l'exercice 2010, la Banque optant pour d'autres sources de financement et réduisant graduellement le niveau de ses liquidités. La Banque a toutefois préservé son accès privilégié au marché de détail grâce à ses secteurs d'activité Particuliers et PME-Québec et B2B Trust. Les dépôts d'entreprises et autres dépôts ont augmenté de 1,1 milliard \$ au cours de l'exercice 2010 et s'élevaient à 4,3 milliards \$ au 31 octobre 2010. Certaines mesures ont été mises de l'avant au cours de l'exercice 2010 afin d'attirer les dépôts des clients commerciaux. Ces mesures ont généré de nouveaux dépôts nets de plus de 250 millions \$. De plus, la Banque a élargi sa présence dans le marché des capitaux institutionnels, ce qui lui a permis de lever 0,8 milliard \$. Ces nouvelles sources de financement assureront à la Banque une flexibilité additionnelle à l'avenir.

Des renseignements additionnels sur les dépôts et sur les autres sources de financement sont fournis dans la partie « Gestion du risque d'illiquidité et de financement » de la section « Cadre de gestion intégrée des risques » du présent Rapport de gestion.

### AUTRES PASSIFS

Les autres passifs ont augmenté et s'élevaient à 2,7 milliards \$ au 31 octobre 2010, comparativement à 2,5 milliards \$ au 31 octobre 2009. Cette augmentation d'un exercice à l'autre est attribuable principalement à la hausse des engagements afférents à des valeurs vendues à découvert qui a contrebalancé la baisse des acceptations et des engagements afférents à des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat, alors que la Banque avait recours de manière plus importante aux dépôts pour financer ses achats de valeurs mobilières.

### DÉBENTURES SUBORDONNÉES

Au 31 octobre 2010, le montant total des débentures subordonnées s'établissait à 150,0 millions \$, soit au même niveau qu'au 31 octobre 2009. Tel qu'il est expliqué plus longuement ci-dessous, ces débentures font partie intégrante du capital réglementaire de la Banque et représentent une protection additionnelle pour ses déposants.

Le 2 novembre 2010, la Banque a émis 250,0 millions \$ de billets à moyen terme (titres secondaires) dont l'échéance est le 2 novembre 2020. Le 6 décembre 2010, la Banque a également annoncé son intention de racheter ses débentures subordonnées, série 10, d'un montant de 150,0 millions \$. Ces transactions, une fois combinées, accorderont à la Banque la flexibilité additionnelle nécessaire pour poursuivre ses initiatives de développement et contribueront à répondre aux nouvelles exigences en matière de capital réglementaire.

La note 29 afférente aux états financiers consolidés annuels fournit de plus amples renseignements à ce sujet.

### CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres s'élevaient à 1 239,4 millions \$ au 31 octobre 2010, comparativement à 1 171,2 millions \$ au 31 octobre 2009. Cette augmentation découle principalement du bénéfice net pour l'exercice 2010, déduction faite des dividendes déclarés, contrebalancé partiellement par la diminution du gain net relié aux swaps de taux d'intérêt désignés comme couverture de flux de trésorerie et comptabilisés au cumul des autres éléments du résultat étendu (CAÉÉRÉ). La valeur comptable de l'action ordinaire de la Banque, excluant le CAÉÉRÉ, a augmenté et s'élevait à 41,87 \$ au 31 octobre 2010, alors qu'elle s'élevait à 38,68 \$ au 31 octobre 2009. Le tableau ci-dessous détaille les éléments du capital actions.

**TABEAU 18**  
**CAPITAL-ACTIONS ÉMIS ET EN CIRCULATION**

Au 1<sup>er</sup> décembre 2010 (en nombre d'actions/options)

Actions privilégiées	
Série 9	4 000 000
Série 10	4 400 000
Total des actions privilégiées	8 400 000
Actions ordinaires	23 921 762
Options	53 275

## ARRANGEMENTS HORS BILAN

Dans le cours normal de ses activités, la Banque conclut plusieurs arrangements hors bilan. Plus particulièrement, la Banque gère ou administre, pour des clients, des actifs qui ne sont pas comptabilisés au bilan. Les éléments hors bilan incluent par ailleurs des instruments dérivés, de même que les actifs et passifs découlant de l'utilisation de structures d'accueil mises en place à des fins de financement.

### BIENS ADMINISTRÉS ET BIENS SOUS GESTION

Les biens administrés et les biens sous gestion comprennent principalement les actifs de clients auxquels la Banque fournit divers services administratifs, de même que des prêts

hypothécaires résidentiels sous gestion reliés à des opérations de titrisation. Par l'intermédiaire de sa filiale Valeurs mobilières Banque Laurentienne, la Banque gère également des portefeuilles de placements de particuliers et d'institutions. Le tableau 19, ci-dessous, présente un sommaire des biens administrés et des biens sous gestion. Au 31 octobre 2010, ces éléments s'élevaient à 15,0 milliards \$, en hausse de 784,9 millions \$ par rapport au 31 octobre 2009. Les frais, commissions et autres revenus tirés de ces actifs contribuent largement à la rentabilité de la Banque. Certains frais, commissions et autres revenus tirés de ces actifs sont présentés au tableau 11.

**TABLEAU 19**  
**BIENS ADMINISTRÉS ET BIENS SOUS GESTION**

Aux 31 octobre (en milliers de dollars)

	2010	2009
REER et FERR autogérés	7 820 707 \$	7 599 034 \$
Prêts hypothécaires sous gestion	2 923 236	2 876 695
Actifs de courtage de clients	2 274 998	1 969 917
Fonds communs de placement	1 697 377	1 440 852
Actifs institutionnels	299 927	341 628
Autres – Particuliers	25 034	28 299
<b>Total – biens administrés et biens sous gestion</b>	<b>15 041 279 \$</b>	<b>14 256 425 \$</b>

Les actifs liés aux régimes autogérés ont augmenté de 221,7 millions \$ par rapport à l'exercice précédent, en raison du redressement des marchés, contrebalancé en partie par une concurrence accrue. À la faveur d'un contexte réglementaire favorable, les institutions financières sont motivées à assurer elles-mêmes la gestion des régimes autogérés de leurs clients. Par conséquent, à moyen terme, ces activités devraient continuer de subir des impacts défavorables, peu importe les valeurs marchandes.

Les prêts hypothécaires sous gestion ont augmenté de 46,5 millions \$, alors que les opérations de titrisation effectuées au cours de l'exercice 2010 ont plus que contrebalancé les échéances et les remboursements anticipés de prêts hypothécaires vendus au cours des exercices précédents.

Les actifs de courtage des clients ont augmenté de plus de 15%, stimulés par une solide croissance interne et une bonne performance des marchés en 2010.

Les actifs des fonds communs de placement administrés ont augmenté de 256,5 millions \$, ou 18%, au cours de l'exercice 2010, en raison des bonnes conditions de marché et de solides ventes annuelles nettes de fonds communs de placement.

Les actifs institutionnels liés aux services de fiducie sont demeurés relativement inchangés par rapport au 31 octobre 2009 et s'établissaient à 300,0 millions \$.

### INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Dans le cours normal de ses activités, la Banque souscrit divers contrats et engagements afin de se protéger contre les risques de fluctuations des taux d'intérêt, des taux de change et des indices sur lesquels est établi le rendement de dépôts indiciaires, de protéger des structures d'accueil des risques de

fluctuations des taux d'intérêt en ce qui concerne les opérations de titrisation de la Banque, de répondre aux besoins de ses clients et de dégager un revenu de ses activités de négociation. Ces contrats et engagements constituent des produits dérivés. La Banque ne souscrit pas de swaps sur défaillance de crédit.

Tous les produits dérivés sont inscrits au bilan à leur juste valeur. La valeur des produits dérivés est mesurée selon des montants nominaux. Ces montants ne sont toutefois pas inscrits au bilan car ils ne représentent pas les montants réels échangés. De même, les montants nominaux ne reflètent pas le risque de crédit afférent aux instruments financiers dérivés, bien qu'ils servent de base au calcul des paiements.

Les montants nominaux des produits dérivés de la Banque totalisaient 19,0 milliards \$ au 31 octobre 2010, comparativement à 19,9 milliards \$ au 31 octobre 2009. La juste valeur négative nette des instruments financiers dérivés s'établissait à 51,1 millions \$ au 31 octobre 2010, comparativement à des justes valeurs positives de 43,1 millions \$ au 31 octobre 2009, ce qui s'est traduit par une diminution nette de 94,2 millions \$ de la juste valeur. Cette diminution, d'un exercice à l'autre, est attribuable principalement aux intérêts reçus, d'un montant total de 116,3 millions \$ au cours de l'exercice 2010, reliés aux swaps de taux d'intérêt détenus à des fins de couverture et contrebalancés, en partie, par les retombées des changements de taux d'intérêt en 2010 ainsi que par la baisse de valeur des swaps de titrisation.

Les notes 20 à 22 afférentes aux états financiers consolidés annuels fournissent de plus amples renseignements sur les divers types de produits dérivés, ainsi que sur leur comptabilisation.

## OPÉRATIONS DE TITRISATION

La Banque utilise des structures d'accueil pour la titrisation de prêts hypothécaires afin d'obtenir du financement et, dans une certaine mesure, réduire le risque de crédit et gérer son capital. La Banque n'agit pas à titre d'intermédiaire pour des clients engagés dans ce type d'activité.

Dans le cadre d'une opération de titrisation, une entité cède des actifs à une structure d'accueil, généralement constituée sous forme de fiducie canadienne, contre de l'encaisse. La structure d'accueil finance ces achats par l'émission d'obligations à terme ou de papier commercial. Les ventes de créances s'accompagnent parfois d'un rehaussement de crédit afin que les obligations ou le papier commercial bénéficient de meilleures cotes de crédit. Les comptes de réserve, les actifs excédentaires donnés en garantie et les garanties de liquidités constituent les principales formes de rehaussement de crédit. Les programmes de titrisation incluent généralement des contrats de swaps de titrisation afin de protéger les structures d'accueil de certains risques de taux d'intérêt et de remboursement anticipé. Les opérations de titrisation sont comptabilisées comme ventes d'actifs uniquement lorsque le vendeur est réputé avoir cédé le contrôle de ces actifs, et dans la mesure où il reçoit une contrepartie autre que des droits de bénéficiaire sur ces actifs cédés.

La Banque titre des prêts hypothécaires principalement par l'entremise du programme des Obligations hypothécaires du Canada (OHC), mis en œuvre par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), ainsi que par des conduits à vendeurs multiples mis en place par de grandes banques canadiennes. Dans le cadre de transactions avec des conduits à vendeurs multiples, la Banque fournit des rehaussements de crédit sous forme de comptes de réserve et de droits relatifs aux marges d'intérêt excédentaires qui constituent des droits conservés. De même, la Banque a conclu des contrats de swaps de titrisation conçus pour protéger les structures d'accueil des risques de taux d'intérêt. En ce qui concerne le programme des OHC, la Banque doit veiller à gérer l'asymétrie des échéances et de durée entre le bloc décroissant de créances hypothécaires et les OHC, de même que le risque de réinvestissement qui en découle. Dans le cadre de cet arrangement, la Banque conclut des swaps de titrisation qui garantissent les paiements aux investisseurs. Ces swaps de titrisation constituent des produits dérivés et, par conséquent, ont été évalués à leur juste valeur marchande dans l'état des résultats consolidé.

La Banque continue également de gérer tous les actifs titrisés après leur cession. Au 31 octobre 2010, l'encours total des prêts hypothécaires résidentiels titrisés s'élevait à 2,7 milliards \$. Au 31 octobre 2009, cet encours s'élevait également à 2,7 milliards \$.

Des revenus de 6,0 millions \$ ont été constatés en 2010 au titre des opérations de titrisation, y compris des gains à la vente de 13,5 millions \$ et des revenus de gestion de 7,0 millions \$, contrebalancés par des charges nettes de 14,4 millions \$

reliées principalement à des variations de la juste valeur des droits conservés, des swaps de titrisation et des instruments financiers détenus à des fins de couvertures économiques.

La Banque n'agit pas à titre d'intermédiaire pour des clients engagés dans ce genre d'activité et ne détient aucun autre engagement significatif, tels que des facilités de rehaussement de crédit et de liquidité, auprès d'un conduit de titrisation.

Les notes 6 et 25 afférentes aux états financiers consolidés annuels, de même que l'exposé sur les conventions comptables critiques et sur les estimations, à la page 58 du présent Rapport de gestion, fournissent de plus amples renseignements sur ces transactions.

### Incidence des programmes de titrisation sur les ratios de capital réglementaire

Les cessions effectuées par l'entremise du programme des Obligations hypothécaires du Canada n'ont pas d'incidence importante sur les ratios de capital de première catégorie ou de capital total puisque les prêts hypothécaires cédés sont assurés par la SCHL et ont déjà un facteur de pondération en fonction du risque égal à 0%. De même, les cessions de prêts hypothécaires résidentiels conventionnels n'ont généralement pas d'impact important sur les ratios de capital puisque le capital réglementaire est ajusté afin de tenir compte du risque de crédit que la Banque continue d'assumer par le biais des droits conservés. Ces cessions contribuent toutefois à la baisse du ratio actif/fonds propres, étant donné que les prêts hypothécaires sont décomptabilisés, conformément aux PCGR du Canada.

Les cessions de prêts hypothécaires commerciaux effectuées par la Banque ont ordinairement une incidence positive sur les ratios de capital, étant donné qu'habituellement la Banque ne conserve pas de risque de crédit lorsqu'elle cède de tels prêts.

### ENGAGEMENTS RELATIFS AU CRÉDIT

Dans le cours normal de ses activités, la Banque utilise divers instruments de crédit hors bilan. Les instruments de crédit utilisés pour répondre aux besoins financiers de ses clients représentent le montant maximal de crédit additionnel que la Banque peut être tenue de consentir si les engagements sont entièrement utilisés. La note 24 afférente aux états financiers consolidés annuels fournit de l'information additionnelle à ce sujet.

### GARANTIES

Dans le cours normal de ses activités, la Banque conclut des ententes de garanties qui répondent à la définition de «garanties» telle qu'établie par l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA) dans la note d'orientation n° 14 intitulée «Informations à fournir sur les garanties». Les principaux types de garanties sont des lettres de crédit de soutien et des garanties d'exécution. La note 24 afférente aux états financiers consolidés annuels fournit de plus amples renseignements au sujet de ces garanties.

**TABLEAU 20**  
**ENGAGEMENTS RELATIFS AU CRÉDIT ET GARANTIES**

Aux 31 octobre (en milliers de dollars)

	2010	2009
Engagements de crédit inutilisés <sup>(1)</sup>	2 468 800 \$	2 581 176 \$
Lettres de crédit documentaire	6 670 \$	8 675 \$
Lettres de crédit de soutien et garanties d'exécution	175 245 \$	157 102 \$

(1) Excluent des facilités de crédit personnelles totalisant 1,4 milliard \$ (1,3 milliard \$ au 31 octobre 2009) et des marges sur cartes de crédit d'un montant de 1,0 milliard \$ (0,8 milliard \$ au 31 octobre 2009) puisqu'elles sont révocables au gré de la Banque.

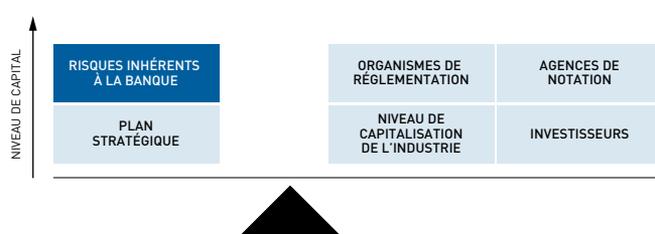
## GESTION DU CAPITAL

L'objectif de la direction est de maintenir un niveau de capital adéquat, correspondant au profil de risque de la Banque, afin de soutenir ses activités tout en contribuant à la création de valeur pour les actionnaires.

La Banque a mis en place un processus interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres (PIEAFP) qui fait partie intégrante du processus de planification de la gestion du capital. L'adéquation des fonds propres est fonction de divers facteurs internes et externes. Le niveau de capital de la Banque met en évidence sa solvabilité et sa capacité à couvrir complètement les risques d'exploitation, tout en offrant aux déposants et aux créanciers la protection voulue. De plus, le niveau de capital requis est aligné sur le plan stratégique de la Banque, sur les niveaux de capitalisation au sein de l'industrie et sur les attentes des investisseurs et des actionnaires. Quoique les agences de notation ne déterminent pas la cote de crédit de la Banque sur la seule base du niveau de capital, ce niveau de capital doit être conforme à la cote de crédit visée. Compte tenu de ces facteurs, les objectifs de la Banque en matière d'adéquation des fonds propres peuvent évoluer avec le temps. Le PIEAFP débute par la planification stratégique qui permet de définir les principaux objectifs et les priorités de la Banque. Les lignes directrices qui découlent du PIEAFP, combinées à un rapport d'évaluation de l'adéquation des fonds propres par rapport aux objectifs de la Banque, constituent des apports pour le Plan de capital qui définit les lignes directrices régissant une gestion proactive du capital.

Tel qu'il est illustré ci-dessous, divers facteurs influencent l'adéquation du capital.

### FACTEURS INFLUENÇANT L'ADÉQUATION DU CAPITAL



Chaque année, le conseil d'administration examine et approuve plusieurs documents relatifs au capital, y compris la Politique de gestion et d'adéquation du capital, le Plan d'affaires et financier triennal et le Plan de capital. La direction contrôle les ratios de capital sur une base mensuelle alors que, pour sa part, le Comité de gestion des risques du conseil d'administration examine l'adéquation du capital sur une base trimestrielle. Le groupe Gestion intégrée des risques supervise le cadre de gestion du capital de la Banque, particulièrement au moyen de la Politique de gestion et d'adéquation du capital. Le groupe est également responsable du suivi des limites et de l'adéquation du capital. La Trésorerie corporative quant à elle est responsable de la révision du Plan de capital et veille à la gestion courante du capital.

### CAPITAL RÉGLEMENTAIRE

Le calcul du capital réglementaire est réalisé selon les lignes directrices du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) du Canada. Ces lignes directrices découlent du cadre normatif sur les fonds propres à risque élaboré par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB). Le capital de première catégorie représente les formes de capital les plus permanentes, est exempt des charges fixes obligatoires portées en diminution des bénéficiaires, et est juridiquement subordonné aux droits des déposants et des autres créanciers de l'institution financière. Le capital de deuxième catégorie est constitué des fonds propres complémentaires qui contribuent à la solidité globale d'une institution financière exploitée sur une base de permanence. Le capital total est défini comme la somme du capital de première catégorie et du capital de deuxième catégorie.

Les exigences réglementaires en matière de capital imposent des niveaux de capital minimum qui doivent être pris en compte concurremment aux autres facteurs susmentionnés lors de l'évaluation de l'adéquation des fonds propres de la Banque. Selon les normes du CBCB, les banques doivent maintenir un ratio de capital de première catégorie d'au moins 4% et un ratio de capital total d'au moins 8%. Les lignes directrices du BSIF stipulent quant à elles que les institutions financières canadiennes acceptant des dépôts doivent maintenir un ratio de capital de première catégorie d'au moins 7% et un ratio de capital total d'au moins 10%. La Banque a opté pour l'utilisation de la méthode standard pour évaluer les exigences de fonds propres afférentes au risque de crédit, et utilisé la méthode de l'indicateur de base pour évaluer les exigences de fonds propres afférentes au risque opérationnel. Les tableaux 21 et 22 présentent l'actif pondéré en fonction des risques et le capital réglementaire qui servent au calcul des ratios CBCB. La Banque et ses filiales se sont conformées à ces exigences tout au long de l'exercice 2010.

### PROPOSITION DE NOUVELLES RÈGLES DE MESURE DU CAPITAL ET DES LIQUIDITÉS

Au mois de décembre 2009, le CBCB a rendu publiques des propositions relatives à de nouvelles exigences en matière de mesure du capital et des liquidités. Des mises à jour ont également été publiées en juillet et septembre 2010 afin de fournir des informations additionnelles. Les propositions introduisent des nouvelles normes globales en matière de liquidité et proposent des exigences relatives à l'adéquation du capital plus strictes. Des informations supplémentaires au sujet de ces nouvelles exigences réglementaires sont attendues au cours des prochains mois. En ce moment, il est encore trop tôt pour évaluer l'impact définitif de ces exigences en ce qui a trait aux ratios de capital et aux liquidités, et ce, d'autant plus que ces propositions doivent encore être finalisées, tant à l'échelle internationale (CBCB) qu'à l'échelle nationale (BSIF) et sont susceptibles d'être modifiées avant l'entrée en vigueur des règlements définitifs. Néanmoins, en considérant la solide position de la Banque en matière de capital et la nature de ses opérations et en fonction de l'information disponible, la direction croit que la Banque est bien placée pour respecter les exigences de capital attendues.

**TABLEAU 21**  
**ACTIF PONDÉRÉ EN FONCTION DES RISQUES**

Aux 31 octobre (en milliers de dollars)

	0%	20%	35%	50%	75%	100%	150%	TOTAL	ACTIF PONDÉRÉ EN FONCTION DES RISQUES
<b>2010</b>									
<b>Catégorie d'exposition</b>									
Entreprises	1 622 \$	29 210 \$	– \$	48 368 \$	– \$	3 761 869 \$	36 949 \$	3 878 018 \$	3 847 319 \$
Souverains	3 740 188	139 289	–	–	–	–	–	3 879 477	27 858
Banques	–	209 246	–	–	–	–	–	209 246	41 849
Hypothèques résidentielles sur la clientèle de détail	4 046 779	–	4 415 333	–	–	35 299	–	8 497 411	1 580 666
Autres expositions sur la clientèle de détail	638 031	–	–	–	2 667 424	10 833	–	3 316 288	2 011 401
Petites entreprises assimilées aux autres expositions sur la clientèle de détail	90 388	–	–	–	343 749	–	–	434 137	257 812
Actions	–	–	–	–	–	260 099	–	260 099	260 099
Titrisation	–	21 187	–	6 006	–	1 646	–	28 839	8 886
Autres éléments d'actifs	61 599	115 710	–	–	–	490 605	–	667 914	513 747
	<b>8 578 607</b>	<b>514 642</b>	<b>4 415 333</b>	<b>54 374</b>	<b>3 011 173</b>	<b>4 560 351</b>	<b>36 949</b>	<b>21 171 429</b>	<b>8 549 637</b>
Instrument financiers dérivés	135	273 850	–	–	–	14 534	–	288 519	69 304
Engagements de crédit	34 338	6 000	–	–	–	520 634	–	560 972	521 834
Risques opérationnels									1 247 275
	<b>8 613 080 \$</b>	<b>794 492 \$</b>	<b>4 415 333 \$</b>	<b>54 374 \$</b>	<b>3 011 173 \$</b>	<b>5 095 519 \$</b>	<b>36 949 \$</b>	<b>22 020 920 \$</b>	<b>10 388 050 \$</b>
<b>Éléments inscrits au bilan</b>									
Liquidités									7 004 \$
Valeurs mobilières									409 363
Prêts hypothécaires									3 907 555
Autres prêts et engagements de clients en contrepartie d'acceptations									3 710 884
Autres actifs									514 831
									<b>8 549 637 \$</b>
<b>2009</b>									
<b>Catégorie d'exposition</b>									
Entreprises	2 964 \$	18 363 \$	– \$	32 628 \$	– \$	3 249 101 \$	23 799 \$	3 326 855 \$	3 304 787 \$
Souverains	4 469 789	90 987	–	–	–	–	–	4 560 776	18 197
Banques	–	229 054	–	–	–	–	–	229 054	45 811
Hypothèque résidentielles sur la clientèle de détail	3 588 597	–	3 477 915	–	–	31 171	–	7 097 683	1 248 441
Autres expositions sur la clientèle de détail	580 959	–	–	–	2 947 036	16 009	–	3 544 004	2 226 286
Petites entreprises assimilées aux autres expositions sur la clientèle de détail	84 267	–	–	–	392 550	–	–	476 817	294 413
Actions	–	–	–	–	–	118 983	–	118 983	118 983
Titrisation	–	14 328	–	6 604	–	1 539	–	22 471	7 707
Autres éléments d'actifs	55 206	60 283	–	–	–	503 578	–	619 067	515 635
	<b>8 781 782</b>	<b>413 015</b>	<b>3 477 915</b>	<b>39 232</b>	<b>3 339 586</b>	<b>3 920 381</b>	<b>23 799</b>	<b>19 995 710</b>	<b>7 780 260</b>
Instrument financiers dérivés	997	298 827	–	291	–	16 106	–	316 221	76 017
Engagements de crédit	36 191	8 000	–	–	–	469 433	–	513 624	471 033
Risques opérationnels									1 153 513
	<b>8 818 970 \$</b>	<b>719 842 \$</b>	<b>3 477 915 \$</b>	<b>39 523 \$</b>	<b>3 339 586 \$</b>	<b>4 405 920 \$</b>	<b>23 799 \$</b>	<b>20 825 555 \$</b>	<b>9 480 823 \$</b>
<b>Éléments inscrits au bilan</b>									
Liquidités									12 697 \$
Valeurs mobilières									220 257
Prêts hypothécaires									3 222 867
Autres prêts et engagements de clients en contrepartie d'acceptations									3 807 878
Autres actifs									516 561
									<b>7 780 260 \$</b>

**TABLEAU 22**  
**CAPITAL RÉGLEMENTAIRE – BRI**

Aux 31 octobre (en milliers de dollars, sauf les montants en pourcentage)

	2010	2009	VARIATION 10 / 09
Fonds propres de catégorie 1			
Actions ordinaires	259 363 \$	259 208 \$	– %
Surplus d'apport	243	209	16
Bénéfices non répartis	741 911	665 538	11
Actions privilégiées non cumulatives	210 000	210 000	–
Écarts d'acquisition	(53 790)	(53 790)	–
Déductions relatives à la titrisation et autres	(23 436)	(35 341)	(34)
Total des fonds propres de catégorie 1 (A)	1 134 291	1 045 824	8
Fonds propres de catégorie 2			
Débentures subordonnées	150 000	150 000	–
Provisions générales	73 250	72 864	1
Déductions relatives à la titrisation et autres	(20 214)	(32 822)	(38)
Total des fonds propres de catégorie 2	203 036	190 042	7
Total des fonds propres réglementaires – BRI (B)	1 337 327 \$	1 235 866 \$	8 %
Total de l'actif pondéré en fonction des risques (Tableau 21) (C)	10 388 050 \$	9 480 823 \$	
Ratio BRI de première catégorie (A/C)	10,9 %	11,0 %	
Ratio BRI total (B/C)	12,9 %	13,0 %	
Ratio actif / fonds propres	17,9 x	18,0 x	
Capitaux propres tangibles attribuables aux actionnaires ordinaires sur l'actif pondéré en fonction des risques	9,0 %	9,1 %	

## DIVIDENDES

Le conseil d'administration doit approuver les versements de dividendes sur les actions privilégiées et ordinaires à chaque trimestre. La déclaration et le versement de dividendes sont assujettis à certaines restrictions légales, tel qu'il est expliqué à la note 13 afférente aux états financiers consolidés annuels. Le niveau de dividendes déclarés sur les actions ordinaires

reflète les vues de la direction et du conseil d'administration sur les perspectives financières de la Banque et prend en considération les attentes du marché et les attentes réglementaires, de même que les objectifs de croissance de la Banque, tels qu'ils sont définis dans son Plan stratégique. Le tableau suivant présente un sommaire des dividendes déclarés au cours des trois derniers exercices.

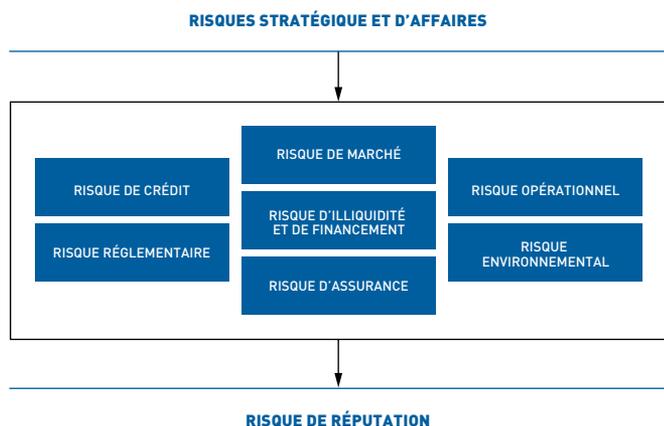
**TABLEAU 23**  
**DIVIDENDES SUR ACTIONS ET RATIO DU DIVIDENDE VERSÉ**

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en milliers de dollars, sauf les montants par action et les ratios du dividende versé)

	2010	2009	2008
Dividendes déclarés sur les actions privilégiées	11 775 \$	11 775 \$	11 775 \$
Dividendes déclarés par action ordinaire	1,44 \$	1,36 \$	1,30 \$
Dividendes déclarés sur les actions ordinaires	34 446 \$	32 453 \$	30 993 \$
Ratio du dividende versé	31,1 %	32,1%	34,2 %

## CADRE DE GESTION INTÉGRÉE DES RISQUES

La Banque est exposée à différents types de risques de par la nature de ses activités. Afin de s'assurer que tous les risques importants auxquels la Banque pourrait être exposée soient pris en considération, un Cadre de gestion intégrée des risques a été élaboré. Ce cadre fournit également une vue complète de l'évaluation et du contrôle des risques par les diverses parties prenantes.

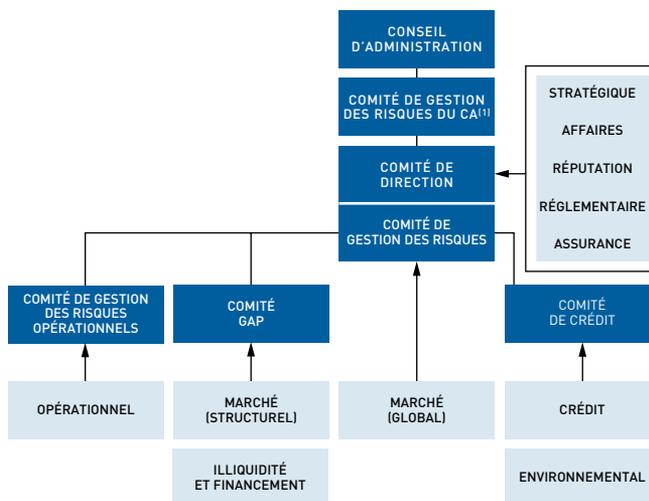


Le principal objectif de ce Cadre de gestion intégrée des risques est de développer et maintenir une culture de gestion des risques axée sur l'établissement de mesures permettant d'optimiser le ratio rendement/risques dans toutes les sphères d'activité de la Banque. Ce Cadre met également l'accent sur les objectifs suivants :

- l'établissement de processus permettant de déceler, comprendre et évaluer les risques les plus importants ;
- l'adoption de politiques saines et prudentes en matière de limites de risques et de gestion des risques ;
- l'établissement et la mise en application de contrôles internes efficaces ;
- la définition des rôles et responsabilités du comité de direction en matière de gestion des risques ;
- l'alignement de la stratégie et des objectifs de la Banque avec sa tolérance au risque ; et
- la divulgation, au conseil d'administration, de tous les risques, par l'entremise d'un rapport trimestriel sur la gestion intégrée des risques.

La gestion des risques est effectuée en fonction des niveaux de tolérance établis par le comité de direction et approuvés par le conseil d'administration par l'entremise de ses comités. Les risques sont donc gérés dans le respect des politiques et des limites de risques approuvées par le conseil d'administration, et conformément à la structure de gouvernance présentée ci-après.

### STRUCTURE DE GOUVERNANCE



(1) D'autres comités du conseil d'administration sont également responsables à l'égard de la gestion de certains risques.

### RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le **conseil d'administration** s'assure que la Banque est dotée d'un processus adéquat de gestion stratégique qui tient compte des risques. De plus, sur la foi des attestations et des rapports consolidés fournis par la direction, il évalue une fois l'an si la Banque offre un environnement propice au contrôle.

Le **comité de gestion des risques du conseil d'administration** doit s'assurer que le Cadre de gestion intégrée des risques a été appliqué correctement et en examine périodiquement le fonctionnement. Il doit également s'assurer que ce Cadre est doté d'un processus adéquat de gestion des risques qui vise l'identification, la mesure, la quantification et la gestion des risques, ainsi que l'élaboration de politiques adéquates en matière de risques de marché, d'illiquidité, de crédit, de réputation et opérationnel.

### RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES COMITÉS INTERNES DE GESTION DES RISQUES

Le **comité de direction**, présidé par le président et chef de la direction, agit à titre de premier comité de gestion des risques de la Banque. Il veille à ce que le Cadre de gestion intégrée des risques soit mis en application de manière efficiente. De plus, il révisé le code de déontologie et la politique de gestion du risque réglementaire, et assume la responsabilité de la mise en place de l'encadrement nécessaire à la gestion des risques d'affaires, réglementaire, stratégique, de réputation et d'assurance. En outre, le comité de direction, secondé par les comités de gestion des risques, évalue et révisé les politiques de gestion des risques relatives aux risques de marché, d'illiquidité et de financement, de crédit et opérationnel.

Le **comité de gestion du risque opérationnel** révisé les politiques de gestion du risque opérationnel et en recommande l'approbation au comité de direction, et révisé le rapport sur les pertes opérationnelles subies. De plus, il révisé et approuve les outils d'identification et d'évaluation des risques opérationnels, révisé les rapports destinés au comité de direction sur les plans d'action des secteurs d'activité, conçus pour atténuer et mieux gérer le risque opérationnel. Enfin, il révisé les indicateurs de risque opérationnel. Le comité de gestion du risque opérationnel est, par ailleurs, responsable de la supervision du plan de continuité des affaires.

Le **comité de gestion de l'actif et du passif (GAP)** chapeaute les activités reliées à la gestion du risque structurel de taux d'intérêt et du risque d'illiquidité et de financement, ainsi qu'à la gestion du capital. Plus précisément, il :

- supervise les orientations générales afférentes au risque structurel de taux d'intérêt, de même que la sensibilité au risque du revenu net d'intérêt, par secteur d'activité ;
- approuve les hypothèses du GAP et de liquidité, et s'assure que les règles de tarification de transfert sont conformes aux hypothèses ; et
- approuve les stratégies en matière de financement et de capital.

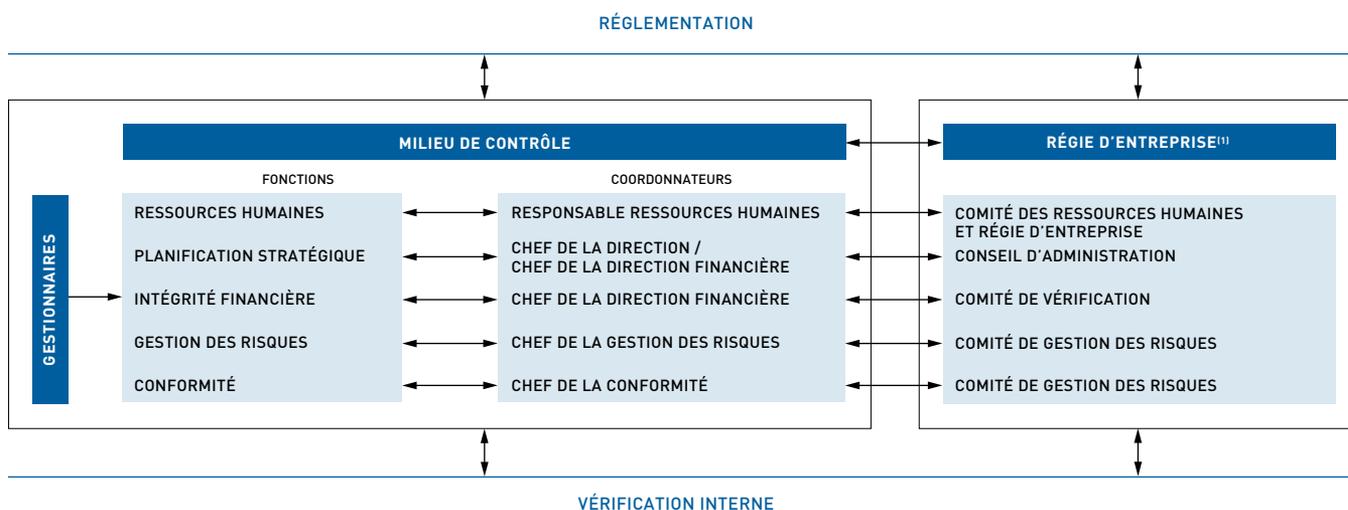
Le **comité de crédit** a pour responsabilité première de s'assurer de l'élaboration des politiques et des procédures de crédit, et de la mise en place de systèmes d'information liés à la gestion des risques de crédit actuels et potentiels de la Banque, et d'autoriser des prêts dans les limites de ses latitudes. Il est également responsable de revoir la délinquance de tous les types de prêt, d'autoriser les pertes sur prêts dans les limites établies et de s'assurer de l'adéquation des provisions pour pertes sur prêts.

### FONCTIONS DE GOUVERNANCE SOUTENANT LA GESTION INTÉGRÉE DES RISQUES

Le tableau qui suit présente la structure de contrôle et de régie d'entreprise de la Banque (la « Structure »), dans laquelle on retrouve plusieurs fonctions de gouvernance conçues pour contribuer à la gestion intégrée des risques. La Structure est divisée en deux zones distinctes : le milieu de contrôle et la gouvernance d'entreprise. Le milieu de contrôle fait référence aux processus, procédures et mesures de contrôle et de suivi, documentés et appliqués, qui permettent à la Banque de gérer et de contrôler ses activités commerciales, ainsi que les risques importants qu'elle encourt. Le milieu de contrôle repose ainsi sur cinq fonctions : les ressources humaines, la planification stratégique, l'intégrité financière, la gestion des risques et la conformité. En ce qui a trait à la gouvernance d'entreprise, le conseil d'administration a la responsabilité ultime de s'assurer, autant que possible, que, globalement, la tolérance au risque correspond aux stratégies et objectifs de la Banque, et que ses ressources, ses technologies et ses processus sont alignés sur ses objectifs. La responsabilité de chaque fonction est déléguée à certains membres de la direction qui agissent à titre de coordonnateurs du milieu de contrôle, sous la supervision des comités du conseil d'administration.

Le secteur Vérification interne joue également un rôle clé, alors qu'il assume la responsabilité de la mise en place et du soutien d'un système fiable et complet pour surveiller adéquatement l'efficacité des contrôles effectués au sein des différentes fonctions du Cadre. Par ailleurs, les exigences réglementaires et légales font partie intégrante du Cadre de gestion intégrée des risques de la Banque.

### STRUCTURE DE CONTRÔLE ET DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE



[1] Gouvernance d'entreprise assurée par le conseil d'administration et ses comités.

### GESTION DU RISQUE STRATÉGIQUE ET DU RISQUE D'AFFAIRES

Le risque stratégique découle de l'inadéquation des plans d'affaires, des stratégies, du processus décisionnel, de l'affectation et de l'utilisation des ressources de la Banque, ainsi que de l'incapacité à s'adapter à l'évolution de son cadre opérationnel.

Le risque d'affaires correspond à l'incidence éventuelle et défavorable de changements dans l'environnement fiscal, économique, concurrentiel, légal ou comptable sur les résultats de la Banque.

La haute direction est responsable de la gestion du risque stratégique et du risque d'affaires de la Banque. Un processus de planification stratégique se déroule chaque année. La Banque procède alors à l'analyse des forces, des faiblesses, des menaces et des opportunités afin de déterminer la rentabilité et le profil de risques de ses divers secteurs d'activité. La stratégie globale de la Banque est ainsi établie par la haute direction et soumise au conseil d'administration pour son approbation.

### GESTION DU RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est le risque de perte financière si une contrepartie (y compris un débiteur, l'émetteur d'un titre ou le garant d'un titre) ne respecte pas entièrement ses obligations financières ou contractuelles à l'égard de la Banque, relativement à un instrument financier figurant ou non au bilan.

La gestion du risque de crédit est une fonction indépendante des opérations, ce qui préserve l'indépendance et l'intégrité de l'évaluation des risques. Le comité de crédit a pour mandat de superviser, sur une base opérationnelle, l'ensemble de la gestion du risque de crédit. Le rapport sur la gestion intégrée des risques, présenté une fois par trimestre au comité de direction et au comité de gestion des risques du conseil d'administration, fournit un sommaire de l'information clé relative aux risques de crédit. Les politiques adoptées par la Banque en matière de gestion du risque de crédit assurent une appréciation adéquate des risques. Ces politiques couvrent l'autorisation de crédit par niveau d'autorité, l'attribution de cotes de risque, la gestion des prêts douteux, l'établissement de provisions spécifiques et générale, et la tarification en fonction du risque. Les politiques sont revues et approuvées périodiquement par le comité de gestion des risques du conseil d'administration.

Le processus d'autorisation des contreparties et des prêts est centralisé. La Banque utilise des systèmes experts pour supporter le processus décisionnel quant à la plupart des demandes de crédit à la consommation, de prêts hypothécaires résidentiels et de cartes de crédit, ainsi que de prêts commerciaux de petite taille. En ce qui concerne les autres prêts commerciaux, les demandes sont analysées cas par cas par des équipes spécialisées. Par l'intermédiaire d'un groupe de gestion du risque de crédit indépendant des secteurs d'activité, la Banque assure le suivi de ses portefeuilles d'instruments financiers, tant sur le plan qualitatif que quantitatif, grâce à : [i] des politiques et des mécanismes de révision des divers types de dossiers ; [ii] des systèmes de mise à jour des cotes de risque ; et [iii] l'analyse de la tarification. Chaque mois, le comité de crédit de la Banque révise les prêts douteux et procède à des analyses de haut niveau des prêts en défaut depuis au moins 90 jours. Les processus de recouvrement sont centralisés et s'appuient sur une expertise spécialisée.

La Banque utilise divers outils pour gérer ses risques. Parmi ceux-ci, un système de cotation des risques à 18 cotes est utilisé pour évaluer tous les types de crédit commercial. À partir d'un certain niveau de cote, les dossiers sont considérés comme étant sous surveillance et leur gestion suit des procédures spécifiques. En ce qui concerne la qualité des portefeuilles, un prêt est considéré comme douteux lorsque les paiements d'intérêts accusent plus de trois mois de retard ou si, de l'avis de la direction, il existe un doute raisonnable quant à la possibilité de recevoir la totalité des intérêts et du capital à l'échéance.

Des provisions spécifiques pour pertes sont constituées afin d'ajuster la valeur comptable des prêts douteux à la valeur de réalisation actualisée estimée. Dans le cas des prêts douteux commerciaux et immobiliers, les provisions sont révisées sur une base individuelle dans le cadre d'un processus continu.

Pour les prêts douteux liés aux portefeuilles de prêts à la consommation, les provisions sont généralement établies sur une base de portefeuille en utilisant des modèles qui tiennent compte de l'historique des pertes. Les tableaux 24 et 25 offrent plus d'information sur les prêts douteux.

En sus des provisions spécifiques, la Banque établit une provision générale afin de pourvoir aux pertes émanant de ses portefeuilles de prêts performants selon une méthode qui inclut des facteurs tels que la taille des portefeuilles, leur profil de risque et les pertes historiques.

La diversification est l'un des principes fondamentaux de la gestion de risques. À cet effet, la politique de crédit établit des lignes directrices visant à limiter les concentrations de crédit par contrepartie et par secteur d'activité, et identifie certains secteurs jugés plus risqués et donc à éviter. La composition des portefeuilles de prêts est présentée dans les graphiques ci-après.

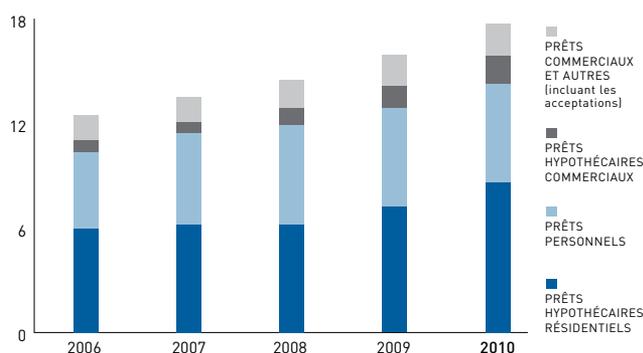
### Composition du portefeuille de prêts

Le portefeuille de prêts de la Banque est constitué de prêts personnels, de prêts hypothécaires résidentiels, de prêts hypothécaires commerciaux et de prêts commerciaux, y compris des acceptations bancaires. La composition du portefeuille de prêts au 31 octobre 2010 est demeurée relativement inchangée par rapport au 31 octobre 2009. Les prêts hypothécaires résidentiels incluent principalement des prêts hypothécaires de détail et également des prêts hypothécaires pour des projets de développement immobilier et des propriétés de plus grande envergure d'une valeur de 0,5 milliard \$.

Les expositions liées à des prêts aux particuliers et aux micro-entreprises représentent près de 80 % du portefeuille de prêts de la Banque, ce qui reflète sa forte présence auprès des particuliers par l'entremise des secteurs d'activité Particuliers et PME-Québec et B2B Trust. De plus, les prêts commerciaux et les prêts hypothécaires commerciaux sont accordés essentiellement à des petites et moyennes entreprises.

### COMPOSITION DU PORTEFEUILLE DE PRÊTS

(en milliards de dollars)

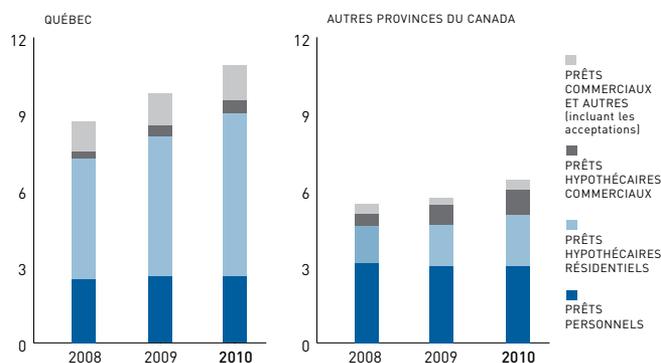


### Répartition géographique

La Banque mène ses opérations partout au Canada. Au Québec, elle offre tous ses produits de crédit, principalement par l'intermédiaire de son réseau de succursales et de ses centres d'affaires commerciales. Elle étend ses activités partout au Canada grâce à plusieurs autres centres d'affaires commerciales. La Banque offre également ses produits à un vaste réseau d'intermédiaires financiers indépendants par l'entremise de B2B Trust. Les prêts consentis au Québec constituaient 63% du total des prêts au 31 octobre 2010, et les prêts consentis hors Québec, 37% (ce qui est inchangé par rapport au 31 octobre 2009).

### RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES PRÊTS

(en milliards de dollars)



### Assurances et garanties

Une part importante du portefeuille de prêts de la Banque est assurée auprès de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) ou protégée par des actifs donnés en garantie par les emprunteurs.

La SCHL offre un programme d'assurance hypothécaire conçu en définitive pour faciliter l'accès des Canadiens à du financement hypothécaire à coût abordable. À titre de prêteur agréé en vertu de ce programme, la Banque bénéficie de la couverture d'assurance, réduisant ainsi son risque global de crédit et améliorant ses ratios de capital. De plus, en maintenant une forte proportion de prêts hypothécaires résidentiels assurés, la Banque conserve sa capacité à mener des opérations de titrisation pour financer ses activités à un coût optimal et gérer ses liquidités. Au terme de l'exercice 2010, 47% des prêts hypothécaires résidentiels étaient assurés par la SCHL, comparativement à 48% à la fin de l'exercice 2009. La Banque considère détenir d'excellentes garanties pour les autres prêts hypothécaires conventionnels dont la valeur n'excède jamais 80% de la valeur estimée des propriétés à l'origine, conformément aux exigences légales.

Les prêts hypothécaires commerciaux sont également garantis par des actifs spécifiques dont, notamment, des projets de construction, des propriétés commerciales, des centres commerciaux, des édifices à bureaux, des usines, des entrepôts et des condominiums industriels. De manière générale, la valeur de ces prêts n'excède pas 60% à 75% de la valeur estimée des propriétés à l'origine, selon la nature du prêt.

Le portefeuille de prêts à l'investissement de B2B Trust se compose principalement de prêts sur fonds communs de placement. La souscription des prêts est soumise à un processus rigoureux qui permet de gérer le risque de crédit associé aux

clients de manière efficiente. Les autorisations sont très largement fondées sur la capacité des clients à rembourser des prêts, de même que sur la solidité de leur situation financière, le tout fondé principalement sur leur cote de crédit. De plus, le portefeuille fait l'objet d'une analyse périodique afin d'identifier tout problème potentiel de crédit. Enfin, les prêts sont garantis par une liste exhaustive de fonds communs de placement et de fonds distincts admissibles. Plus le ratio prêt/valeur augmente, plus les critères imposés sont sévères. Pour les prêts dont les déboursments sont importants, des renseignements additionnels sur les revenus personnels et les actifs nets sont habituellement exigés. Le processus de souscription de marges de crédit hypothécaire et de prêts découlant de financement aux points de vente permet d'évaluer le risque de crédit associé aux clients. De plus, ces prêts sont garantis par des actifs immobiliers et d'autres actifs. Aussi, plus de 10% du portefeuille de prêts personnels de la Banque consiste en des prêts étudiants et des prêts accordés dans le cadre du programme Immigrants investisseurs, lesquels sont garantis par les gouvernements fédéral ou provincial.

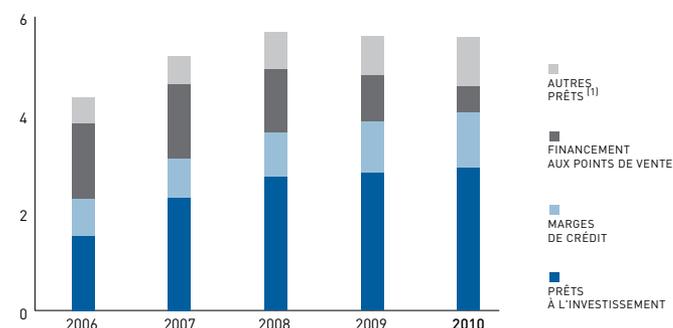
### Évolution de la composition des portefeuilles de prêts

#### Prêts personnels

Au 31 octobre 2010, le portefeuille de prêts personnels s'élevait à 5,6 milliards \$, soit une légère diminution de 24,3 millions \$ par rapport au 31 octobre 2009. Cette diminution résulte principalement de la baisse du portefeuille de financement aux points de vente qui reflète la décision de la direction de réduire graduellement le risque associé à ces activités. Les marges de crédit hypothécaire et le portefeuille de prêts à l'investissement de B2B Trust ont augmenté de 74,4 millions \$ et 95,8 millions \$, respectivement au cours de l'exercice 2010.

### COMPOSITION DU PORTEFEUILLE DE PRÊTS PERSONNELS

(en milliards de dollars)

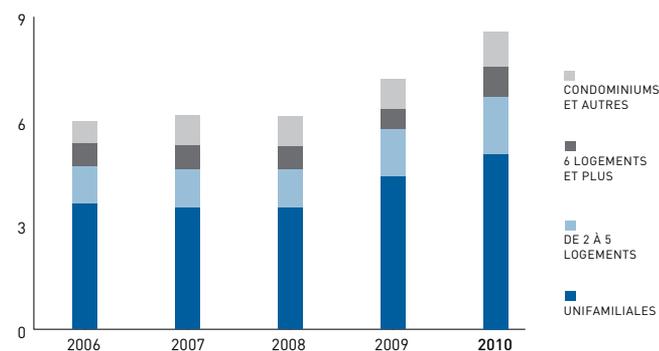


(1) Incluant prêts sur cartes de crédit, prêts étudiants, prêts accordés dans le cadre du programme Immigrants investisseurs et autres prêts.

*Prêts hypothécaires résidentiels*

Comme l'indique le tableau 17, à la page 38 du présent Rapport de gestion, les portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels, y compris les prêts au bilan et les prêts titrisés, ont augmenté de 1,4 milliard \$, ou 14%, au cours de l'exercice 2010. La capacité de la Banque à répondre aux besoins de ses clients, combinée à une conjoncture de faibles taux d'intérêt, des perspectives économiques plus positives et des conditions de marché immobilier généralement favorables au Canada ont contribué au maintien de l'élan de croissance dans ce portefeuille.

**PRÊTS HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENTIELS PAR TYPE DE PROPRIÉTÉ**  
(en milliards de dollars)

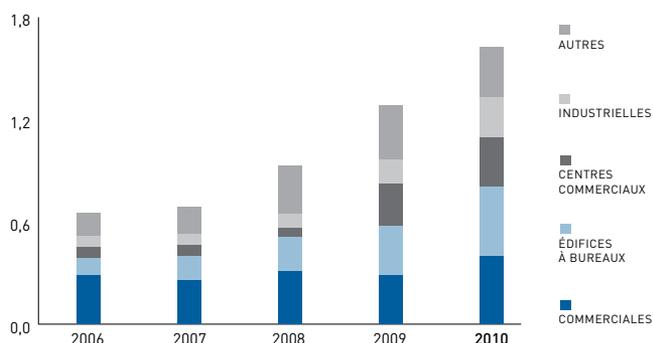


*Prêts hypothécaires commerciaux*

Les prêts hypothécaires commerciaux ont augmenté de 27,5% par rapport à l'exercice 2009 et s'établissent à 1,6 milliard \$ au 31 octobre 2010, comparativement à 1,3 milliard \$ au 31 octobre 2009. Par l'intermédiaire de son secteur d'affaires Immobilier et Commercial, la Banque a continué à générer une importante croissance de ce portefeuille. Au cours de l'exercice 2010, la proportion de prêts à terme fixe a augmenté à 63%, alors qu'elle s'élevait à 53% à la clôture de l'exercice 2009. Quoiqu'elles produisent des marges plus étroites, les activités dans le domaine des prêts à terme assurent une plus grande stabilité à ce portefeuille, étant donné que les prêts à terme ne viennent pas à échéance aussi rapidement que les prêts dans le domaine de la construction.

Le portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux assure une saine diversification des risques. Au 31 octobre 2010, l'Ontario et l'Ouest canadien représentaient 64% du total de ce portefeuille et le Québec, 34%, des pourcentages inchangés par rapport au 31 octobre 2009. La valeur moyenne des prêts s'établissait à 2,3 millions \$ au 31 octobre 2010, comparativement à 1,9 million \$ au 31 octobre 2009.

**PRÊTS HYPOTHÉCAIRES COMMERCIAUX PAR TYPE DE PROPRIÉTÉ**  
(en milliards de dollars)



*Prêts commerciaux*

Au 31 octobre 2010, le portefeuille de prêts commerciaux, y compris les acceptations bancaires, s'élevait à 1,9 milliard \$, une augmentation de 83,9 millions \$ par rapport au 31 octobre 2009, alors qu'il s'élevait à 1,8 milliard \$. Cette hausse découle principalement du secteur des petites et moyennes entreprises au Québec. Comme l'indique le tableau 24, le portefeuille de prêts commerciaux englobe un large éventail d'industries, et aucune industrie spécifique ne représente plus de 20% de l'ensemble du portefeuille.

*Prêts douteux*

Les prêts douteux bruts ont augmenté de 50,6 millions \$ depuis le début de l'exercice et s'élevaient à 188,1 millions \$ au 31 octobre 2010. Les prêts douteux nets s'élevaient à 50,0 millions \$ au 31 octobre 2010, comparativement à 23,0 millions \$ au 31 octobre 2009. Cette augmentation provient essentiellement du portefeuille de prêts commerciaux et de prêts hypothécaires commerciaux, alors que le récent ralentissement économique mettait à rude épreuve certains comptes commerciaux et immobiliers. Néanmoins, la qualité du portefeuille de prêts demeure bonne, dans l'ensemble. Par ailleurs, la performance des portefeuilles de détail a été très satisfaisante. Les prêts douteux liés au portefeuille de financement aux points de vente se sont grandement améliorés, un résultat attribuable aux mesures adoptées au cours des dernières années afin de réduire le profil de risque de la Banque. De plus, les emprunteurs ont continué de tirer parti de l'amélioration des conditions dans le marché du travail au Canada et des faibles taux d'intérêt. Se situant à environ 34% des prêts douteux bruts, le niveau de provisions spécifiques est demeuré relativement stable par rapport au début de l'exercice, alors qu'il se situait à 30%. Ce niveau de provisions reflète la bonne qualité des garanties sous-jacentes.

La provision générale s'établissait à 73,3 millions \$ au 31 octobre 2010, soit au même niveau qu'au 31 octobre 2009. Cette provision générale reflète l'estimation des pertes imputables à la détérioration de la qualité de crédit de prêts qui n'ont pas encore été identifiés comme douteux.

La note 5 des états financiers consolidés annuels offre de plus amples renseignements à ce sujet.

**TABLEAU 24**  
**RÉPARTITION DES PRÊTS DOUTEUX PAR PORTEFEUILLE DE CRÉDIT ET PAR INDUSTRIE**

Aux ou pour les exercices terminés les 31 octobre [en milliers de dollars, sauf les montants en pourcentage]

	2010				
	PRÊTS	PRÊTS DOUTEUX BRUTS	PROVISIONS SPÉCIFIQUES	PRÊTS DOUTEUX NETS	PROVISION POUR PERTES SUR PRÊTS <sup>(1)</sup>
Personnels	5 630 788 \$	16 397 \$	5 312 \$	11 085 \$	31 460 \$
Hypothécaires résidentiels	8 582 548	39 304	4 256	35 048	3 486
Hypothécaires commerciaux	1 638 861	34 316	10 934	23 382	8 729
	15 852 197	90 017	20 502	69 515	43 675
Commerciaux et autres					
Fabrication	194 993	27 042	18 540	8 502	
Transformation et ressources naturelles	138 407	24 948	4 520	20 428	
Agriculture	220 957	15 168	1 471	13 697	
Services publics	53 640	3 385	1 000	2 385	
Commerce de gros et détail	310 949	10 272	6 435	3 837	
Construction	140 702	2 006	1 485	521	
Services financiers	105 254	332	272	60	
Service immobilier, service de location et de location à bail	346 338	5 605	4 805	800	
Autres services et administration publique	200 180	2 037	1 153	884	
Transport et communications	101 974	6 038	4 377	1 661	
Autres	43 246	1 273	333	940	
	1 856 640	98 106	44 391	53 715	24 325
Total	17 708 837 \$	188 123 \$	64 893 \$	123 230	68 000 \$
Provisions générales				(73 250)	
Total – prêts douteux nets				49 980 \$	
En % du portefeuille moyen de prêts et acceptations		1,11 %		0,30 %	

(1) Imputée à l'état des résultats consolidé

	2009				
	PRÊTS	PRÊTS DOUTEUX BRUTS	PROVISIONS SPÉCIFIQUES	PRÊTS DOUTEUX NETS	PROVISION POUR PERTES SUR PRÊTS <sup>(1)</sup>
Personnels	5 655 055 \$	23 738 \$	7 048 \$	16 690 \$	37 112 \$
Hypothécaires résidentiels	7 219 830	32 368	1 878	30 490	1 527
Hypothécaires commerciaux	1 285 012	11 230	2 525	8 705	980
	14 159 897	67 336	11 451	55 885	39 619
Commerciaux et autres					
Fabrication	240 218	22 960	9 002	13 958	
Transformation et ressources naturelles	132 090	16 187	8 668	7 519	
Agriculture	210 910	12 413	1 761	10 652	
Services publics	104 104	4 809	1 000	3 809	
Commerce de gros et détail	253 103	4 024	2 921	1 103	
Construction	110 258	2 561	1 384	1 177	
Services financiers	68 698	1 944	743	1 201	
Service immobilier, service de location et de location à bail	344 606	1 547	1 476	71	
Autres services et administration publique	178 480	719	699	20	
Transport et communications	100 980	618	601	17	
Autres	29 326	2 376	1 590	786	
	1 772 773	70 158	29 845	40 313	16 381
Total	15 932 670 \$	137 494 \$	41 296 \$	96 198	56 000 \$
Provisions générales				(73 250)	
Total – prêts douteux nets				22 948 \$	
En % du portefeuille moyen de prêts et acceptations		0,93 %		0,15%	

(1) Imputée à l'état des résultats consolidé

**TABEAU 25**  
**RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES PRÊTS PAR PORTEFEUILLE DE CRÉDIT**

Aux 31 octobre (en milliers de dollars)

	2010		2009	
	PRÊTS	PRÊTS DOUTEUX BRUTS	PRÊTS	PRÊTS DOUTEUX BRUTS
<b>Québec</b>				
Personnels	2 623 991 \$	4 667 \$	2 612 611 \$	6 516 \$
Hypothécaires résidentiels	6 489 265	13 870	5 588 148	10 711
Hypothécaires commerciaux	589 498	13 473	452 838	5 998
Commerciaux et autres	1 441 310	82 987	1 376 204	62 493
	<b>11 144 064</b>	<b>114 997</b>	10 029 801	85 718
<b>Autres provinces du Canada</b>				
Personnels	3 006 797	11 730	3 042 444	17 222
Hypothécaires résidentiels	2 093 283	25 434	1 631 682	21 657
Hypothécaires commerciaux	1 049 363	20 843	832 174	5 232
Commerciaux et autres	415 330	15 119	396 569	7 665
	<b>6 564 773</b>	<b>73 126</b>	5 902 869	51 776
<b>Total</b>	<b>17 708 837 \$</b>	<b>188 123 \$</b>	15 932 670 \$	137 494 \$

### GESTION DU RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché correspond aux pertes financières que pourrait encourir la Banque en raison des fluctuations défavorables de la valeur des instruments financiers, à la suite de variations des paramètres qui sous-tendent leur évaluation, notamment les taux d'intérêt, les taux de change et les cours boursiers. Ce risque est inhérent aux activités de financement, de placement, de négociation et de gestion de l'actif et du passif (GAP) de la Banque.

Le **risque de taux d'intérêt** correspond à l'impact négatif potentiel des fluctuations défavorables des taux d'intérêt. La section portant sur les activités de gestion de l'actif et du passif décrit la gestion globale du risque de taux d'intérêt. Le risque structurel de marché provient principalement des différences entre les dates d'échéance ou les dates de réévaluation des éléments au bilan et hors bilan, ainsi que des options incorporées dans certains produits bancaires, notamment les clauses de remboursement anticipé de prêts et les clauses de rachat de dépôts.

Le **risque de change étranger** correspond aux pertes que la Banque pourrait encourir à la suite de fluctuations défavorables des taux de change. Il provient essentiellement des positions de change étranger maintenues par la Banque pour soutenir l'offre de produits et services en devises autres que le dollar canadien, ainsi que des activités d'arbitrage et, dans une moindre mesure, du non-appariement en devises des éléments d'actif et de passif au bilan et hors bilan, et de la non-concordance des entrées et des sorties de fonds en devises étrangères.

Le **risque lié aux cours boursiers** correspond aux pertes financières que la Banque pourrait encourir à la suite de fluctuations défavorables du cours de certaines actions ou du marché boursier en général.

### Politiques et normes

L'objectif premier d'une gestion efficace du risque de marché est de mesurer de manière adéquate les risques de marché les plus importants et d'assurer que ces risques sont contenus sous le seuil de tolérance au risque de la Banque. La Banque s'est donc dotée de politiques et de limites pour surveiller et encadrer l'exposition aux risques de marché découlant de ses activités de négociation, de placement et de gestion de l'actif et du passif. Ces politiques et limites établissent les pratiques de gestion de la Banque relativement à divers risques associés à ses activités de trésorerie. Elles sont approuvées par le comité de direction et par le comité de gestion des risques du conseil d'administration, au moins annuellement, afin de s'assurer de leur conformité aux principes, objectifs et stratégies de gestion retenus.

Des rapports détaillés sur le niveau de risque et sur la surveillance des limites sont produits quotidiennement et présentés :

- quotidiennement aux gestionnaires de portefeuilles et de risques ; et
- trimestriellement au comité de direction et au comité de gestion des risques du conseil d'administration.

### Méthodes d'évaluation et de gestion du risque de marché

L'évaluation des risques de marché pour la Banque repose sur la combinaison de diverses mesures telles que :

- des limites dites nominales ;
- la valeur à risque (VaR) ; et
- des scénarios chocs et d'autres mesures de sensibilité.

La Banque fixe des limites qui sont conformes à son plan d'affaires et à sa tolérance à l'égard du risque de marché. En établissant ces limites, la Banque tient compte de la volatilité et de la liquidité du marché, de l'expérience organisationnelle et des stratégies d'affaires. Des limites sont établies au niveau des portefeuilles, au niveau des secteurs d'activité, au niveau des facteurs de risque et au niveau de la Banque dans son ensemble, et sont surveillées quotidiennement. Les limites de risque de marché sont fondées sur les principaux facteurs de risque des activités et peuvent comprendre des limites nominales, des mesures de sensibilité, la VaR et d'autres scénarios chocs. La Banque utilise une combinaison de ces méthodes selon la complexité et la nature de ses activités.

### Valeur à risque

La valeur à risque correspond à la perte potentielle que la Banque pourrait enregistrer sur une période d'une journée, avec un niveau de confiance de 99%. Par conséquent, les chances que les pertes réelles subies un jour donné soient plus élevées que la VaR sont théoriquement de 1%. Afin de calculer la VaR, des simulations historiques, prenant implicitement en compte les corrélations entre les différents facteurs de risques, sont effectuées. La VaR est basée sur un historique de données de 300 jours. Les valeurs à risque sont calculées sur une base quotidienne pour l'ensemble des activités des marchés financiers. La Banque utilise des tests de validité rétroactifs pour comparer les profits et les pertes théoriques aux résultats de la VaR de négociation. Cela permet de valider les hypothèses statistiques du modèle de VaR. Ces tests sont effectués pour chacun des secteurs d'activité et chacun des facteurs de risques, ainsi que pour le portefeuille de négociation dans son ensemble. La variation théorique des profits et pertes est générée en utilisant les mouvements de prix quotidiens et en formulant l'hypothèse que la composition du portefeuille est stable.

### Scénarios chocs et mesures de sensibilité

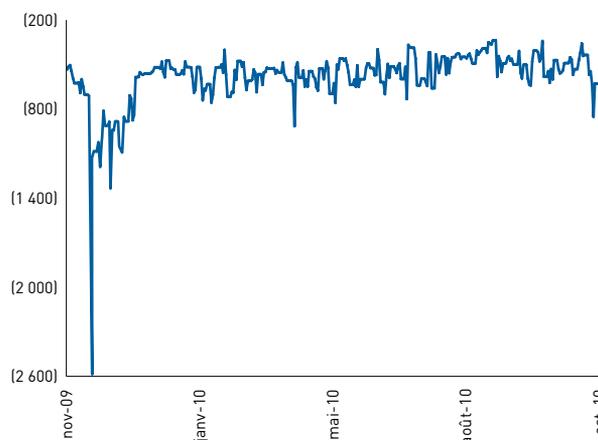
Parallèlement aux calculs de valeurs à risque, l'impact de scénarios chocs sur les profits et pertes est estimé pour les portefeuilles de négociation et d'investissement, et les résultats sont utilisés pour évaluer l'impact de situations de marché anormales. Les scénarios chocs représentent une mesure de risque complémentaire à la VaR et visent à fournir une estimation de la pire perte que la Banque pourrait encourir. Le programme de scénarios chocs de la Banque combine des scénarios historiques et statistiques afin de simuler l'impact de changements importants dans les facteurs de risques sur la valeur marchande des portefeuilles. La Banque produit également, sur une base quotidienne, des mesures de sensibilité (incluant des mesures de volatilité et des mouvements parallèles de courbes de rendement), sur des secteurs d'affaires spécifiques et sur les activités des marchés financiers dans leur ensemble.

### Activités de négociation

Les activités de négociation sont axées sur les besoins de la Banque et de ses clients. Les risques de marché associés aux activités de négociation découlent des activités pour lesquelles la Banque agit à titre de principal ou d'agent pour ses clients. Ces activités sont menées principalement par Valeurs mobilières Banque Laurentienne et, dans une moindre mesure, par la Trésorerie corporative de la Banque. Le graphique ci-après présente la VaR totale quotidienne du portefeuille de négociation pour l'exercice 2010. Au mois de décembre 2009, la Banque a participé à une importante émission d'actions, ce qui a entraîné une augmentation temporaire de la VaR. La VaR s'est résorbée peu de temps après lors de la cession des actions.

### VaR JOURNALIÈRE DU PORTEFEUILLE DE NÉGOCIATION AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS

(en milliers de dollars)



### Activités de gestion de l'actif et du passif

L'objet des activités de gestion de l'actif et du passif est de contrôler le risque structurel de taux d'intérêt, qui correspond à l'impact potentiel défavorable des fluctuations des taux d'intérêt sur les revenus et la valeur économique de la Banque. Ce risque est attribuable principalement aux différences entre les dates d'échéance ou les dates de réévaluation des éléments du bilan et des éléments hors bilan, ainsi qu'aux options incorporées dans certains produits bancaires, notamment les clauses de remboursement anticipé des prêts, le rachat des dépôts et les engagements hypothécaires.

La gestion du risque structurel nécessite un suivi rigoureux de quatre groupes de portefeuilles distincts :

- les opérations bancaires de la clientèle de la Banque, affectées par les choix des clients, la disponibilité des produits et les politiques de tarification selon les termes ;
- les activités de placement, dont les titres négociables et le financement institutionnel ;
- les activités de négociation de titres, qui sont évalués quotidiennement à leur juste valeur marchande selon l'évolution des taux ; et
- un portefeuille de couverture qui permet à la Banque de contenir le risque global lié aux taux d'intérêt à l'intérieur de strictes limites internes.

La gestion dynamique du risque structurel vise à maximiser la rentabilité de la Banque tout en préservant la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Afin d'atteindre ces objectifs, divers instruments de trésorerie et instruments dérivés dont, principalement, les swaps de taux d'intérêt, les contrats à terme normalisés et les options, sont utilisés pour modifier les caractéristiques de taux d'intérêt des instruments sous-jacents au bilan de la Banque et pour couvrir le risque inhérent aux options incorporées dans les produits de prêts et de dépôts.

Le risque structurel est géré globalement par la Trésorerie corporative de la Banque et surveillé par le comité de gestion de l'actif et du passif, conformément à la politique de gestion du risque structurel approuvée par le comité de gestion des risques du conseil d'administration. Cette politique définit les limites relatives à l'appréciation du risque lié à la valeur économique et au revenu net d'intérêt. Ces limites de risque sont calculées en simulant l'impact d'un mouvement parallèle, soudain et soutenu, de 100 points de base des taux pour toutes les échéances.

Le risque lié au revenu net d'intérêt mesure l'incidence défavorable des fluctuations des taux d'intérêt sur le revenu net d'intérêt au cours des 12 prochains mois. Le risque lié à la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires mesure l'incidence défavorable nette sur la valeur actualisée de l'actif et du passif figurant au bilan et hors bilan.

Les positions des portefeuilles sont revues périodiquement par le comité de gestion de l'actif et du passif qui a la responsabilité de surveiller le positionnement de la Banque en ce qui concerne les mouvements anticipés de taux d'intérêt et de recommander la couverture de tout risque de taux d'intérêt non désiré ou imprévu. De plus, des rapports de suivi des risques sont présentés périodiquement au comité de direction et au comité de gestion des risques du conseil d'administration.

Dans le cadre d'une saine gestion du risque structurel, un relevé des écarts de retarification est produit mensuellement. Ce relevé sert ensuite de base à des analyses de simulation de l'impact de divers scénarios de taux sur le revenu net d'intérêt

et sur la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. L'un des exercices de simulation consiste à soumettre le bilan de la Banque à des hausses et à des baisses parallèles, soudaines et soutenues, de 1 % et 2 % des taux d'intérêt. Au 31 octobre 2010 par exemple, pour tous les portefeuilles, une augmentation de 1 % du taux d'intérêt aurait entraîné une augmentation d'environ 4,7 millions \$ du revenu net d'intérêt avant impôts pour les 12 mois suivants, et aurait eu des retombées négatives de 22,6 millions \$ sur la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Le tableau 26 ci-après détaille d'autres mouvements de taux d'intérêt. Ces résultats reflètent les efforts de la direction de la Banque pour tirer parti des mouvements anticipés de taux d'intérêt à court et à long terme, tout en maintenant la sensibilité à ces fluctuations bien en deçà des limites approuvées. La position de la Banque en matière de sensibilité aux taux d'intérêt, au 31 octobre 2010, est présentée à la note 21 afférente aux états financiers consolidés annuels.

**TABLEAU 26**  
**ANALYSE DE LA SENSIBILITÉ AU RISQUE**

Aux 31 octobre (en milliers de dollars)

	2010		2009	
	REVENU NET D'INTÉRÊT <sup>(1)</sup>	VALEUR ÉCONOMIQUE DES CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES <sup>(2)</sup>	REVENU NET D'INTÉRÊT <sup>(1)</sup>	VALEUR ÉCONOMIQUE DES CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES <sup>(2)</sup>
<b>Incidence d'une :</b>				
augmentation du taux d'intérêt de 100 points de base	4 650 \$	(22 638)\$	(4 779)\$	(19 626)\$
diminution du taux d'intérêt de 100 points de base	(10 411)	25 714	(21 506)	22 682
<b>Incidence d'une :</b>				
augmentation du taux d'intérêt de 200 points de base	9 091	(44 050)	(9 540)	(38 160)
diminution du taux d'intérêt de 200 points de base	(46 073)\$	49 540 \$	(67 298)\$	22 063 \$

(1) Compte tenu des taux d'intérêt inhabituellement faibles à la fin de l'exercice, l'analyse de sensibilité des taux présente certains résultats asymétriques sur le revenu net d'intérêt des 12 prochains mois.

(2) Net des impôts sur les bénéfices

## GESTION DU RISQUE OPÉRATIONNEL

Le risque opérationnel est inhérent aux activités des institutions financières. Il découle d'une inadéquation ou d'une défaillance attribuable à des processus, des personnes, des systèmes ou encore à des événements extérieurs.

La politique de gestion du risque opérationnel, revue annuellement par le comité de gestion des risques du conseil d'administration, décrit le cadre de gestion du risque opérationnel et définit les rôles et responsabilités de divers intervenants. Le comité de gestion du risque opérationnel, qui rend compte au comité de direction, représente l'un des éléments de base de la structure de gouvernance du risque opérationnel. Il incombe toutefois aux gestionnaires des secteurs d'activité et des filiales de gérer de manière proactive le risque opérationnel inhérent à leurs opérations quotidiennes. Pour sa part, le groupe de gestion du risque opérationnel supervise le processus de gestion du risque opérationnel. La Vérification interne de la Banque contribue à ce processus en communiquant les conclusions de ses mandats de vérification au groupe de gestion du risque opérationnel, ainsi qu'au comité de gestion des risques du conseil d'administration et au comité de vérification.

Le processus de gestion du risque opérationnel dont s'est dotée la Banque comprend les étapes suivantes :

### *Adoption de politiques par le conseil d'administration*

Le cadre de gestion du risque opérationnel inclut les politiques suivantes : la politique de gestion du risque opérationnel, la politique de gestion du risque d'impartition, la politique de gestion de la continuité des opérations, la politique de gestion du risque de la sécurité de l'information, la politique de protection des renseignements personnels et la politique de gestion du risque de responsabilité professionnelle.

### *Cueillette des données de pertes opérationnelles*

Les données concernant les pertes opérationnelles sont centralisées au sein du groupe de gestion du risque opérationnel.

### *Identification des risques opérationnels*

Les gestionnaires doivent identifier les risques découlant de leurs activités, y compris les risques liés à de nouveaux produits, à de nouvelles activités et à de nouveaux processus.

*Évaluation des risques opérationnels*

Toutes les activités de la Banque sont regroupées à l'intérieur de grands processus. Lors de tout changement important à ces processus ou de la mise en place d'un nouveau processus, les gestionnaires doivent procéder à une évaluation afin d'attribuer des cotes de risque appropriées à chacun de leurs processus. Au besoin, des plans d'action seront produits pour atténuer tout risque important qui serait décelé.

*Gestion des risques opérationnels*

La gestion des risques opérationnels signifie notamment de prendre la décision d'accepter, atténuer, éviter ou transférer certains risques, et de mettre en place les procédures et mesures de contrôle appropriées. La Banque utilise plusieurs moyens pour minimiser ou transférer ses risques, y compris la participation à un programme d'assurances corporatives, et l'élaboration d'un plan global et intégré de continuité des affaires. En outre, un comité de prévention de la fraude, composé de spécialistes en sécurité et de représentants des secteurs d'activité, se réunit périodiquement afin d'analyser les tendances dans le domaine des fraudes et trouver des moyens d'améliorer constamment les méthodes et les outils de prévention de la fraude.

*Production de rapports sur les risques opérationnels*

Le groupe de gestion du risque opérationnel produit des rapports qui sont remis aux gestionnaires, aux membres de la haute direction et au comité de gestion des risques du conseil d'administration. Ces rapports contiennent notamment des renseignements sur les pertes opérationnelles par catégorie de risques et par grand secteur d'activité.

**Gestion de l'impartition**

La Banque doit compter sur des stratégies qui lui permettront de demeurer concurrentielle aussi bien en matière de coûts qu'en matière de diversification de produits. L'impartition constitue l'une de ces importantes stratégies. Elle permet d'accéder à des technologies de pointe, facilite les économies d'échelle et contribue à l'amélioration de l'efficacité des processus. Une entente d'impartition sera considérée comme acceptable si elle offre à la Banque des avantages à court et à long terme, tout en comportant un niveau de risque acceptable. La Banque a implanté une politique de gestion du risque d'impartition pour l'ensemble de ses activités d'affaires. Cette politique vise à superviser les activités d'impartition et assurer que les ententes les plus importantes sont gérées avec prudence et que leur surveillance et leur supervision sont adéquates selon leur importance.

**GESTION DU RISQUE D'ILLIQUIDITÉ ET DE FINANCEMENT**

Le risque d'illiquidité et de financement représente la possibilité que la Banque ne soit pas en mesure de réunir, au moment approprié et à des conditions raisonnables, les fonds nécessaires pour respecter ses obligations financières.

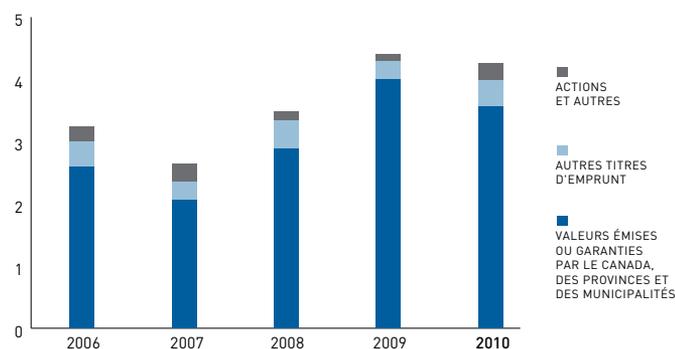
Le risque global d'illiquidité de la Banque est géré par la Trésorerie corporative et surveillé par le comité de gestion de l'actif et du passif, conformément aux politiques de liquidités, et de financement et gestion du nantissement. L'objectif principal de ces politiques est d'assurer que la Banque dispose de liquidités suffisantes pour respecter ses obligations financières actuelles et futures, dans des conditions tant normales qu'exceptionnelles.

La Banque effectue un suivi quotidien de ses liquidités et veille à ce que les indicateurs de liquidité soient conformes aux limites établies. Dans le cadre de la gestion des liquidités, une attention particulière est accordée aux échéances des dépôts et des prêts, ainsi qu'aux disponibilités et aux exigibilités de fonds lors de la planification du financement. La Banque maintient une réserve d'actifs liquides non grevés qui sont immédiatement disponibles pour parer à toute éventualité. Elle définit ses besoins de liquidités au moyen de scénarios évaluant des horizons de survie qui mesurent la durée au cours de laquelle les actifs liquides pourraient couvrir le retrait de financement de gros et de dépôts de particuliers. La Banque s'efforce de maintenir un volume stable de dépôts de base en provenance de sa clientèle de particuliers et de courtiers, de même que des sources de financement bien diversifiées. La Banque surveille les lignes directrices concernant les sources de financement au niveau de la direction et du conseil d'administration. Les stratégies de financement comprennent également la titrisation de prêts et le recours au marché des capitaux par l'émission de titres de capitaux propres ou de titres de dette. Un plan de contingence en matière de liquidités est élaboré et révisé sur une base régulière. Ce plan fournit un programme détaillé d'actions devant permettre à la Banque de s'acquitter de ses obligations dans l'éventualité d'une crise de liquidités d'origine soit interne, soit externe.

### Informations détaillées sur les liquidités

Les liquidités de la Banque sont constituées de l'encaisse, des dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques, des dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques, des valeurs mobilières et des valeurs acquises en vertu de conventions de revente. Au 31 octobre 2010, ces actifs s'élevaient à 5,2 milliards \$, soit une légère diminution par rapport à 5,3 milliards \$ au 31 octobre 2009. Plus de 80% des liquidités de la Banque sont constituées de valeurs émises ou garanties par le gouvernement, par des provinces ou par des municipalités du Canada. Ces liquidités offrent à la Banque la flexibilité nécessaire pour gérer les engagements et les échéances de son portefeuille de prêts et de dépôts, et pour répondre à d'autres besoins opérationnels courants. En outre, les portefeuilles de titres détenus à des fins de transaction et de titres désignés comme étant détenus à des fins de transaction offrent des opportunités de négociation de titres à revenu fixe ou sont utilisés comme couverture à l'égard de certaines expositions.

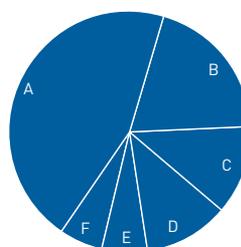
### VALEURS MOBILIÈRES (en milliards de dollars)



### Financement

La Banque compte principalement sur les dépôts de particuliers (par l'entremise des succursales et des courtiers de dépôts) pour le financement de ses opérations. Ces dépôts demeurent une source de financement particulièrement stable pour la Banque, compte tenu de leur disponibilité et de leur coût peu élevé, comparativement aux dépôts institutionnels. La Banque utilise également, mais dans une moindre mesure, la titrisation de prêts hypothécaires résidentiels par l'entremise du programme des Obligations hypothécaires du Canada (OHC). Cette source de liquidités procure une plus grande flexibilité, nécessaire pour faire face à des augmentations spécifiques de besoins en financement. De plus, le lancement du CIIE de B2B Trust, en 2009, a fourni une importante nouvelle source de financement de détail et réduit temporairement le recours au financement sur le marché monétaire.

### SOURCES DE FINANCEMENT (en pourcentage)



A. DÉPÔTS À TERME DE PARTICULIERS	45,2 %
B. DÉPÔTS À VUE ET SUR PRÉAVIS DE PARTICULIERS	19,7 %
C. DÉPÔTS D'ENTREPRISES ET AUTRES	11,8 %
D. TITRISATION	11,4 %
E. DÉPÔTS INSTITUTIONNELS	6,1 %
F. CAPITAUX PROPRES ET DÉBENTURES SUBORDONNÉES	5,8 %

### Dépôts de particuliers

Le total des dépôts de particuliers a augmenté de 0,3 milliard \$ et s'établissait à 15,4 milliards \$ au 31 octobre 2010, comparativement à 15,1 milliards \$ au 31 octobre 2009. Cette croissance modérée reflète l'optimisation soutenue des niveaux de liquidité de la Banque, alors qu'elle maintient sa position privilégiée, particulièrement dans le marché de détail et dans le marché des dépôts par l'entremise de conseillers financiers. Une proportion importante de ces dépôts est assurée par la Société d'assurance-dépôts du Canada, soit jusqu'à concurrence de 100 000 \$ par client, par institution financière de dépôt réglementée. Au 31 octobre 2010, ces dépôts représentaient 78 % du portefeuille total de dépôts de la Banque.

### Dépôts d'entreprises, de banques et autres dépôts

Les dépôts d'entreprises, de banques et autres dépôts ont augmenté de 1,1 milliard \$ et s'établissaient à 4,3 milliards \$ au 31 octobre 2010, comparativement à 3,2 milliards \$ au 31 octobre 2009. Cette croissance est attribuable principalement au financement sur le marché monétaire institutionnel et semi-institutionnel, et également aux initiatives destinées à augmenter les dépôts reliés aux comptes commerciaux qui ont généré une augmentation des dépôts de plus de 250 millions \$ pour l'exercice 2010.

**TABLEAU 27**  
**DÉPÔTS**

Aux 31 octobre (en milliers de dollars, sauf les montants en pourcentage)

	2010		2009	
Particuliers				
À vue et sur préavis				
Réseau de succursales	2 112 762 \$	10,7 %	1 992 975 \$	10,9 %
Intermédiaires financiers	2 567 341	13,1	2 571 138	14,0
	4 680 103	23,8	4 564 113	24,9
À terme				
Réseau de succursales	4 996 163	25,4	4 894 401	26,8
Intermédiaires financiers	5 748 510	29,2	5 680 123	31,0
	10 744 673	54,6	10 574 524	57,8
Sous-total - particuliers	15 424 776	78,4	15 138 637	82,7
Entreprises, banques et autres				
À vue et sur préavis	2 332 541	11,9	2 186 101	12,0
À terme	1 918 278	9,7	975 228	5,3
Sous-total - entreprises, banques et autres	4 250 819	21,6	3 161 329	17,3
Total - dépôts	19 675 595 \$	100,0 %	18 299 966 \$	100,0 %

**Cotes de crédit**

Les dépôts de particuliers, levés par l'entremise du réseau de succursales et d'intermédiaires financiers, constituent la principale source de financement de la Banque. Dans certaines circonstances toutefois, notamment en période de forte croissance, la Banque doit se tourner vers les marchés afin d'obtenir du financement grâce à la titrisation et au financement non garanti. La capacité de la Banque à obtenir ce type de financement, ainsi que les conditions afférentes, sont liées aux cotes de crédit déterminées par les agences de notation telles que DBRS Limited et Standard & Poor's. Les révisions des cotes de crédit de la Banque pourraient donc avoir une incidence sur le financement des activités et sur les exigences en matière de garanties.

Le 22 juillet 2010, l'agence de notation Standard & Poor's a rehaussé la cote de crédit de contrepartie à long terme de la Banque, de BBB à BBB+, et la cote de crédit de sa dette subordonnée, de BBB- à BBB. Ces rehaussements reflètent l'amélioration et le développement durable des activités de base de la Banque, de même que la stabilité de ses actifs. Au cours de l'exercice 2010, toutes les autres cotes de crédit de la Banque ont été confirmées et sont demeurées inchangées. À la date de production du présent Rapport de gestion, la perspective de cotes de crédit, telle que déterminée par les agences de notation DBRS Limited et Standard & Poor's était stable<sup>1</sup>.

Le tableau suivant présente les cotes de crédit de la Banque, telles qu'elles ont été déterminées par les agences de notation.

**TABLEAU 28**  
**COTES DE CRÉDIT**

Au 31 octobre 2010

	DBRS	STANDARD & POOR'S
Dépôts et dettes de premier rang	BBB (haut)	BBB+
Instruments à court terme	R-1 (bas)	A-1 (bas)
Déventures subordonnées	BBB	BBB
Actions privilégiées	Pfd-3 (bas)	BBB-

<sup>1</sup> Une perspective de cote de crédit déterminée par Standard & Poor's est une évaluation de l'évolution potentielle d'une cote de crédit à long terme sur un horizon à moyen terme (typiquement de six mois à deux ans). Tout changement dans les conditions économiques ou financières est pris en considération dans la détermination d'une perspective de cote de crédit. Une perspective ne constitue pas nécessairement un signe avant-coureur d'un changement de cote de crédit ou d'une intervention future. Les perspectives de cote de crédit déterminées par Standard & Poor's et leur signification sont les suivantes :

- « Positive » signifie que la cote pourrait être haussée
- « Négative » signifie que la cote pourrait être abaissée
- « Stable » signifie qu'il est peu probable que la cote change
- « En développement » signifie qu'une cote pourrait être haussée ou abaissée

Chaque catégorie de cote DBRS est complétée par une de trois perspectives possibles - « Positive », « Stable » et « Négative », en plus de « Sous revue ». La perspective permet à l'investisseur de comprendre l'opinion de DBRS quant à la tendance pour la cote en question. L'investisseur ne doit toutefois pas assumer qu'une perspective positive ou négative indique nécessairement qu'un changement à la cote est imminent.

**Obligations contractuelles**

Dans le cours normal de ses activités, la Banque conclut des engagements contractuels de diverses natures. Ses principales obligations découlent de l'émission de titres d'emprunt, y compris des dépôts souscrits auprès de particuliers, d'entreprises et d'autres institutions. Ce financement, combiné aux émissions de capital-actions, sert principalement à financer les opérations de prêts et d'investissement.

Par ailleurs, la Banque doit également s'assurer que des liquidités sont disponibles pour répondre aux exigences

de certains projets d'investissement en infrastructure, notamment la rénovation de son réseau de succursales, la modernisation de ses plateformes informatiques, ainsi que des projets liés à la conformité aux exigences réglementaires. Ces projets, inévitablement, requièrent d'importants investissements à chaque année.

Le tableau suivant présente un sommaire des principales obligations contractuelles de la Banque, au 31 octobre 2010, échéant au cours de chacune des cinq prochaines années et par la suite. La note 24 afférente aux états financiers consolidés complète cette information.

**TABLEAU 29**  
**OBLIGATIONS CONTRACTUELLES**

Au 31 octobre 2010 (en milliers de dollars)

	SANS ÉCHÉANCE FIXE	2011	2012	2013	2014	2015	PAR LA SUITE	TOTAL
Dépôts	7 012 644 \$	5 561 877 \$	3 519 030 \$	1 850 539 \$	898 851 \$	814 386 \$	18 268 \$	19 675 595 \$
Engagements afférents à des valeurs vendues à découvert	-	1 362 336	-	-	-	-	-	1 362 336
Engagement afférents à des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat	-	60 050	-	-	-	-	-	60 050
Débitures subordonnées	-	150 000	-	-	-	-	-	150 000
Engagements en vertu de baux, contrats de services informatiques et autres	-	74 671	72 579	71 007	52 040	49 169	89 560	409 026
<b>Total</b>	<b>7 012 644 \$</b>	<b>7 208 934 \$</b>	<b>3 591 609 \$</b>	<b>1 921 546 \$</b>	<b>950 891 \$</b>	<b>863 555 \$</b>	<b>107 828 \$</b>	<b>21 657 007 \$</b>

**GESTION DU RISQUE DE RÉPUTATION**

Le risque de réputation correspond au risque qu'une décision, un événement ou une série d'événements affecte, directement ou indirectement, l'image de la Banque auprès des actionnaires, des clients, des employés, du grand public ou de toute autre partie prenante, et puisse avoir un impact sur ses revenus, ses opérations et, en définitive, sur sa valeur.

Le risque de réputation découle le plus souvent d'une gestion inadéquate des autres risques ainsi que de la quasi-totalité des activités d'une institution financière, et ce, même quand les opérations sont, d'un point de vue technique, conformes aux exigences juridiques, comptables et réglementaires. La réputation représente un actif essentiel qui contribue au développement de l'entreprise, au maintien du lien de confiance avec les clients et le grand public, et à l'optimisation de la valeur pour les actionnaires. Par conséquent, la réputation constitue un atout stratégique important.

Soucieux de protéger la Banque contre toute atteinte à sa réputation, et prenant en considération toute l'importance de ce risque, le comité de direction contrôle et supervise la gestion du risque de réputation grâce à une politique spécifique à ce sujet. D'autres politiques et d'autres comités le soutiennent également dans la gestion des menaces potentielles qui pourraient avoir un impact direct ou indirect sur la réputation de la Banque.

**GESTION DU RISQUE RÉGLEMENTAIRE**

Le risque réglementaire réfère au risque lié au défaut de la Banque de se conformer aux lois, règles, règlements, lignes directrices émises par les autorités réglementaires ou codes volontaires applicables. La politique de gestion du risque réglementaire met en œuvre le Cadre de gestion du risque réglementaire qui comprend les activités suivantes :

- l'identification des exigences réglementaires applicables à la Banque;
- l'évaluation du risque attribuable à chaque exigence réglementaire;
- l'élaboration, la mise à jour et l'application de contrôles visant le respect des exigences réglementaires;
- l'évaluation de l'efficacité des contrôles; et
- l'identification et la correction des situations de non-conformité.

Les rapports de conformité sont soumis au comité de direction et au comité de gestion des risques du conseil d'administration au moins tous les trois mois. En outre, un mécanisme d'examen conçu pour évaluer l'efficacité du Cadre de gestion du risque réglementaire est également en place.

### GESTION DU RISQUE D'ASSURANCE

Le risque d'assurance correspond au risque de pertes qui pourraient être subies lorsque les hypothèses liées à des produits d'assurance de crédit offerts par la Banque, particulièrement en ce qui concerne la détermination des hypothèses utilisées pour établir les primes ou pour l'évaluation des réserves, diffèrent des résultats réels de la souscription d'assurance.

Le risque d'assurance est géré dans le cadre d'un programme indépendant surveillé par des experts dans le domaine des assurances et des représentants de la Banque. La Banque souscrit des protections de réassurance afin de réduire l'exposition qui pourrait découler de catastrophes ou de réclamations importantes, y compris des actes de terrorisme. En outre, l'élaboration et la tarification des produits d'assurance crédit offerts par la Banque sont revues par des actuaires consultants, sur la base des pratiques reconnues.

### GESTION DU RISQUE ENVIRONNEMENTAL

Le risque environnemental correspond au risque de pertes financières qui peuvent survenir lorsqu'il est nécessaire de remettre les actifs de la Banque ou les actifs saisis de clients de la Banque dans un état environnemental sain.

Le risque environnemental relié aux activités de financement est géré dans le cadre du processus d'approbation de prêts. En ce qui concerne les risques reliés aux actifs de la Banque, plutôt limités, leur gestion incombe principalement au secteur Immobilier.

### RISQUES ADDITIONNELS SUSCEPTIBLES D'INFLUER SUR LES RÉSULTATS FUTURS

Les principaux risques d'affaires qui pourraient affecter les résultats de la Banque sont décrits en détail dans les sections précédentes. Cette section présente d'autres facteurs qui pourraient avoir un impact significatif sur les résultats de la Banque et qui pourraient faire en sorte que ceux-ci diffèrent substantiellement des énoncés prévisionnels, tels qu'ils sont définis au début du présent Rapport annuel. Quoique la Banque maintienne un ensemble exhaustif de processus et de contrôles afin d'atténuer les risques reliés à ces facteurs, ces derniers pourraient, en soi, influencer grandement sur la performance de la Banque.

#### Conjoncture économique au Canada

La Banque exerce ses activités principalement au Québec et en Ontario mais également, dans une moindre mesure, dans le reste du Canada. Ses revenus sont donc particulièrement sensibles à la conjoncture économique et commerciale au Canada. À cet égard, les facteurs les plus importants incluent les taux d'intérêt, l'inflation, les fluctuations du marché des capitaux, la vigueur de l'économie et les volumes d'affaires de la Banque dans certaines régions clés. Une détérioration prolongée de l'économie canadienne pourrait donc avoir une incidence défavorable sur les activités de la Banque.

#### Politiques monétaires et autres

Les politiques monétaires de la Banque du Canada et du Bureau des gouverneurs de la Réserve fédérale des États-Unis, ainsi que d'autres mesures prises par les banques centrales, ont des impacts importants sur plusieurs variables, telles que les taux d'intérêt, les taux de change et les marchés obligataires, qui peuvent avoir un impact sur les revenus de la Banque. La Banque n'a cependant aucun contrôle sur les changements aux politiques monétaires ou sur les mouvements des marchés des capitaux.

#### Concurrence

La performance de la Banque est affectée par le niveau de concurrence dans les marchés sur lesquels elle opère. La vive concurrence dans l'industrie des services financiers pourrait affecter la capacité de la Banque à atteindre ses objectifs. Plusieurs facteurs, dont le prix des produits et services offerts, leur qualité et leur variété, ainsi que les initiatives des concurrents, pourraient avoir un impact négatif sur le positionnement de la Banque.

#### Modifications légales et réglementaires, et poursuites judiciaires

Des changements de nature législative et réglementaires pourraient affecter la Banque en entraînant un impact sur son offre de produits et de services et en affectant la compétitivité de l'industrie des services financiers. De plus, un manquement de la Banque aux lois et règlements applicables pourrait entraîner des sanctions et des pénalités financières qui auraient un impact négatif sur ses revenus et sur sa réputation. Des poursuites judiciaires pourraient également nuire à la Banque. Des renseignements additionnels sont fournis à la note 26 afférente aux états financiers consolidés annuels.

#### Capacité à attirer et retenir des employés clés

Les performances futures de la Banque dépendent en grande partie de sa capacité à attirer et retenir des employés clés. Au sein de l'industrie des services financiers, la compétition pour l'embauche d'employés et de cadres est très vive et il ne peut y avoir d'assurance que la Banque réussira à attirer et retenir ces personnes. Cela pourrait affecter sensiblement ses opérations et sa compétitivité.

#### Infrastructure commerciale

La Banque fait affaire avec des tiers pour lui fournir les composantes indispensables à son infrastructure commerciale, telles que des connections Internet et d'autres services de communications et de gestion de bases de données. Une interruption de ces services pourrait nuire à la capacité de la Banque à fournir ses produits et services à ses diverses clientèles et à garantir la poursuite de ses activités.

#### Autres facteurs

D'autres facteurs, hors du contrôle de la Banque, pourraient affecter les résultats, tel qu'il est décrit dans la « Mise en garde concernant les énoncés prévisionnels » au début du présent Rapport annuel. Il convient de noter que la liste de facteurs énoncés ci-dessus n'est pas exhaustive.

## CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION ET CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les contrôles et procédures de communication de l'information (CPCI) sont conçus afin de fournir une assurance raisonnable que toute l'information pertinente est recueillie et présentée à la haute direction de la Banque qui assure une communication appropriée de cette information. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière (CIIF) est un processus conçu de manière à fournir une assurance raisonnable quant à l'intégralité et à la fiabilité de l'information financière, conformément aux PCGR du Canada.

Le président et chef de la direction et le vice-président exécutif et chef de la direction financière sont responsables de la mise en place et du maintien des CPCI et du CIIF, conformément aux directives du Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs. Ils sont secondés dans cette tâche par le comité de divulgation, dont les membres sont des hauts dirigeants de la Banque.

Le président et chef de la direction et le vice-président exécutif et chef de la direction financière ont fait évaluer sous leur supervision l'efficacité des CPCI, au 31 octobre 2010, et conclu, sur la base de cette évaluation, qu'à cette date, ils étaient effectifs et conçus de manière adéquate.

Le président et chef de la direction et le vice-président exécutif et chef de la direction financière ont également fait évaluer sous leur supervision l'efficacité du CIIF, au 31 octobre 2010, et conclu, sur la base de cette évaluation, qu'à cette date, il était effectif et conçu de manière adéquate.

L'évaluation des CPCI a été réalisée en utilisant le cadre de contrôle défini par le *Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission* (COSO). L'évaluation de la conception et de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière a été réalisée en utilisant le cadre de contrôle défini par le COSO en ce qui concerne les contrôles relatifs au volet Entité et Finances et en utilisant les Objectifs de contrôle de l'information et des technologies associées (COBIT) en ce qui concerne les contrôles généraux des technologies de l'information.

Compte tenu des limites inhérentes à tout système de contrôle, l'évaluation des contrôles par la direction ne peut fournir qu'une assurance raisonnable, et non absolue, à l'effet que tous les problèmes de contrôle interne qui pourraient entraîner de graves inexactitudes ont été détectés.

### Changements au contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2010, aucune modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière n'a eu une incidence importante ou n'est raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

## CONVENTIONS ET ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

Les principales conventions comptables auxquelles se conforme la Banque sont présentées aux notes 2 et 3 afférentes aux états financiers consolidés annuels. Certaines de ces conventions comptables sont jugées critiques dans la mesure où elles exigent que la direction formule des estimations qui, en soi, impliquent des incertitudes, et que toute modification à ces estimations pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Banque. Les conventions comptables critiques qui exigent de la direction qu'elle pose des jugements et formule des estimations sont décrites ci-dessous.

### PROVISIONS POUR PERTES SUR PRÊTS

Les provisions pour pertes sur prêts reflètent l'estimation, par la direction, des pertes liées aux portefeuilles de prêts. La direction revoit régulièrement la qualité de crédit des portefeuilles afin de s'assurer de la suffisance des provisions pour pertes sur prêts. Ces provisions dépendent notamment de l'évaluation des montants et des dates de flux de trésorerie futurs, de la juste valeur des garanties et des coûts de réalisation, ainsi que de l'interprétation de l'impact des conditions économiques et de marché.

Compte tenu de l'importance des montants et de l'incertitude qui leur est propre, l'utilisation d'estimations et d'hypothèses différentes de celles retenues dans la détermination des provisions pour pertes sur prêts pourrait se traduire par des niveaux de provisions sensiblement différents. Des changements dans les circonstances peuvent faire en sorte que de futures évaluations du risque de crédit diffèrent de manière significative des évaluations courantes et pourraient, par conséquent, entraîner une augmentation ou une réduction substantielle des provisions pour pertes sur prêts aux états financiers consolidés pour un exercice donné. Une description détaillée des méthodes utilisées pour déterminer les provisions pour pertes sur prêts se retrouve à la note 3 afférente aux états financiers consolidés annuels et à la rubrique Gestion du risque de crédit à la page 46 du présent Rapport de gestion.

La direction a développé un modèle d'évaluation des provisions générales basé sur l'historique de pertes des différents portefeuilles. Ce modèle valide les provisions de 73,3 millions \$ au 31 octobre 2010. D'autres hypothèses et paramètres auraient pu générer des évaluations différentes.

Cette estimation comptable critique touche tous les secteurs d'activité.

### JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La Banque comptabilise la plupart de ses instruments financiers, y compris les instruments financiers dérivés, à leur juste valeur. La juste valeur est définie comme le montant auquel un instrument financier pourrait être échangé par des parties compétentes et consentantes agissant en toute liberté sans lien de dépendance. Les variations de la juste valeur des titres du portefeuille de négociation de la Banque, des engagements afférents à des valeurs vendues à découvert et des instruments financiers dérivés qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture, sont généralement constatées aux résultats à la rubrique Autres revenus.

La direction utilise les cours du marché sur des marchés actifs, lorsque ceux-ci sont disponibles, comme les éléments les plus probants quant à la juste valeur des instruments financiers de la Banque, étant donné que cela ne demande qu'un degré de subjectivité minimal. Les cours du marché incluent les cours fournis par une Bourse, un courtier, un négociant, un groupe d'industries ou un service de notation. Lorsque les cours du marché ne sont pas disponibles, la Banque utilise habituellement des modèles d'évaluation basés sur la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs. Ces modèles peuvent comporter des paramètres de marché observables ou non observables.

La direction doit exercer son jugement lorsqu'il n'existe pas de cours du marché observables ou lorsque seuls les cours des marchés inactifs sont disponibles. L'exercice du jugement peut également s'avérer nécessaire afin d'élaborer des méthodes d'évaluation et de définir des paramètres qui ne sont pas aisément observables sur le marché. Des renseignements additionnels relativement à la juste valeur sont fournis à la note 20 afférente aux états financiers consolidés annuels.

Les actifs financiers disponibles à la vente sont soumis périodiquement à un test de dépréciation et la direction doit analyser divers facteurs afin de déterminer si une baisse de valeur est durable. Ces facteurs incluent la nature du placement, ainsi que le laps de temps et la mesure dans lesquels les justes valeurs sont inférieures au coût. En outre, la direction tient compte d'autres facteurs, tels que la faillite, la restructuration ou la dilution de capital, des changements importants dans les opérations de l'émetteur ou d'autres incertitudes. La direction doit également affirmer son intention et sa capacité de détenir les titres jusqu'à leur récupération.

L'utilisation d'autres hypothèses pourrait se traduire par une comptabilisation des produits sensiblement différente.

Ces estimations comptables critiques touchent principalement Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux et le secteur Autres. Des renseignements supplémentaires sur l'établissement de la juste valeur sont fournis à la note 20 afférente aux états financiers consolidés annuels.

### TITRISATION

La titrisation est un processus par lequel des actifs financiers, essentiellement des prêts hypothécaires dans le cas de la Banque, sont transformés en titres négociables et vendus à des investisseurs. Lorsque la Banque abandonne le contrôle sur les créances cédées et que la contrepartie reçue ne se limite pas à des droits de bénéficiaire sur ces actifs, la transaction est comptabilisée comme une vente.

Dans ces circonstances, la détermination du gain initial dépend de la valeur attribuée à certains droits conservés, principalement des droits relatifs aux intérêts excédentaires futurs et

aux retenues de garantie, ainsi que des swaps de titrisation. Cependant, étant donné qu'il n'existe pas de cours du marché pour ces instruments financiers, la direction doit estimer leur juste valeur en se fondant sur la valeur actualisée de flux de trésorerie estimatifs. La direction doit donc avoir recours aux estimations les plus probables quant à des hypothèses clés, particulièrement en ce qui concerne les pertes sur créances prévues, les taux de remboursements anticipés, les taux d'actualisation et d'autres facteurs qui influent sur la valeur de ces instruments. De même, ces valeurs doivent être réévaluées périodiquement par la suite.

La juste valeur des droits conservés des prêts hypothécaires titrisés s'élevait à 97,1 millions \$ au 31 octobre 2010. La note 6 afférente aux états financiers consolidés annuels, présente une analyse de sensibilité de la juste valeur actuelle de ces droits conservés à des changements défavorables immédiats de 10 % et 20 % dans les hypothèses clés. La juste valeur des swaps de titrisation s'établissait à -81,9 millions \$ au 31 octobre 2010. D'autres hypothèses, quant aux taux de remboursements anticipés et aux taux d'actualisation, pourraient se traduire par des justes valeurs sensiblement différentes pour ces instruments financiers.

Cette estimation comptable critique touche principalement le secteur Autres.

La section Arrangements hors bilan, à la page 39 du présent Rapport de gestion, fournit de plus amples informations sur ces transactions.

### AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

L'évaluation des avantages sociaux futurs des employés, pour les régimes à prestations déterminées et pour d'autres avantages postérieurs à l'emploi, est basée sur un certain nombre d'hypothèses, telles que les taux d'actualisation, les rendements prévus des actifs des régimes, les niveaux de rémunération futurs, le taux tendanciel du coût des soins de santé, le taux de roulement du personnel et l'âge de départ à la retraite des employés. Ces hypothèses sont révisées chaque année, conformément aux pratiques actuarielles reconnues, et sont approuvées par la direction.

Le taux d'actualisation servant à établir les coûts constatés et les obligations au titre des régimes de retraite et des autres avantages sociaux futurs reflètent les rendements du marché, à la date d'évaluation, de titres d'emprunt de grande qualité dont les flux de trésorerie correspondent aux paiements prévus des prestations. Le taux de rendement prévu des actifs des régimes correspond au rendement prévu de diverses catégories d'actifs, pondéré selon la répartition du portefeuille au cours de l'exercice. Le rendement à long terme futur prévu de chaque catégorie d'actifs est pris en compte d'après le taux d'inflation futur prévu et les rendements réels de titres à revenu fixe et d'actions. D'autres hypothèses sont fondées sur les résultats réels des régimes et les estimations les plus probables de la direction.

Conformément aux PCGR du Canada, les résultats réels qui diffèrent des résultats attendus tels qu'ils sont déterminés selon les hypothèses retenues sont cumulés et amortis sur les

périodes futures et, par conséquent, influent sur les coûts constatés pour ces périodes. Au 31 octobre 2010, le montant net des pertes actuarielles non amorties s'élevait à 116,9 millions \$ (84,5 millions \$ au 31 octobre 2009) quant aux régimes de retraite, et à 13,9 millions \$ (12,9 millions \$ au 31 octobre 2009) pour les autres avantages sociaux.

Les taux d'actualisation s'établissaient à 5,40 % au 31 octobre 2010 et à 6,50 % au 31 octobre 2009. Le taux de rendement prévu à long terme des actifs des régimes était inchangé et s'établissait à 7,25 %, pour les exercices 2010 et 2009. Le taux tendanciel de croissance annuelle estimée du coût des soins de santé couverts par participant a été fixé à 9,4 % pour l'exercice 2010 (10,0 % pour l'exercice 2009). Selon l'hypothèse retenue, ce taux devrait diminuer progressivement pour atteindre 4,0 % en 2019 et demeurer à ce niveau par la suite.

Compte tenu de l'importance des obligations au titre des prestations constituées et des éléments d'actifs des régimes, des modifications aux hypothèses pourraient avoir une incidence importante sur l'actif (le passif) au titre des prestations constituées, ainsi que sur les coûts relatifs aux régimes de retraite et aux autres avantages sociaux futurs. Le tableau 30 présente, sommairement, l'incidence sur les obligations au titre des prestations constituées au 31 octobre 2010, et sur les coûts des régimes à prestations déterminées afférents pour 2011, d'une augmentation ou d'une diminution de 0,25 % dans les principales hypothèses.

**TABLEAU 30**  
**ANALYSE DE SENSIBILITÉ**

(en millions de dollars)

	EFFET POSSIBLE D'UNE VARIATION DE 0,25 %	
	OBLIGATION	COÛT
Taux d'actualisation	13,5 \$	1,5 \$
Taux de rendement prévu à long terme des actifs des régimes	s.o.	1,0 \$

L'analyse de sensibilité présentée dans ce tableau doit être utilisée avec prudence, étant donné que les effets sont hypothétiques et que les variations de chacune des principales hypothèses peuvent ne pas être linéaires.

Cette estimation comptable critique touche tous les secteurs d'activité. La note 16 afférente aux états financiers consolidés annuels fournit des renseignements supplémentaires sur les régimes de retraite et les autres avantages sociaux futurs de la Banque.

### IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Les actifs et les passifs d'impôts futurs reflètent l'évaluation par la direction de la valeur des reports prospectifs de pertes, des reports d'impôt minimum et d'autres écarts temporaires. La détermination de la valeur des actifs est basée sur des hypothèses quant aux résultats d'exploitation d'exercices futurs, au calendrier d'application de la résorption des écarts temporaires et aux taux d'imposition en vigueur à la date de résorption des écarts, lesquels sont susceptibles de changer en fonction des politiques fiscales des gouvernements. En outre, la direction doit évaluer s'il est plus probable qu'improbable que les actifs d'impôts futurs soient réalisés avant leur

expiration et, selon tous les éléments de preuve dont elle dispose, déterminer s'il est nécessaire de constituer une provision pour moins-value à l'égard d'une partie ou de la totalité des actifs d'impôts futurs. L'utilisation d'autres hypothèses pourrait se traduire par des charges d'impôts sur les bénéfices sensiblement différentes.

Cette estimation comptable critique touche tous les secteurs d'activité. La note 17 afférente aux états financiers consolidés annuels fournit des renseignements supplémentaires sur la charge d'impôts.

### ÉCARTS D'ACQUISITION, AUTRES ACTIFS INCORPORELS ET AUTRES ACTIFS

#### Écarts d'acquisition

Au 31 octobre 2010, le solde des écarts d'acquisition s'élevait à 53,8 millions \$ et ce montant avait été attribué entièrement au secteur Particuliers et PME-Québec. Les écarts d'acquisition sont soumis annuellement à un test de dépréciation basé sur leur juste valeur, à moins que certains critères particuliers ne soient satisfaits, tel qu'il est indiqué à la note 3 afférente aux états financiers consolidés annuels.

Le test de dépréciation vise initialement à comparer la juste valeur de l'unité d'exploitation à laquelle se rattache l'écart d'acquisition à sa valeur comptable. Lorsqu'une dépréciation éventuelle est signalée, la juste valeur de l'écart d'acquisition est comparée à sa valeur comptable. La direction utilise principalement la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie pour évaluer la juste valeur de ses unités d'exploitation. Le processus d'évaluation de la dépréciation inclut un certain nombre d'importantes estimations dont, notamment, les taux de croissance projetés du bénéfice net, les flux de trésorerie futurs, le nombre d'années utilisées aux fins du modèle de flux de trésorerie et le taux d'actualisation pour les flux de trésorerie futurs. La direction considère que toutes les estimations sont raisonnables et conformes aux objectifs financiers de la Banque. Elles reflètent les meilleures estimations de la direction mais comportent toutefois des incertitudes inhérentes, hors de son contrôle.

Des modifications apportées à l'une ou l'autre de ces estimations pourraient grandement influencer sur le calcul de la juste valeur et la charge pour perte de valeur qui en résulterait. Par conséquent, la direction ne peut raisonnablement quantifier l'incidence de l'utilisation d'hypothèses différentes sur la performance financière globale de la Banque. De plus, il est impossible de prévoir si un événement qui déclenche une dépréciation surviendra, ni quand il surviendra, ni comment il affectera les valeurs des actifs présentées par la Banque.

Aucune charge pour perte de valeur n'a été comptabilisée pour les exercices 2010 et 2009. Le montant des pertes de valeur serait présenté, le cas échéant, dans les frais autres que d'intérêt du secteur Particuliers et PME-Québec, à la rubrique Autres.

La note 8 afférente aux états financiers consolidés annuels fournit plus de renseignements sur les écarts d'acquisition.

### Autres actifs incorporels et autres actifs

D'autres actifs incorporels dont la durée de vie est définie sont également soumis au test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstance indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. En effectuant ce test, la direction évalue les flux de trésorerie futurs qu'elle prévoit tirer de ces actifs et de leur cession éventuelle. Une baisse de valeur est constatée lorsque la somme des flux de trésorerie futurs prévus non actualisés est inférieure à la valeur comptable de l'actif. Aucune charge importante pour perte de valeur n'a été comptabilisée pour les exercices 2010 et 2009.

Par ailleurs, la direction revoit périodiquement la valeur des autres actifs de la Banque, tels que les immobilisations corporelles et les autres frais différés, afin d'identifier des baisses de valeur potentielles et de valider les périodes d'amortissement afférentes. Des modifications aux estimations et aux hypothèses pourraient avoir une incidence importante sur les résultats.

## MODIFICATIONS FUTURES AUX CONVENTIONS COMPTABLES

### REGROUPEMENT D'ENTREPRISES

Le 5 janvier 2009, trois nouveaux chapitres du Manuel de l'ICCA ont été publiés : le chapitre 1582, *Regroupements d'entreprises*, le chapitre 1601, *États financiers consolidés*, et le chapitre 1602, *Participations ne donnant pas le contrôle*. Ces nouvelles normes s'appliquent à la Banque à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2011. L'application anticipée est permise à la condition que le chapitre 1582 soit appliqué simultanément. Toutefois, à ce jour, la Banque n'a pas choisi d'appliquer ces nouveaux chapitres par anticipation.

Ces nouveaux chapitres maintiennent les exigences fondamentales du chapitre 1581, soit l'application de la méthode de l'acquisition à tous les regroupements d'entreprises et l'obligation d'identifier un acquéreur pour chaque regroupement d'entreprises. Ils maintiennent également les dispositions du chapitre 1581 qui prévoient d'identifier et de comptabiliser les actifs incorporels séparément de l'écart d'acquisition. En outre, les nouveaux chapitres prévoient les principales exigences suivantes : i) les frais d'acquisition engagés par l'acquéreur au moment du regroupement d'entreprises sont comptabilisés séparément du regroupement d'entreprises (généralement à titre de charges) ; ii) les actifs acquis et les passifs assumés par l'acquéreur dans le cadre du regroupement d'entreprises sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition, à quelques exceptions près ; iii) la comptabilisation à l'égard des économies d'impôts futurs, qui sont constatables par suite du regroupement d'entreprises est modifiée ; iv) la comptabilisation et la présentation des participations ne donnant pas le contrôle doivent être modifiées à la suite d'un regroupement d'entreprises.

### NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE

Au mois de février 2008, le Conseil des normes comptables a confirmé que les sociétés ouvertes canadiennes devront basculer vers les Normes internationales d'information financière (IFRS). La Banque adoptera donc les IFRS à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2011 et publiera ses premiers états financiers consolidés confor-

mément aux IFRS pour le trimestre se terminant le 31 janvier 2012. Toujours conformément aux IFRS, la Banque fournira alors de l'information financière comparative, y compris un bilan d'ouverture en date du 1<sup>er</sup> novembre 2010.

La Banque a élaboré un plan de conversion et constitué une équipe de projet, composée de ressources internes et externes, dont le rôle est de coordonner et d'exécuter la conversion aux IFRS. La Banque estime avoir les ressources nécessaires pour mener à terme son projet de conversion aux IFRS dans les délais prévus. Les éléments clés du plan de transition aux IFRS comprennent l'élaboration d'un cadre de gouvernance de projet, la mise à jour des conventions comptables, la préparation d'états financiers, le développement d'une expertise en matière d'information financière, l'identification des incidences sur les processus d'affaires et les technologies de l'information, la mise en œuvre de contrôles internes à l'égard de l'information financière (CIIF) et la mise en œuvre de contrôles et de procédures de communication de l'information (CPCI), y compris les relations avec les investisseurs et les plans de communications.

Le plan de conversion comprend les phases suivantes :

- Évaluation préliminaire – Cette phase a permis de sensibiliser la direction aux questions importantes liées à la conversion et à définir un calendrier établissant les priorités de la Banque quant aux analyses et aux sujets importants.
- L'analyse des normes – Cette phase consiste à évaluer de manière détaillée les incidences quantitatives, qualitatives et technologiques de la mise en œuvre des IFRS.
- Choix des principales méthodes comptables – La Banque devra faire certains choix lors de la première application des IFRS.
- Mise en œuvre – Cette phase consiste à mettre en place les systèmes d'information nécessaires pour répondre aux nouvelles exigences des IFRS.

La Banque a complété son évaluation préliminaire de l'incidence des IFRS au cours de la phase de planification du projet au début de 2009. À la fin du quatrième trimestre 2010, le travail d'analyse des normes comptables est pratiquement complété, sous réserve de modifications aux IFRS que pourrait apporter l'*International Accounting Standards Board* (IASB). Les principales différences entre les IFRS et les PCGR du Canada sont brièvement décrites ci-après. Par ailleurs, l'incidence de certaines différences clés fait toujours l'objet d'analyses. Le choix des principales méthodes comptables fait aussi présentement l'objet d'analyses, parallèlement à l'analyse des normes. La Banque entame maintenant la mise en œuvre des modifications requises à ses processus et systèmes d'information. La phase de mise en œuvre devrait être complétée vers la fin de l'exercice 2011. La Banque n'a donc pas encore complété l'évaluation et l'analyse de l'incidence financière prévue de la conversion aux IFRS à la clôture de l'exercice 2010.

#### Gouvernance du plan de conversion aux IFRS

La Banque a aussi constitué un comité directeur responsable de veiller à ce que le plan de conversion soit suivi comme il se doit. Le conseil d'administration de la Banque, principalement par l'entremise de son comité de vérification, est également engagé par le plan de conversion aux IFRS. Les membres du conseil d'administration reçoivent des comptes rendus trimestriels sur le calendrier de mise en œuvre et sur les incidences des IFRS sur les activités de la Banque, de même qu'un sommaire de leur incidence sur les états financiers. Dans le cadre de son rôle de surveillance du projet de conversion, le comité de vérification continue de recevoir des rapports d'étape à chaque trimestre. La formation du personnel clé des services des finances et de l'exploitation constitue une autre facette importante du plan de conversion aux IFRS. Ce processus continu a été mis en œuvre en 2008. Alors qu'en 2011, la Banque continuera de progresser dans la réalisation de son plan de conversion, elle veillera également, en collaboration avec d'autres membres du milieu bancaire canadien, à renseigner les différents intervenants concernés sur les incidences des IFRS.

#### Progrès réalisés à ce jour

Les rapports d'étape suivants ont déjà été présentés au comité de vérification en 2010 :

##### Premier trimestre

- Une analyse préliminaire des IFRS, comprenant une évaluation des incidences quantitatives, qualitatives et technologiques de la mise en œuvre des IFRS.
- Une liste des choix possibles en matière de méthodes comptables à la date de transition et par la suite.
- Une liste des changements technologiques recensés relativement à certains éléments dont les opérations de couverture, la titrisation, les pertes sur prêts, le paiement fondé sur des actions et les programmes de fidélisation des clients. Les modifications nécessaires aux systèmes d'information qui supportent ces éléments devraient être complétées d'ici la fin de 2010.

##### Deuxième trimestre

- Une analyse des principales incidences des IFRS sur les informations à fournir, fondée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 octobre 2009. Cette démarche avait pour objectif de répertorier les rubriques pour lesquelles davantage d'information financière est requise.
- Un plan de communication mettant l'accent sur les incidences pour tous les groupes identifiés.

##### Troisième trimestre

- Un sommaire des principales conclusions d'une conversion aux IFRS pro forma des états financiers de l'exercice 2009. Cet exercice a permis à la Banque d'évaluer plus précisément la charge de travail et l'incidence potentielle de la première application et des choix de conventions comptables à venir selon les IFRS, et d'en évaluer l'incidence potentielle sur le capital et sur d'autres ratios financiers.
- Une mise à jour de certaines analyses des IFRS suivant de nouveaux développements rendus publics par l'IASB. La Banque continue à surveiller attentivement tout développement futur.
- Une stratégie TI élaborée afin d'assurer une gestion adéquate de la période « à comptabilité parallèle » au cours de l'exercice 2011.

##### Quatrième trimestre

- Un sommaire des principales incidences des IFRS sur les prévisions financières de la Banque pour les trois prochains exercices.
- Une conversion pro forma des états financiers du troisième trimestre selon les IFRS. De manière similaire au travail effectué pour les états financiers de l'exercice 2009, cet exercice a permis à la Banque d'évaluer la charge de travail et de préparer les pièces justificatives pour l'information financière de la prochaine période « à comptabilité parallèle » au cours de l'exercice 2011.
- Une mise à jour quant au plan de conversion aux IFRS, en ce qui concerne plus spécifiquement la titrisation, les provisions pour pertes sur prêts, la comptabilité de couverture et les avantages sociaux.

#### Analyse des principales différences

Les IFRS ont été élaborées dans un cadre conceptuel semblable aux PCGR du Canada, quoique les deux présentent des différences significatives quant à certains sujets, tels que la comptabilisation, la mesure et les informations à fournir. Les principales différences entre les pratiques comptables actuelles de la Banque et les pratiques correspondantes en vertu des IFRS ont été identifiées comme suit :

##### a) Provision pour pertes sur prêt

Conformément aux PCGR du Canada, la provision pour pertes sur prêts établie par la Banque est conçue pour tenir compte des pertes subies dans son portefeuille de prêts. Ce principe sera maintenu dans la mesure où les IFRS stipulent actuellement que la provision pour pertes sur prêts doit être établie en fonction des pertes subies. Par contre, en vertu des IFRS, les pertes sur prêts et les provisions seront présentées en fonction du fait qu'elles sont évaluées individuellement ou collectivement par groupes de prêts semblables. Les méthodes utilisées pour établir ces provisions sont toujours en voie d'élaboration. Par conséquent, le montant de la provision collective de la Banque pourrait changer, surtout en ce qui a trait aux prêts qui ne sont pas classés comme douteux.

Les provisions spécifiques pour pertes sur prêts doivent être établies en fonction de la valeur actualisée des flux de trésorerie estimatifs futurs. Ce montant est désactualisé sur la période comprise entre l'établissement initial de la provision et la date du recouvrement éventuel de la valeur actualisée du prêt, donnant lieu à la comptabilisation d'intérêts dans l'état des résultats, à titre de revenu d'intérêt. En vertu des PCGR du Canada, le montant de la désactualisation est présenté en diminution de la provision pour pertes sur créances.

#### b) Titrisation

L'incidence combinée des normes portant sur la décomptabilisation des actifs financiers et des normes portant sur la consolidation des entités ad hoc affectera les véhicules de titrisation de prêts hors bilan de la Banque. Ces normes resserrent les critères de décomptabilisation d'actifs financiers. Selon l'analyse des normes, ces critères ne seraient pas respectés, ce qui devrait entraîner une majoration significative du bilan de la Banque, d'un montant d'environ 2,7 milliards \$, à la date de transition. En outre, les gains nets non réalisés antérieurs liés à ces opérations seraient éliminés et le revenu net d'intérêt connexe serait comptabilisé en résultat pour les périodes futures. Au mois de juillet, l'IFRS *Interpretations Committee* a publié un exposé-sondage qui modifierait les directives applicables à la transition (IFRS 1) en ce qui concerne l'exception à la décomptabilisation. La norme IFRS 1 révisée fournirait ainsi l'option de se prévaloir des droits acquis à l'égard de certaines opérations de titrisation conclues jusqu'au 31 octobre 2010 plutôt qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2004. La Banque surveillera attentivement l'évolution de cette proposition d'amendement et révisera ses choix en conséquence.

#### c) Avantages du personnel

À la date de transition, les IFRS prévoient généralement l'application rétrospective de la norme IAS 19 intitulée *Avantages du personnel*. À ce jour, la Banque n'a pas évalué l'incidence potentielle de cette norme, compte tenu des difficultés posées par la complexité des régimes de retraite et par le fait que la Banque offre de tels régimes depuis plus de trente ans. Par contre, les IFRS permettent de ne pas appliquer la norme IAS 19 de manière rétrospective. Si cette option était retenue, les gains et pertes cumulés jusqu'à la date de transition, d'un montant de 130,7 millions \$, seraient éliminés, ce qui pourrait avoir une incidence fort importante sur les capitaux propres. Les écarts actuariels après la transition pourraient être comptabilisés, soit immédiatement en résultat, soit amortis en résultat selon la méthode dite du « corridor », semblable à celle préconisée en vertu des PCGR du Canada, ou encore directement dans les capitaux propres (la méthode « SORIE »). La Banque procède actuellement à l'analyse de ces options et arrêtera son choix au cours de l'exercice 2011, en fonction principalement des exigences réglementaires.

#### d) Paiement fondé sur des actions

Les IFRS exigent que la Banque comptabilise les droits à l'appréciation d'actions à la juste valeur. En vertu des PCGR du Canada, ces droits sont actuellement comptabilisés selon la méthode de la valeur intrinsèque. Cela devrait donner lieu à un rajustement des passifs financiers de la Banque et de ses capitaux propres. La Banque n'est pas tenue d'appliquer de manière rétrospective les dispositions de la norme IFRS 2 intitulée *Paiement fondé sur des actions* à l'égard des options sur actions attribuées avant le 1<sup>er</sup> novembre 2002. Par conséquent, la Banque continuera d'appliquer les dispositions de la norme canadienne antérieure en vertu de laquelle aucune charge de rémunération n'est comptabilisée à l'égard de ces options. Au cours du deuxième trimestre 2010, la Banque a implanté un nouveau logiciel qui lui permettra d'automatiser les calculs et d'assurer un contrôle interne adéquat.

#### e) Regroupements d'entreprises

L'IFRS 3 et le chapitre 1582 du Manuel de l'ICCA ont été uniformisés au mois de janvier 2009 de sorte que, à compter de la date de transition aux IFRS, il n'y aura aucune différence de traitement comptable. Par contre, à la date de transition, la Banque devra choisir, soit d'appliquer l'IFRS 3 de manière rétrospective pour tous les regroupements d'entreprises conclus avant une date choisie, soit de l'appliquer de manière prospective à compter de la date de transition. La Banque procède actuellement à l'étude de l'incidence de ces deux options et arrêtera son choix au cours des prochains mois.

#### f) Résultat par action

La norme IAS 33 est semblable au chapitre 3500 du Manuel de l'ICCA à plusieurs égards. Cependant, sur la base de son analyse des normes, la Banque a conclu que, dans leur forme actuelle, ses actions privilégiées perpétuelles auraient été incluses dans le calcul du résultat dilué par action, étant donné qu'elles auraient pu être converties en actions ordinaires, et ce, même si la décision de les convertir appartenait à la Banque. Il s'ensuit que, pour rehausser la cohérence du calcul du résultat dilué par action conformément aux PCGR et aux IFRS, et éviter une dilution inutile, la Banque a renoncé à son droit de conversion le 17 novembre 2010.

Les différences identifiées dans cette divulgation sur la transition aux IFRS ne devraient pas être considérées comme exhaustives et la transition aux IFRS pourrait entraîner d'autres modifications. En outre, les incidences reconnues de la transition aux IFRS reflètent les plus récentes hypothèses, estimations et attentes, y compris l'évaluation des IFRS qui devraient s'appliquer à la date de transition. Compte tenu de changements dans les circonstances, telles que les conditions économiques ou les opérations, ainsi que de l'incertitude inhérente à l'utilisation d'hypothèses, les incidences réelles de la transition aux IFRS pourraient différer des incidences identifiées ci-dessus.

Tout au long du présent exercice, et jusqu'à la transition aux IFRS en 2012, la Banque continuera de suivre les conventions comptables susmentionnées et terminera son analyse des choix de méthodes comptables permises en vertu des IFRS afin de pouvoir effectuer un basculement ordonné aux IFRS. Le caractère évolutif des IFRS donnera vraisemblablement lieu à d'autres différences de traitement comptable, dont certaines pourraient être significatives, au cours des années suivant le basculement aux IFRS. La Banque continue d'assurer le suivi des modifications par l'IASB à ces normes pertinentes à l'égard de l'information financière et des conventions comptables de la Banque et de rajuster son plan de conversion en conséquence.

En outre, la Banque se penche particulièrement sur ses contrôles internes, ses politiques d'octroi de prêts et sur les questions relatives aux fonds propres, comme il est décrit sommairement ci-dessous, de même que sur d'autres questions connexes afin d'assurer une transition ordonnée.

#### **Contrôles internes à l'égard de l'information financière (CIIF)**

Lorsque l'analyse des choix de méthodes comptables sera complétée, des modifications appropriées seront apportées aux contrôles internes à l'égard de l'information financière et aux contrôles et procédures de communication de l'information afin d'en assurer l'intégrité. Compte tenu des IFRS actuelles, la Banque ne croit pas devoir apporter de modifications importantes à ses systèmes informatisés d'information financière, à ses contrôles internes à l'égard de l'information financière ou à ses contrôles et procédures de communication de l'information. Au cours des prochains trimestres, la Banque se penchera sur les CIIF d'une manière opportune, au fur et à mesure de la finalisation des processus et des évaluations des systèmes pertinents.

#### **Politiques d'octroi de prêts**

La transition aux IFRS influera non seulement sur les états financiers de la Banque mais également sur les états financiers de certains de ses clients. Cela se répercutera sur les diverses clauses restrictives de conventions de prêt dont le suivi est effectué par différents services d'octroi de prêts et par le service

d'évaluation du crédit. La Banque a organisé des rencontres réunissant ses directeurs de comptes commerciaux et ses analystes du crédit afin de leur permettre de mieux comprendre les IFRS et, partant, d'analyser de manière appropriée les états financiers de ses clients dressés conformément aux IFRS et d'évaluer l'incidence de ces normes sur les ratios financiers et les clauses restrictives.

#### **Incidences sur les fonds propres**

La Banque surveille de près les incidences potentielles de la conversion aux IFRS en regard des exigences relatives aux fonds propres. La titrisation et les avantages sociaux sont les deux principaux domaines susceptibles d'avoir les incidences les plus importantes sur les fonds propres.

Le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) a publié un avis relatif aux IFRS, autorisant l'introduction progressive, sur une période de cinq trimestres, du rajustement des bénéfices non répartis découlant de la première application de certaines modifications aux IFRS aux fins du calcul de divers ratios. Une dispense transitoire eu égard à l'incidence sur le ratio actif/fonds propres sera également offerte, permettant d'ignorer l'incidence de la constatation au bilan des prêts hypothécaires vendus aux termes des programmes de la SCHL jusqu'au 31 mars 2010 et, selon les conventions actuelles, non inscrits au bilan de la Banque.

Les répercussions potentielles des exigences proposées en matière de fonds propres et de liquidités, formulées par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire au mois de décembre 2009 et détaillées davantage aux mois de juillet et de septembre 2010, sont également prises en considération de manière très attentive dans le cadre du plan de conversion aux IFRS.

#### **Autres considérations**

La Banque évalue également l'incidence de la conversion aux IFRS sur les processus de mesure de la performance, y compris la planification et la budgétisation.

---

## **BASE DE PRÉSENTATION**

Ce Rapport de gestion porte sur les résultats d'exploitation et la situation financière de la Banque pour l'exercice terminé le 31 octobre 2010 et présente les perspectives de la direction de la Banque en date du 8 décembre 2010. Les données y sont exprimées sur la même base que les états financiers consolidés et ont été établies suivant les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada et les traitements comptables prescrits par le Bureau du surintendant des institutions financières du Canada.

Des renseignements additionnels sur la Banque Laurentienne du Canada, y compris la notice annuelle pour l'exercice terminé le 31 octobre 2010, sont disponibles sur le site Internet de la Banque à [www.banquelaurentienne.ca](http://www.banquelaurentienne.ca) et sur le site [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

## **MÉTHODOLOGIE D'ANALYSE DES RÉSULTATS**

### **Activités abandonnées**

La direction évalue habituellement le rendement de la Banque telle qu'il est comptabilisé dans les états financiers consolidés. Les états financiers présentent également les résultats découlant des activités poursuivies et les résultats découlant des activités abandonnées à la suite de la cession des activités de gestion de patrimoine associées à la coentreprise BLC-Edmond de Rothschild gestion d'actifs inc. en 2005.

### **Mesures financières non conformes aux PCGR**

La Banque utilise à la fois les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada et certaines mesures financières non conformes aux PCGR, telles que le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, le ratio des capitaux propres tangibles attribuables aux actionnaires ordinaires, la marge nette d'intérêt et les ratios d'efficacité, afin d'évaluer sa performance. En ce qui concerne le calcul du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, la Banque considère que le bénéfice net constitue la meilleure mesure de rentabilité et que les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, excluant le cumul des autres éléments du résultat étendu, devraient être utilisés comme mesure du capital. Le calcul de la valeur comptable de l'action ordinaire de la Banque est également basé sur les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, excluant le cumul des autres éléments du résultat étendu. Les capitaux propres tangibles attribuables aux actionnaires ordinaires sont définis comme les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, excluant le cumul des autres éléments du résultat étendu, moins les écarts d'acquisition et les actifs incorporels liés aux relations contractuelles et aux relations clients. Le ratio des capitaux propres tangibles attribuables aux actionnaires ordinaires est défini comme les capitaux propres tangibles attribuables aux actionnaires ordinaires divisés par l'actif pondéré en fonction des risques.

Les mesures financières non conformes aux PCGR du Canada n'ont pas de définition normalisée et peuvent difficilement être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. La Banque considère que ces mesures financières non conformes aux PCGR du Canada fournissent aux investisseurs et aux analystes des renseignements utiles afin de leur permettre de mieux apprécier les résultats financiers de la Banque et d'effectuer une analyse plus rigoureuse de son potentiel de rentabilité et de développement.

Certaines données comparatives de l'exercice 2009 ont été reclassées selon la présentation des données pour l'exercice écoulé.